National Human Resources Development Committee
for the English Linguistic Minority

Comité national de développement des ressources humaines
pour la communauté minoritaire anglophone

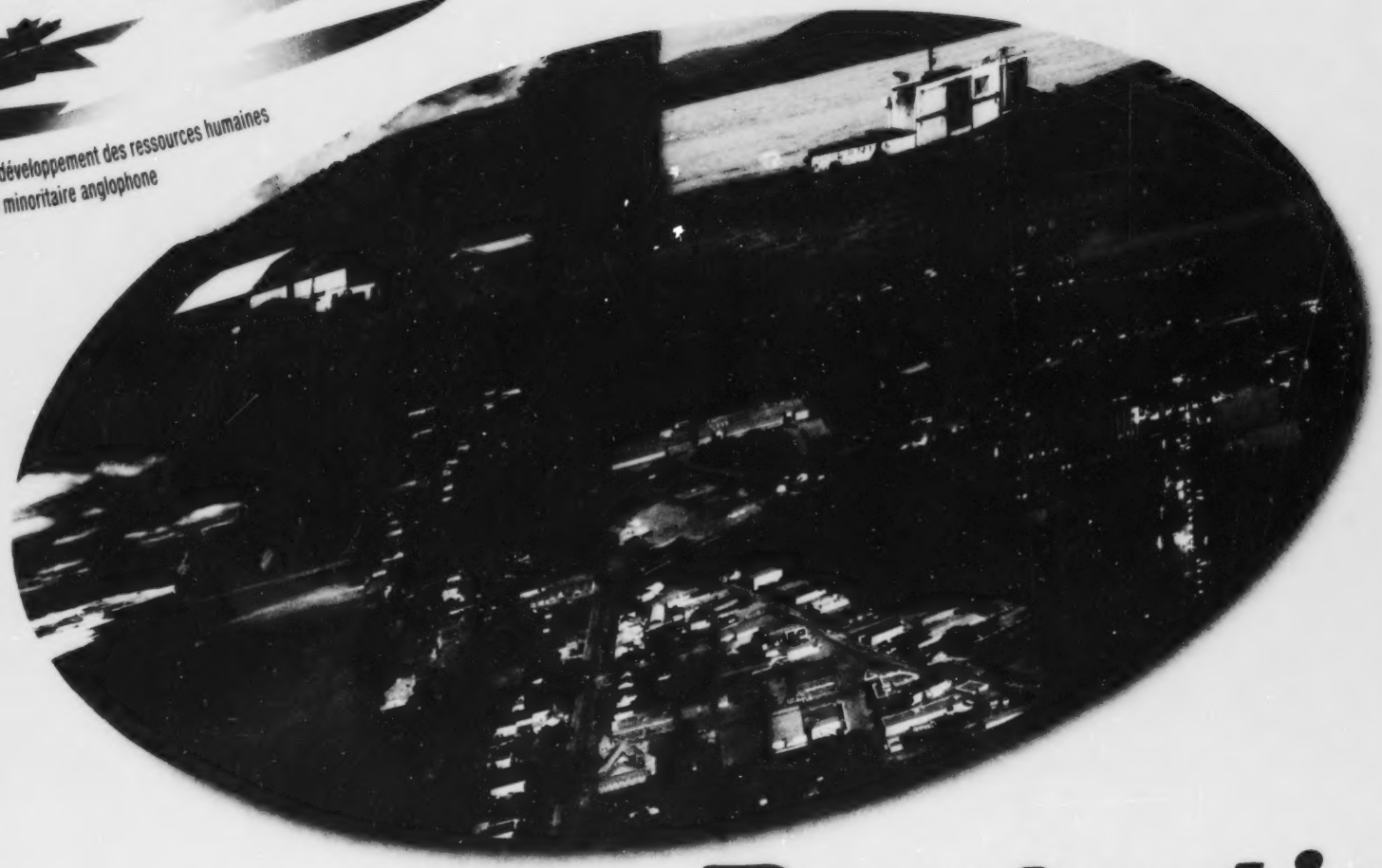

Perspectives

DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

RAPPORT D'ÉVALUATION DES BESOINS DANS LES DIVERSES COMMUNAUTÉS DE LA MINORITÉ DE LANGUE ANGLAISE DU QUÉBEC – MAI 2000

101-00226/

Perspectives

DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

RAPPORT D'ÉVALUATION DES BESOINS DANS LES DIVERSES COMMUNAUTÉS DE LA MINORITÉ DE LANGUE ANGLAISE DU QUÉBEC — MAI 2000

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :
Perspectives de développement économique communautaire, rapport d'évaluation des besoins dans les diverses communautés de la minorité de langue anglaise du Québec – mai 2000

Publ. aussi en anglais sous le titre :
Community Economic Perspectives Needs Assessment Report of the Diverse English Linguistic Minority Communities Across Quebec – May 2000.
Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-662-84701-6
No de cat. RH4-2/2000F

1. Canadiens anglais — Québec (Province) — Conditions sociales — 20e siècle.
2. Canadiens anglais — Québec (Province) — Conditions économiques — 20e siècle.
3. Développement communautaire — Québec (Province)
4. Minorités linguistiques — Aspect social — Québec (Province)
5. Minorités linguistiques — Aspect économique — Québec (Province)
I. Canada. Développement des ressources humaines Canada.

P119.32C3C65 2000 306'.089112071 C00-980242-8

Éditeur :
Table communautaire du Comité national de développement
des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone
1493, route 138 (Godmanchester)
C.P. 1911, Huntingdon (Québec) J0S 1H0

Courriel : info@communitytable.ca

La Table communautaire est reconnaissante de l'appui financier de Développement des ressources humaines Canada à la réalisation de l'étude de besoins et à la publication de ce rapport.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, 2e trimestre 2000
Conception graphique et mise en page : VisImage
Imprimerie : Imprimeries Transcontinental – division Métrolitho
Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I

Développement économique de la communauté

Préface 5

1. Introduction 7
2. Profils statistiques et régionaux 12
3. Orientation stratégique nationale fondée sur les besoins régionaux 15
4. Nouvelle vision de la minorité de langue anglaise 20
5. Relever les défis en tant que minorité linguistique nationale 21

PARTIE II

Défis et possibilités dans les communautés régionales 23

1. Îles-de-la-Madeleine 25
2. Gaspésie 33
3. Basse-Côte-Nord 41
4. Outaouais 49
5. Cantons-de-l'Est 61
6. Québec/Chaudière-Appalaches 69
7. Sud-ouest du Québec 79
8. Territoires des sections d'Alliance Québec 89

PARTIE III

ANNEXES 104

ANNEXE A — Tableaux des populations régionales 105

ANNEXE B — Tableaux statistiques provinciaux 110

Tableau 1 — Répartition de la population 110

Tableau 2 — Bilinguisme au sein de la minorité de langue anglaise (1996) 111

Tableau 3 — Aspects choisis de la structure 112

Tableau 4 — Aspects choisis de la mobilité de la population 113

Tableau 5 — Aspects choisis des taux de scolarité et de chômage 114

Tableau 6 — Répartition en pourcentage de toute personne ayant un emploi 115

ANNEXE C — Contacts 116

ANNEXE D — Définition des expressions 119

ANNEXE E — Crédits photographiques 124

Régions et associations membres de la Table communautaire

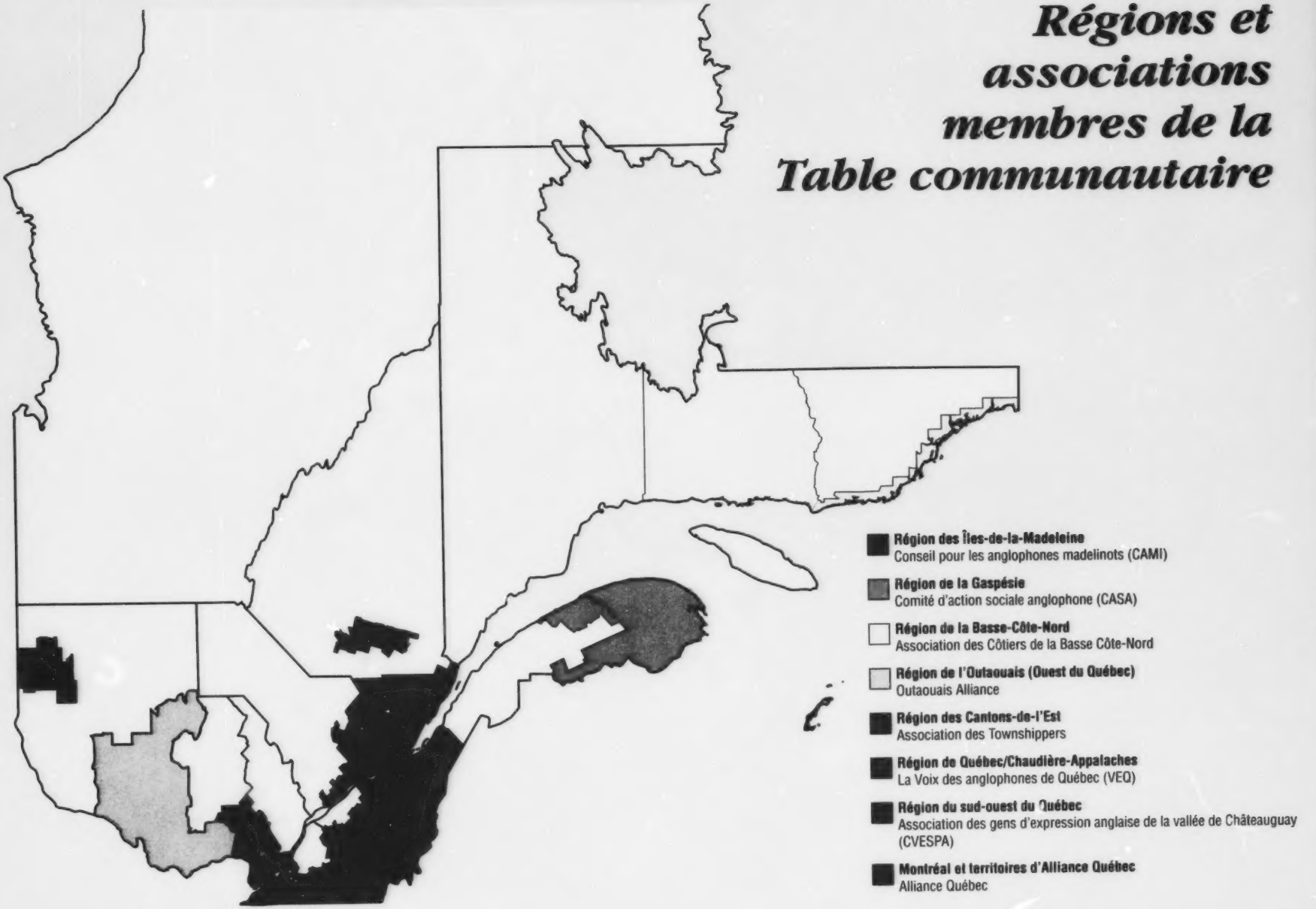

Développement économique de la communauté — Possibilités dans les diverses communautés minoritaires de langue anglaise du Québec

Préface

Le présent document représente l'une des étapes de la mise en œuvre du Protocole d'entente intervenu entre le gouvernement du Canada, représenté par la ministre de Développement des ressources humaines Canada, et les collectivités de la minorité nationale de langue anglaise, le 29 mai 1998. Le Protocole d'entente avait pour but de définir le cadre dans lequel Développement des ressources humaines du Canada (DRHC) s'acquittera des responsabilités qui lui échoient aux termes de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles, à savoir accroître la vitalité des communautés minoritaires de langues française et anglaise du Canada grâce au soutien et à la facilitation de leur développement et favoriser la reconnaissance et l'utilisation du français et de l'anglais dans la société canadienne. Le Protocole d'entente définit ainsi les principes de la coopération entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de DRHC, et le réseau d'associations régionales représentant la minorité de langue anglaise du Québec dans cette entreprise.

L'un des principaux volets de la mise en œuvre de cette opération est l'établissement du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire de langue anglaise (le « Comité national »), qui se compose de représentants de la communauté (Table communautaire) et de DRHC (Table gouvernementale). Le Comité national prodigue des conseils relatifs aux politiques, aux programmes et aux services de DRHC afin de favoriser le développement et la vitalité de la minorité de langue anglaise du Québec. Pour s'acquitter de son mandat à ce chapitre, ce dernier a, depuis sa création, entrepris diverses activités de coordination, d'information, de liaison, de recherche et de développement. À cet égard, la mise en chantier d'une évaluation des besoins de la minorité de langue anglaise, menée sous l'égide de la Table communautaire et du Comité directeur mixte du Comité national, a constitué un effort majeur. Chacune des associations régionales a produit un rapport sur l'évaluation des besoins.

Les rapports régionaux sur l'évaluation des besoins, ainsi que les rapports issus des groupes de discussion organisés dans les régions, ont été intégrés aux Résumés régionaux de l'évaluation des besoins. Mis en commun, ces résumés sont à la base du Résumé provincial et sont inclus dans la section 4 du présent rapport.

Le rapport comporte trois parties : la partie I donne un aperçu du contexte, des résultats et des conclusions de l'étude; la partie II expose en détail les besoins en développement des ressources humaines des huit communautés minoritaires de langue anglaise dans les diverses régions de la province; dans la partie III se trouvent les annexes. Dans la partie I, section 1, on trouve quelques commentaires préliminaires sur le processus d'évaluation des besoins (méthodologie). La section 2 fournit des commentaires sur les renseignements statistiques (contenus dans les annexes) au sujet des communautés de langue anglaise du Québec et des commentaires sur les différentes régions. Dans la section 3, on présente les nouvelles orientations stratégiques principales. La section 4 définit, à la lumière de l'information et des perceptions contenues dans les rapports régionaux ainsi que dans les résumés des groupes de discussion et des régions, une vision pour la minorité de langue anglaise, telle qu'elle a été approuvée par une conférence provinciale des représentants communautaires tenue du 29 au 31 octobre 1999. Dans la section 5, on énumère les conclusions ayant trait aux défis à relever en tant que minorité linguistique nationale. Dans la partie II, on expose en détail les défis et les possibilités dans les huit communautés des différentes régions de la province. La partie III contient des tableaux statistiques, la définition des expressions ainsi qu'une liste des personnes-ressources.

National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority

Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone

1. INTRODUCTION

L'étude sur l'évaluation des besoins et l'élaboration du présent rapport ont été administrées par la Table communautaire et le Comité directeur mixte du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire de langue anglaise (Comité national). On a commandé un rapport sur l'évaluation des besoins à chacune des huit associations régionales qui représentent la communauté de langue anglaise, nommément Alliance Québec, l'Association des gens d'expression anglaise de la vallée de Châteauguay (CVESPA), le Comité d'action sociale anglophone (CASA) à Gaspé, le Conseil pour les anglophones madelinots (CAMI), l'Association des Côtiers de la Basse-Côte-Nord, l'Outaouais Alliance (établie à Hull), l'Association des Townshippers (dans les Cantons-de-l'Est) et la Voix des anglophones de Québec (établie à Québec pour la région de Québec/Chaudière-Appalaches) (on trouvera à l'annexe C une liste détaillée des adresses des associations régionales et des personnes-ressources ainsi que des membres et des conseillers du Comité national qui ont participé à la démarche). La Table communautaire du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire de langue anglaise a fourni aux chercheurs régionaux des orientations relatives aux buts de l'étude, avec l'aide d'un Comité directeur du Comité national, qui a défini la vision à la base des travaux. Depuis avril 1999, la Table communautaire a également bénéficié du concours de M. Christopher Bryant, expert-conseil spécialisé dans le domaine du développement communautaire.

But de l'étude sur l'évaluation des besoins

La phase initiale de l'évaluation des besoins avait pour but principal la réalisation d'une étude qualitative des besoins en ressources humaines et en développement économique de la minorité de langue anglaise dans les collectivités régionales de la province de Québec. L'étude a produit huit rapports régionaux ainsi qu'un résumé provincial des possibilités de développement des ressources humaines et économiques qui s'offrent à la minorité nationale de langue anglaise. Le présent rapport regroupe les conclusions et les recommandations principales de l'étude en ce qui a trait à la définition des besoins de développement économique de la communauté.

Dans chacune des études régionales, on trouve un profil descriptif des communautés minoritaires de langue anglaise. On y met en outre l'accent sur les ressources humaines et économiques actuelles de même que sur les besoins de la minorité de langue anglaise dans un éventail de secteurs d'activité, notamment les possibilités d'emploi et de formation, l'éducation, le développement économique, les services de santé et les services sociaux, les ressources culturelles, religieuses, historiques et récréatives, le tourisme, l'agriculture, l'agroalimentaire et

les pêches (le cas échéant), les ressources liées aux transports et aux communications, l'activité industrielle et commerciale et les questions environnementales.

L'évaluation des besoins avait pour but de faire ressortir les questions liées à l'accessibilité, les points forts de la communauté et les défis qui se présentent à elle de même que les secteurs dotés d'un solide potentiel pour le développement communautaire ou la croissance de l'emploi dans la communauté de langue anglaise. On a considéré que tous les secteurs d'activité pouvaient offrir des possibilités d'emploi en plus de contribuer à la qualité de vie et à la viabilité de la communauté.

Les rapports régionaux, qu'on peut se procurer auprès des associations régionales (liste des personnes-ressources dans les annexes), rendent compte des problèmes communs et des traits régionaux distinctifs de la minorité de langue anglaise. Les Résumés régionaux, qui font partie du présent document, représentent une synthèse du rapport régional, en plus de présenter les résultats d'un ou de plusieurs groupes de discussion locaux.

Importance de l'étude pour les communautés régionale, provinciale et nationale

L'évaluation des besoins contribuera au bien-être des communautés de langue anglaise des diverses régions aussi bien qu'à la société en général où l'on retrouve des communautés minoritaires linguistiques. Si l'initiative porte principalement sur les besoins de la minorité de langue anglaise dans les domaines du développement des ressources humaines et du développement économique, les ressources humaines et économiques qui seront perfectionnées profiteront aux sociétés dans lesquelles se trouvent ces communautés. Les initiatives découlant de l'effort doteront les communautés minoritaires des ressources humaines dont elles ont besoin pour « faire leur part » au sein de la société québécoise, sans pour autant perdre leur identité en tant que communauté linguistique.

Par l'intermédiaire du Comité national, le Canada et les communautés s'emploient de concert à concrétiser la vision de communautés minoritaires de langue anglaise dynamiques et viables qui apporteront une contribution soutenue à l'identité canadienne. Le Comité s'emploie à assurer non seulement la survie des communautés de langue anglaise du Québec, mais aussi leur épanouissement et leur développement économique, de façon que les jeunes, les familles et les aînés puissent bénéficier d'une qualité de vie meilleure. En contrepartie, ils pourront demeurer à l'intérieur de ces communautés diversifiées et les soutenir.

L'évaluation des besoins représente une étape très importante de la démarche entreprise pour définir ce dont les communautés ont besoin — et ce qu'elles doivent faire — pour s'acquitter de leur rôle à titre de communauté linguistique minoritaire nationale. À la suite de l'évaluation des

besoins, on a mis au point un plan d'action stratégique dans lequel les principales orientations en matière de développement pour les deux ou trois premières années du processus de développement communautaire ont été déterminées. En dernière analyse, les ressources nécessaires à la mise en œuvre du processus de développement proviendront des communautés elles-mêmes, des ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et d'autres partenaires de secteur privé. Depuis l'automne 1999, on a établi des Comités de l'employabilité et du développement économique communautaire (CEDEC), lesquels serviront de véhicules à la mise en œuvre du processus de développement communautaire dans les diverses régions.

Notes sur la méthodologie de l'étude

Dans chacune des huit régions, on a retenu les services d'un chercheur qui a exercé ses activités sous l'égide des associations régionales respectives. Ce dernier a entrepris une recherche qualitative comportant l'analyse de rapports et de publications clés portant sur la situation de la communauté de langue anglaise de même que la réalisation d'interviews auprès de personnes-ressources et des répondants clés. Dans certains cas, on a organisé des rencontres et fait remplir des questionnaires. En ce qui concerne Alliance Québec, chacune des sections locales de l'organisation a également fait parvenir de l'information et des commentaires. Des rapports provisoires ont été soumis à la Table communautaire, qui les a évalués et analysés. Le chercheur et l'association régionale ont par la suite revu les commentaires et apporté des modifications avant le dépôt du rapport définitif.

Vers la fin du processus de préparation des rapports régionaux sur l'évaluation des besoins, on a organisé un ou plusieurs groupes de discussion dans chacune des régions. Ces derniers avaient pour but de valider les conclusions et les analyses contenues dans les rapports régionaux, en partie pour définir certains plans d'action prioritaires initiaux et en partie pour élaborer un énoncé de vision provisoire pour la communauté de langue anglaise de chacune des régions. Les résultats de ces réunions ont été synthétisés, et l'association régionale a passé en revue le contenu des rapports à la lumière des commentaires des participants.

On a examiné les rapports régionaux, les rapports des groupes de discussion et les résumés pour définir les points communs aux différentes régions. Le débat entourant les priorités mené dans le cadre des groupes de discussion de même que les commentaires formulés sur les priorités dans certains des rapports régionaux ont éclairé la définition de ces points communs. C'est ainsi qu'on a abouti à un nombre limité d'orientations stratégiques nationales qui, mises ensemble, résument les plus importants défis que doivent relever les minorités de langue anglaise de la province. Les orientations stratégiques nationales définissent le cadre de mise en œuvre des mesures qui seront prises pour assurer la réalisation de la vision du développement

économique communautaire de la minorité de langue anglaise. Les orientations en question sont les suivantes : les communications, la culture et le renforcement des capacités communautaires, la jeunesse, la création d'emplois et la diversification de l'économie.

Valeurs de la recherche qualitative

En terminant, il convient de dire un mot de la nature de l'information et des analyses issues des rapports régionaux et des groupes de discussion. Si on retrouve des données statistiques dans certains rapports, il vaut mieux considérer le processus de recherche qui a débouché sur la production des rapports et des résumés régionaux comme étant de nature essentiellement qualitative afin de valider les analyses et les conclusions présentées dans les rapports régionaux. Les rapports reposent pour l'essentiel sur la perception de la situation de la communauté de langue anglaise de chacune des régions. C'est l'une des principales raisons qui explique l'organisation des groupes de discussion, la production d'information pertinente pour le développement des communautés. La santé d'une communauté et sa dynamique dépendent en grande partie de la perception qu'ont ses membres de ses points forts et des occasions qui se présentent à elles aussi bien que de ses points faibles et des menaces qui pèsent contre elles. Les perceptions font partie de la réalité des collectivités et des organisations. Au fur et à mesure de l'évolution du processus de planification stratégique, on mettra à l'épreuve certains aspects de ces perceptions au moyen de diagnostics plus détaillés. Au besoin, ces derniers seront fondés sur des données statistiques ainsi que sur d'autres données colligées et analysées explicitement aux fins des orientations stratégiques les plus importantes (les regroupements de défis et d'occasions les plus importants auxquels les communautés régionales doivent s'attaquer pour concrétiser la vision).

Notes sur les expressions courantes

L'expression « communauté de langue anglaise » est largement utilisée, particulièrement dans la partie II, pour faire référence à une communauté de langue anglaise régionale par rapport à l'ensemble de la minorité linguistique de langue anglaise (dans la province de Québec). Pour la définition et l'utilisation d'autres expressions, veuillez vous reporter à la définition des expressions dans l'annexe D.

Tableaux statistiques

Les tableaux statistiques dont il est question dans le document sont fournis dans les annexes. Les tableaux 2 et 5 ont été élaborés à partir des renseignements fournis par William Floch, du ministère fédéral Patrimoine canadien. D'autres tableaux ont été préparés à partir des données des recensements de 1991 et de 1996 de Statistique Canada. Les régions administratives (utilisées aux fins de statistiques) sont désignées sous leur nom français, tandis que les régions dans lesquelles on a procédé aux évaluations des besoins sont désignées par leur nom couramment utilisé dans les communautés de langue anglaise. Par exemple, « Estrie » est le nom

d'une région administrative, tandis que « Cantons-de-l'Est » est le nom traditionnel et historique de la région où a eu lieu l'étude sur l'évaluation des besoins. La région des Cantons-de-l'Est est plus vaste que celle de l'Estrie.

Réalisation des cartes

On a constaté qu'à l'intérieur du Québec et en dehors de la sphère de responsabilité des associations régionales se trouvent des poches isolées de populations anglophones. Les cartes présentées dans ce document tentent de refléter tous les bassins de personnes d'expression anglaise au Québec en fonction de leur lieu géographique.

2. PROFILS STATISTIQUES ET RÉGIONAUX

On trouvera dans les annexes certains renseignements de base à propos de chacune des régions et de certaines des principales caractéristiques de la communauté de langue anglaise. De 1991 à 1996, le taux de croissance de la population de langue anglaise a, dans l'ensemble, été inférieur à celui de la population totale du Québec. Comme le montrent les remarques qui figurent au bas du tableau 1, la minorité de langue officielle totale comptait pour 13,14 % de la population du Québec en 1996, en baisse légère par rapport au pourcentage de 13,28 % observé en 1991.

Dans l'ensemble de la province, la minorité de langue anglaise a évolué dans une série très diversifiée d'environnements régionaux. Certains membres de la communauté de langue anglaise vivent et travaillent dans chacune des principales régions de la province, mais ils sont aussi répartis de façon très inégale sur l'ensemble du territoire de la province (tableau 1). C'est dans la région métropolitaine de Montréal, à la fois sur l'île de Montréal de même que dans les banlieues et les secteurs périphériques de l'extérieur de l'île (Laval, Montérégie, Laurentides) qu'on retrouve les concentrations les plus importantes. On retrouve aussi d'autres concentrations majeures dans les Cantons-de-l'Est, dans la région de Québec, dans l'Outaouais, en Gaspésie ainsi que dans le Nord-du-Québec (qui n'a pas fait partie de la présente étude).

L'importance de la communauté de langue anglaise, par rapport à la population totale, varie aussi considérablement d'une région à l'autre (tableau 1). Au niveau des régions administratives du Québec, la population de langue anglaise telle qu'elle figure au tableau 1 compte pour 30 % de la population totale de la région administrative de Montréal, et dans les régions de l'Estrie, de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, de Laval, de l'Outaouais et de la Montérégie, les pourcentages oscillent entre 9 et 17 %; lorsqu'on tient compte des situations locales, les écarts sont encore plus marqués, ce qui laisse deviner des types de relations très différentes entre les deux communautés de langue officielle, comme le confirment les rapports et les sommaires régionaux. Si, par exemple, le taux de bilinguisme est plus élevé au sein de la communauté de langue anglaise que dans la population de langue officielle majoritaire, le taux relatif de bilinguisme varie considérablement : en effet, il est particulièrement élevé dans la plupart des régions-ressources périphériques (tableau 2) et nettement plus faible, en termes relatifs, dans les régions de Montréal et de l'Outaouais.

Au fil des ans, la minorité de langue anglaise a été victime d'un exode, particulièrement au milieu des années 70. Si certaines régions bénéficient toujours d'un afflux remarquable de

nouveaux arrivants, bon nombre des jeunes de la communauté sont toujours tentés de quitter la province. En partie à cause de ce phénomène, les communautés de langue anglaise vieillissent. Ainsi, les jeunes (les personnes âgées de moins de 20 ans) représentent une proportion plus petite de la population de la minorité de langue anglaise que de la majorité francophone, sauf à Montréal et dans la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (sur la Côte-Nord, dans le nord du Québec et dans l'Outaouais, les proportions sont presque les mêmes) (tableau 3). Par ailleurs, la minorité de langue anglaise compte un pourcentage plus élevé d'aînés (personnes de plus de 65 ans), en particulier dans la région des Laurentides, de l'Estrie et de Lanaudière (tableau 3).

Les membres de la minorité de langue anglaise, sur la foi de l'importance relative des personnes n'ayant pas déménagé (tableau 4), sont légèrement plus mobiles que ceux de la majorité linguistique. C'est sur la Côte-Nord, suivie par la région de Montréal, qu'on retrouve les proportions relatives les plus grandes de personnes n'ayant pas déménagé. À l'inverse, on observe des niveaux de mobilité élevés dans le Bas-Saint-Laurent et dans les régions du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Dans l'ensemble, on observe des concentrations élevées d'immigrants à Montréal (205 968 ou 36,7 % de la minorité de langue anglaise régionale) et à Laval (18 793 ou 37,1 % du total) (comparativement à 29,9 % pour l'ensemble de la minorité de langue anglaise de la province). Entre elles, les régions administratives de Montréal et de Laval, ont, de 1981 à 1996, compté pour environ 85 % du nombre total d'immigrants accueillis par la province dans la minorité de langue anglaise. Parmi les migrants interprovinciaux accueillis par la minorité de langue anglaise entre 1991 et 1996, près de 63 % se sont établis dans les régions administratives de Montréal et de la Montérégie, et 23 % de plus dans la région administrative de l'Outaouais. Dans l'ensemble, les migrants interprovinciaux accueillis par la minorité de langue anglaise ont été près de six fois plus nombreux, en termes relatifs, que ceux qu'a accueillis la majorité linguistique.

En ce qui concerne les niveaux de scolarité, les trois indicateurs (tableau 5) montrent que la minorité de langue anglaise est plus scolarisée que la majorité linguistique, particulièrement au chapitre de l'éducation universitaire. Une fois de plus, les niveaux relatifs varient considérablement d'une région à l'autre.

Le chômage est relativement plus élevé au sein de la minorité de langue anglaise (tableau 5). Le phénomène s'observe dans toutes les régions, sauf dans le centre du Québec et dans la Mauricie. C'est dans les régions de la Basse-Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches ainsi que dans le nord du Québec qu'on observe les taux de chômage les plus élevés par rapport à la

majorité linguistique. Il est certain que les milieux régionaux diffèrent considérablement du point de vue de l'assise économique, mais les régions métropolitaines majeures sont relativement diversifiées (Montréal, Outaouais et, dans une moindre mesure, Québec), même si on a là aussi exprimé des préoccupations à propos de l'accès à un éventail plus large de débouchés. Les régions de Québec, de Montréal et de Laval monopolisent une part importante du secteur des finances, des assurances et de l'immobilier, souvent utilisé comme indice révélateur d'une assise économique relativement solide. Les régions de la Mauricie, de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches sont aussi relativement diversifiées. Malgré des assises économiques différentes qui varient selon les régions, les préoccupations relatives à un bassin d'emploi trop peu diversifié représentent un facteur commun dans le cadre des études sur l'évaluation des besoins régionaux, dès qu'on s'éloigne des régions métropolitaines de Montréal, de Hull et, dans une moindre mesure, de Québec.

3. Orientation stratégique nationale fondée sur les besoins régionaux

Dans les résumés régionaux, on retrouve une liste des divers besoins définis dans les rapports et les groupes de discussion (pour plus de détails, voir les résumés régionaux dans la partie II). Les besoins définis portent sur tout l'éventail des dimensions du bien-être de la communauté, y compris l'accès à des débouchés adéquats dans les secteurs public et privé, les services et les services sociaux, l'éducation et la formation (y compris dans le domaine du français, langue seconde), l'identité culturelle et le renforcement des capacités communautaires, la reconnaissance de l'apport de la communauté de langue anglaise à l'ensemble de la société et à l'amélioration des communications au sein de la communauté, pour n'en citer que quelques-unes. Les préoccupations relatives à l'accessibilité ont trait à l'accès et aux débouchés en général, et aux questions relatives à l'accessibilité propre aux anglophones; elles ont aussi trait à l'absence de sensibilisation aux débouchés existants. Les préoccupations relatives à l'accessibilité concernent les difficultés qu'affrontent non pas seulement les personnes qui ne parlent que l'anglais, mais bien les anglophones en général.

On a évalué les rapports régionaux, les groupes de discussion et les résumés pour définir les points communs aux différentes régions. Le débat entourant les priorités mené dans le cadre des groupes de discussion de même que les commentaires formulés sur les priorités dans certains des rapports régionaux ont éclairé la définition de ces points communs. C'est ainsi qu'on a abouti à un nombre limité d'orientations stratégiques nationales qui, mises ensemble, résument les plus importants besoins de la minorité de langue anglaise de la province. Les orientations stratégiques nationales définissent le cadre de mise en œuvre des mesures qui seront prises pour assurer la réalisation de la vision du développement économique communautaire de la minorité de langue anglaise. Ces orientations ont fait l'objet de discussions à la Table communautaire et au Comité directeur mixte, dont font partie des membres de la Table communautaire et de la Table gouvernementale.

Ainsi, les besoins en développement économique communautaire de la minorité de langue anglaise peuvent être résumés au moyen de quatre orientations stratégiques au niveau national. Inévitablement, on note certains dédoublements entre les différentes orientations stratégiques nationales, ce qui témoigne de la nature même du développement socioéconomique, qui comporte de multiples facettes. Cette situation ne porte en rien préjudice à la définition de plans d'action nationaux et régionaux.

Relativement à chacune de ces orientations stratégiques nationales, on analyse brièvement la vision qui se dégage des rapports régionaux ainsi que la gamme de « contenus » touchés. Il convient de noter que les orientations stratégiques ne sont pas présentées par ordre de priorité. En voici la liste :

- les communications;
- la culture et le renforcement des capacités communautaires;
- la jeunesse;
- la création d'emplois et la diversification de l'économie.

Communications
(médias, technologie, réseaux)

Vision

En ce qui concerne les communications, la vision repose sur une meilleure diffusion de l'information et des communications réelles entre les communautés de langue anglaise. Le but est d'assurer une solidarité et une cohésion communautaire plus grande ainsi que des liens plus solides entre les diverses communautés. Il en va de même pour les communications et les liens entre les communautés anglophone et francophone de même qu'entre les différents groupes qui composent la communauté de langue anglaise. La vision porte notamment sur la capacité de la communauté d'utiliser à fond et de façon efficace la technologie moderne dans ses communications.

Activités

L'orientation comporte quelques aspects communs à la plupart des régions :

a) les communications à l'intérieur de la communauté régionale de langue anglaise relativement à la diffusion d'information adéquate, au sein de la communauté, sur les services et les débouchés ainsi qu'au processus de renforcement des capacités communautaires, ce qui comprend une disponibilité plus grande de services de santé et de services sociaux, de services d'emploi ainsi que de manifestations et d'activités communautaires (en langue anglaise), sans parler d'un accès plus grand à l'information s'y rapportant;

b) les communications entre les diverses communautés de langue anglaise afin de favoriser la solidarité au niveau national, de mettre en commun des expériences et des problèmes, etc.;

c) les communications entre les communautés de langue anglaise de la province et les communautés de langue anglaise de l'extérieur du Québec;

d) les communications entre la communauté de langue anglaise et la communauté francophone, à l'intérieur et à l'extérieur du Québec.

Bon nombre d'activités du gouvernement qui ont trait à la minorité de langue anglaise s'inscrivent également dans le cadre de cette orientation, notamment la mise au point de l'infrastructure nécessaire à des communications efficaces entre les différents partenaires régionaux et ses propres organismes. Voilà qui montre que les actions du gouvernement peuvent s'inscrire dans le cadre de cette orientation stratégique et d'autres (p. ex. la notion de guichet unique envisagée par le Conseil du Trésor).

Culture et renforcement des capacités communautaires

(culture et patrimoine, identité, mobilisation, développement organisationnel)

Vision

La vision qui sous-tend cette orientation est celle d'une communauté dotée d'une capacité plus grande de prendre en main son propre développement, fière de son patrimoine culturel, dont le système d'éducation contribue à l'identité culturelle de la communauté, où la solidarité est très affirmée et par laquelle des services adéquats sont offerts aux différents segments qui la composent (p. ex. les jeunes et les aînés). Suivant cette vision, la communauté doit aussi être tolérante et ouverte aux nouveaux arrivants.

Activités

L'orientation porte notamment sur des activités traditionnelles de développement communautaire comme le renforcement des capacités communautaires (p. ex. le développement organisationnel), la culture et le patrimoine ainsi que des activités liées au fondement de la communauté « moderne », c'est-à-dire les services (p. ex. les services de santé, les services sociaux et l'éducation) offerts aux membres de la communauté. La communauté moderne se définit en fonction non pas seulement des relations et des valeurs culturelles communes, mais aussi de l'accès aux services.

Les communications, qui font en elles-mêmes l'objet d'une orientation, en présentent également une condition essentielle à l'avènement d'une communauté cohérente et intégrée.

L'orientation reflète une préoccupation majeure de DRHC (en particulier en ce qui concerne le renforcement des capacités communautaires) ainsi que d'autres ministères, comme Patrimoine canadien (notamment la culture et le patrimoine, l'identité et le développement organisationnel).

Jeunesse

(participation, formation, emploi, services d'emploi, sentiment d'appartenance)

Vision

La jeunesse est l'avenir de la communauté, et la minorité de langue anglaise est particulièrement vulnérable, en raison de l'exode des jeunes que connaissent quelques régions. La vision qui sous-tend cette orientation a donc trait à la création d'un milieu dans lequel les jeunes ont le sentiment de jouer un rôle important, sont reconnus et associés au développement communautaire et ont accès à l'ensemble des possibilités et des services qui permettent de mener une vie enrichissante.

Activités

Au cœur de l'orientation, on retrouve la constitution d'une communauté au sein de laquelle on propose aux jeunes des possibilités suffisantes dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la formation, des services sociaux et des loisirs.

L'orientation recoupe toutes les autres, et les jeunes jouent un rôle si important dans l'avenir d'une communauté que toutes les régions en ont fait une orientation majeure. En faisant de la jeunesse une orientation, on se donne en outre des possibilités plus grandes d'associer directement les jeunes au processus de planification et à l'élaboration du plan d'action.

L'orientation, qui représente un volet important des programmes de DRHC, renvoie aussi aux préoccupations de bon nombre d'autres ministères.

Création d'emplois et diversification de l'économie

(secteurs, professions, formation, notamment en français)

Vision

Pour une vaste majorité de personnes, l'emploi est la clé de la survie et de la prospérité, en plus de favoriser la dignité humaine et l'épanouissement personnel. La vision qui sous-tend l'orientation porte sur la création de débouchés personnels plus nombreux et plus diversifiés ainsi que sur celle de possibilités de formation grâce auxquelles les membres de la communauté de langue anglaise pourront se prévaloir des débouchés qui s'offrent à eux. Cette vision est donc en grande partie fondée sur l'établissement de conditions équitables grâce auxquelles les membres des communautés de langue anglaise sont en mesure de participer pleinement au marché du travail (p. ex. bénéficier de nombres de débouchés professionnels au sein des secteurs publics provincial et fédéral).

Activités

L'orientation comprend toute la gamme des considérations liées à l'accès au marché du travail, par exemple des programmes de formation et des mesures d'employabilité adéquates, notamment à un meilleur accès à la formation au français, langue seconde. Elle a donc trait à tous les champs du développement économique et de la stimulation de l'esprit d'entreprise,

dans les milieux ruraux aussi bien qu'urbains, ainsi qu'aux conditions grâce auxquelles les membres des communautés de langue anglaise sont en mesure de participer davantage à la création d'entreprises et d'occuper des emplois à titre d'employés. Des services de développement de l'emploi et d'expansion des entreprises en anglais et la mise au point de services plus efficaces (p. ex. une commercialisation plus efficace du patrimoine anglophone dans le domaine du développement touristique, ce qui correspondrait aux orientations qui concernent l'identité et la culture communautaire et les communications) représentent également d'importants volets de cette orientation. Par conséquent, donner aux membres de la communauté de langue anglaise des moyens équitables de participer à toutes les formes et à tous les secteurs d'emploi représente un besoin central lié à cette orientation.

Traditionnellement, cette orientation compte parmi les principales préoccupations de DRHC, même si bon nombre de programmes ont été cédés au gouvernement provincial. Bon nombre d'autres ministères et organismes fédéraux proposent des programmes qui se rapportent à cette orientation.

Ensemble, les défis exposés dans ces quatre orientations stratégiques nationales constituent le fondement d'une vision émergente pour l'avenir du développement économique communautaire des diverses communautés de minorité de langue anglaise au Québec.

4. NOUVELLE VISION DE LA MINORITÉ DE LANGUE ANGLAISE

À la lumière de l'analyse et de la synthèse des défis qui se dégagent de l'évaluation des besoins et des quatre orientations majeures définies dans la section 3, on peut présenter une vision d'ensemble de la minorité de langue anglaise. Dans le présent document, on retrouve l'ensemble des secteurs de besoins clés qui ont été définis.

Vision du développement économique communautaire de la minorité de langue anglaise

On a élaboré la vision de la minorité linguistique de langue anglaise à partir des divers volets de l'évaluation des besoins. On la présente ici pour contribuer à cibler l'attention sur les buts généraux des processus de planification stratégique et du plan stratégique.

Premièrement, la minorité de langue anglaise souhaite que soit reconnu pleinement son apport intégral passé et actuel à la société plus large à laquelle elle appartient. Deuxièmement, elle envisage une communauté de langue anglaise prospère dotée de toutes les institutions vitales et de l'accès à des possibilités dont une communauté a besoin pour s'épanouir. Troisièmement, elle envisage une communauté qui reconnaît et souligne les différences marquées qui ont trait aux origines culturelles ainsi que les différences entre la communauté de langue anglaise et la communauté de langue française. Quatrièmement, elle souhaite que chacun des membres de la communauté soit mieux associé à la vie de la communauté et y participe davantage.

Pour concrétiser cette vision, la communauté de langue anglaise entend miser :

- sur des débouchés professionnels plus nombreux et plus diversifiés et sur un accès équitable à ces derniers, dans les secteurs public et privé;
- sur un plus grand nombre de possibilités de formation en français et sur un accès plus grand à ces dernières;
- sur la création et le maintien de services (services de santé, services sociaux, services d'expansion des entreprises en langue anglaise);
- sur la constitution et le maintien d'un système scolaire anglophone efficace;
- sur la création et le maintien de voies de communications plus efficaces;
- sur la stimulation et le renforcement de la fierté et de la solidarité communautaire au moyen de diverses mesures visant à souligner les différences entre les diverses cultures de minorités de langue anglaise.

La minorité de langue anglaise est fermement convaincue que tous les aspects de cette vision contribueront à l'essor de la communauté linguistique majoritaire, en créant une communauté plus fonctionnelle et plus harmonieuse, au profit de tous les habitants de la province et du Canada.

5. Relever les défis en tant que minorité linguistique nationale

Pour prospérer, pour accéder au rang de communauté en santé et apporter à l'ensemble de la société de la province une contribution à la hauteur de son potentiel, la minorité de langue anglaise devra relever un certain nombre de défis. Bon nombre de ces défis ont trait à des problèmes de langue et de culture, lesquels, selon de nombreux observateurs, se sont aggravés au cours des 24 dernières années. En fait, on pourrait même soutenir que, en l'absence des lois linguistiques provinciales et des attitudes culturelles qui ont souvent contribué à monter les francophones contre les anglophones, bon nombre des besoins définis dans le projet d'évaluation n'auraient pas acquis l'importance que les intéressés y attachent aujourd'hui.

Les défis ont aussi trait à une mobilisation efficace des membres de la communauté dans les différentes régions, ce qui soulève un ensemble de questions qui pourront mieux être résolues aux niveaux local et régional. Si d'importants efforts ont été déployés au niveau national (on pense par exemple à l'accès équitable aux possibilités d'emploi dans le secteur public), beaucoup reste à faire dans les régions pour assurer une communauté plus saine.

La réussite sera donc en partie fonction des mesures prises au niveau national, mais aussi de la prise de mesures efficaces et concertées au niveau régional et même au niveau local. Voilà pourquoi les Comités d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) dans les diverses régions revêtent une si grande importance. Au bout du compte, le défi qu'ils devront relever consistera à traduire les besoins régionaux à mesure en s'inspirant des ressources qui pourront être mobilisées aux niveaux national, régional et local.

PARTIE II
DÉFIS ET POSSIBILITÉS DANS LES COMMUNAUTÉS RÉGIONALES

Résultats de la recherche qualitative

Besoins en développement des ressources humaines dans les communautés de minorité de langue anglaise des diverses régions

Les sources d'information utilisées aux fins du résumé des besoins de la communauté de langue anglaise sont de nature surtout qualitative. L'information présentée ici rend donc compte de perceptions personnelles soutenues dans de nombreux cas par d'autres preuves. Il importe de souligner que les perceptions sur lesquelles reposent les analyses et les synthèses occupent une place centrale dans la réalité de la communauté de langue anglaise. Cette perception influe sur le comportement et les actions des personnes au sein de leur communauté. À ce titre, elles contribuent à la dynamique et au développement communautaires.

1. Îles-de-la-Madeleine 25
2. Gaspésie 33
3. Basse-Côte-Nord 41
4. Outaouais 49
5. Cantons-de-l'Est 61
6. Québec/Chaudière-Appalaches 69
7. Sud-ouest du Québec 79
8. Territoires des sections d'Alliance Québec 89

Îles-de-la-Madeleine

Pourcentage de la population indiquant
l'anglais comme sa première langue officielle.

- 89,1 % – 96,6 % (2 municipalités)
- 0,1 % – 2,5 % (5 municipalités)
- 0,0 % (1 municipalité)

Recensement Stat. Can. 1996

⊗ Bureau du CAMI

1. Îles-de-la-Madeleine

Introduction

Le présent résumé de l'évaluation des besoins de la minorité de langue anglaise des Îles-de-la-Madeleine s'appuie sur : 1) le rapport sur l'évaluation des besoins en développement des ressources humaines présenté par Gerard Huggins pour le Conseil pour les anglophones madelinots (CAMI) à la Table communautaire et 2) les conclusions d'un groupe de discussion organisé à Grosse-Île le 21 août 1999. Les sources d'information utilisées pour l'étude comprennent des interviews, des ateliers et des synthèses de réunions de groupe, des articles de journaux et d'autres documents publiés et documents d'archives.

Contexte régional

Du fait de leur isolement relatif et de leur situation géographique, les Îles-de-la-Madeleine constituent, au Québec, une région unique.

Voici une liste des principales caractéristiques de la région :

- les Îles-de-la-Madeleine sont un archipel composé d'une douzaine d'îles — sept sont habitées et six sont reliées entre elles par de longues et étroites bandes de sable;
- l'archipel se trouve dans le golfe du Saint-Laurent, à 215 km du littoral gaspésien, à 105 km de l'Île-du-Prince-Édouard et à 90 km du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse;
- L'Île-d'Entrée, l'une des deux îles sur lesquelles la communauté de langue anglaise est concentrée, n'est accessible que par traversier; elle est donc isolée des services régionaux;
- la région est reliée à l'Île-du-Prince-Édouard par traversier et au continent par des services aériens régionaux;
- la pêche et, dans une moindre mesure, le tourisme sont les principales activités économiques;
- en hiver, L'Île-d'Entrée bénéficie d'un lien aérien subventionné;
- il existe un lien maritime hebdomadaire vers Montréal; en hiver, la liaison est assurée avec Matane;
- l'exploitation minière (en raison d'une grande et importante mine de sel) représente aussi une activité économique majeure.

La communauté de langue anglaise aux Îles-de-la-Madeleine

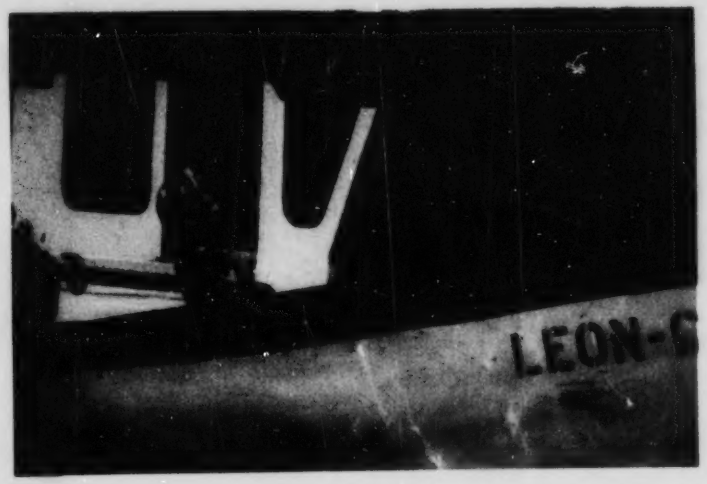

(Pour les chiffres de population, voir l'annexe A : Première langue officielle parlée — anglais — population totale pour 1991-1996 par MRC, et importance relative de la PLOP — population de langue anglaise par MRC — variations 1991-1996.)

On peut résumer par les points suivants les principales caractéristiques de la communauté de langue anglaise des Îles-de-la-Madeleine :

- les membres de la communauté de langue anglaise, qui sont environ 710, comptent pour moins de 6 % de la population totale des îles;
- les membres de la communauté de langue anglaise se concentrent dans deux municipalités, Grosse-Île (communauté d'environ 560 personnes) et L'Île-d'Entrée (communauté d'environ 150 personnes);
- de façon générale, la population anglophone a commencé à décliner après la Deuxième Guerre mondiale;
- la population anglophone de Grosse-Île est relativement stable; à L'Île-d'Entrée, elle est cependant en déclin;
- les membres de la communauté de langue anglaise sont majoritairement d'origine écossaise, irlandaise ou anglaise; pour l'essentiel, il s'agit de colons qui se sont établis dans la région à partir du milieu du XVIII[e] siècle et surtout à partir du milieu du XIX[e] siècle pour exploiter les ressources maritimes (chasse au phoque, pêche);
- la migration de sortie des jeunes est un phénomène notable;
- fait peu surprenant, les aînés représentent un pourcentage plus élevé dans la communauté de langue anglaise que dans la population en général.

Les principaux points forts de la communauté de langue anglaise des Îles-de-la-Madeleine sont un fort sentiment d'appartenance à la communauté, une communauté de pêcheurs dynamiques et la représentation directe de la communauté de langue anglaise au sein de deux administrations municipales.

Les principaux points faibles ont trait à la lourde dépendance de la communauté de langue anglaise à l'égard d'une seule et unique industrie primaire, à savoir la pêche, beaucoup plus que dans la communauté francophone. La rareté des débouchés dans d'autres domaines constitue le revers de la médaille. Dans le domaine de l'éducation, les possibilités sont également très limitées. Ainsi, il n'y a pas d'éducation postsecondaire et professionnelle possible en anglais, principalement en raison des contraintes évoquées plus loin. L'accessibilité aux services est relativement limitée en raison de la situation géographique de la région. Pour la communauté de

langue anglaise de Grosse-Île, le phénomène est en grande partie imputable à la distance de l'île centrale, où la plupart des services sont concentrés. Pour sa part, L'Île-d'Entrée éprouve des difficultés en raison de son isolement des autres îles, particulièrement lorsque les conditions météorologiques rendent les déplacements impossibles, notamment en hiver.

Besoins en développement économique communautaire de la communauté de langue anglaise des Îles-de-la-Madeleine

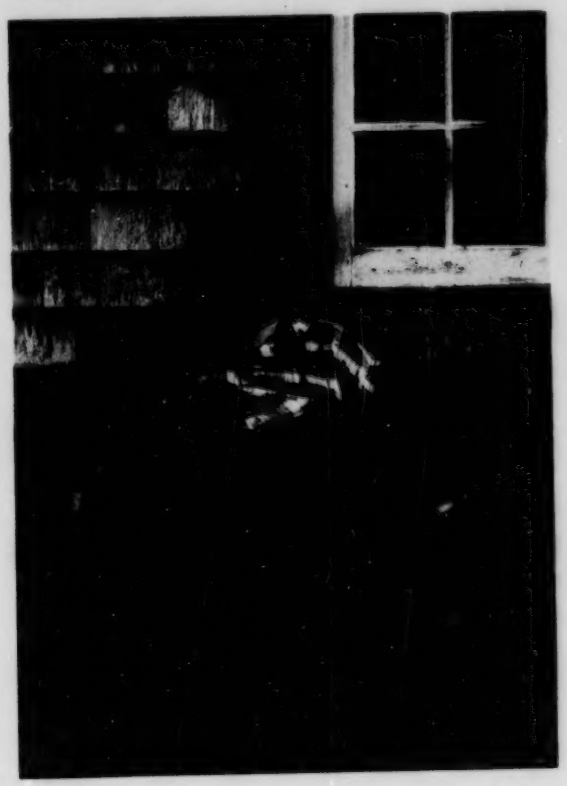

Les points clés concernant les besoins selon différents secteurs d'activités et thèmes sont résumés ci-dessous.

Emploi
On doit de toute urgence diversifier les possibilités d'emploi et les accroître ainsi que stimuler le leadership et l'esprit d'entreprise grâce à une formation appropriée.

Pêches
Ici, les principaux besoins ont trait à la diversification des ressources sur lesquelles la pêche se fonde principalement de même qu'à la création de certaines activités à valeur ajoutée dans l'industrie des pêches des Îles. On doit porter une attention particulière à la restauration du Old Harry Harbour de Grosse-Île, au profit des pêcheurs et de l'industrie touristique.

Éducation
Dans le secteur de l'éducation, les besoins ont principalement trait à l'insuffisance des possibilités offertes dans les Îles. À son tour, le phénomène est imputable à l'insuffisance de la population de base, qui ne répond pas aux exigences minimales officielles fixées pour bon nombre de débouchés éventuels. On doit aussi tenir compte du problème de migration de sortie des jeunes. On voit aussi dans l'initiation au français un important enjeu qui peut être relié à des problèmes de développement dans quelques-uns des autres secteurs d'activité.

Jeunes
De toute évidence, les possibilités d'emploi et d'études représentent des besoins importants pour ce segment critique de la population.

Services de santé et services sociaux
Il résulte du peu d'ampleur des services existants et de l'accessibilité limitée dont souffrent certains secteurs de la communauté de langue anglaise des besoins en développement importants pour cette même communauté.

Tourisme
L'exploitation du potentiel du tourisme à titre d'industrie capable de générer des emplois et de la richesse pour la communauté de langue anglaise constitue un besoin important.

Communications
Dans toute communauté, les communications représentent l'un des éléments qui favorise le plus la cohésion. Au sein de la communauté de langue anglaise des Îles-de-la-Madeleine, les communications sont fragiles en raison de la petite taille de la population de base et des coûts élevés liés à l'exploitation des médias dans un tel contexte. Les communications représentent donc un ensemble de besoins importants.

« Santé » de la communauté
En raison de la population de base limitée et fragile, certains services communautaires sont gravement menacés, notamment les services de pastorale. Si la communauté de langue anglaise est représentée au sein de l'administration locale de deux municipalités, les projets de fusion de toutes les municipalités de l'Îles suscitent de vives préoccupations.

Une vision émergente aux Îles-de-la-Madeleine

La vision qui se dégage de l'évaluation des besoins porte sur trois grands secteurs. Premièrement, l'accès à un bassin d'emplois plus diversifiés est considéré comme essentiel à la survie de la communauté. Si l'industrie des pêches et des activités connexes continue de jouer un rôle important dans l'idée que les membres de la communauté se font d'un tel bassin d'emplois élargis et plus diversifiés, deux autres secteurs sont jugés dignes d'intérêt : l'expansion de l'industrie touristique (en particulier celle de la petite entreprise) davantage axée sur la minorité linguistique anglophone et une participation accrue des anglophones dans le secteur public. L'amélioration de l'accès aux débouchés existants sera en grande partie fonction de l'établissement de programmes d'initiation au français, langue seconde, ainsi que d'un meilleur accès à ces derniers et à d'autres possibilités de formation. Deuxièmement, le maintien et l'expansion d'un système d'éducation adéquat accordant une attention particulière aux besoins du petit groupe relativement isolé de L'Île-d'Entrée revêtent également une importance centrale dans la vision de la communauté que les anglophones de l'Îles voudraient bâtir. Troisièmement, la communauté de langue anglaise aimerait s'employer à la création d'une communauté qui fonctionne mieux et qui serait dotée d'un sentiment de fierté et de solidarité communautaires plus grand, à laquelle chacun serait fier d'appartenir et aurait à cœur de participer.

Défis et possibilités aux Îles-de-la-Madeleine

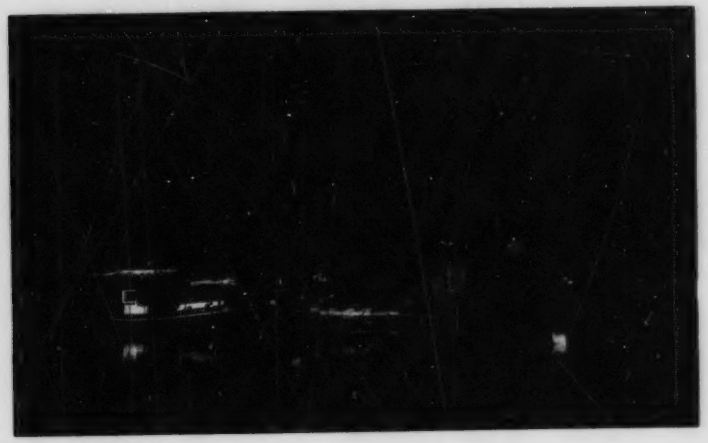

Les Îles-de-la-Madeleine forment un milieu géographique unique dans lequel une communauté de langue anglaise relativement active continue de fonctionner. Dans l'ensemble, l'industrie de la pêche a représenté une force des plus positives pour la communauté, qu'elle a jusqu'à tout récemment mise à l'abri des autres tensions associées au fait d'être une petite communauté dotée d'une capacité bilingue limitée et d'une assise économique étroite. La situation actuelle du système d'éducation et l'accès à divers services en anglais suscitent de vives préoccupations. Ces dernières sont rendues plus aiguës par la situation actuelle de l'industrie des pêches, la gestion du système d'éducation et les fortes possibilités de réorganisation de l'administration locale. Préparer l'avenir suppose l'établissement et le maintien d'un meilleur accès à un bassin d'emplois accrus et à coup sûr plus diversifiés, de même qu'à la mise au point de moyens novateurs de faire face aux difficultés bien réelles associées à la prestation de possibilités d'études adéquates.

L'expansion du tourisme et de la petite entreprise est au cœur des espoirs immédiats de la communauté. La restauration du Old Harry Harbour constituerait une première étape importante en ce sens, sans parler de la création d'autres activités à vocation touristique dans le secteur, par exemple l'expansion du musée anglophone et du centre patrimonial adjacent. La création de nouveaux débouchés — ce qui aurait des conséquences sur la rétention des jeunes — finirait par avoir des impacts positifs sur la capacité du système scolaire anglophone de survivre et de croître.

Le tableau résume le degré d'importance des principaux enjeux de développement ayant trait aux secteurs d'activité clés.

Tableau 1A
Enjeux, besoins et problèmes principaux liés au développement par secteurs d'activité aux Îles-de-la-Madeleine

Enjeux, problèmes ou besoins liés au développement	Secteur d'activité							
	Santé	Services sociaux	Éducation		Patrimoine, culture et communauté	Emploi et développement économique	Secteur spécial défini par la région	
			Élémentaire à postsec.	Formation			Pêche	Tourisme
Possibilités	●	●	●	●		●	●	●
Migration, seuil de population	●	●	●	●	●	●		
Participation et représentation					●			●
Isolement physique et accessibilité	●	●	●			●		●
Enjeux liés à la gestion de l'info.			●		●			●
Services en anglais	●	●						
Segments de population précis :								
a) jeunes			●	●	●			
b) aînés	●	●						
c) femmes								
d) chercheurs d'emploi				●	●			

Clé : ● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin **grave** dans le secteur d'activité donné.
● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin dans le secteur d'activité donné.

Gaspésie

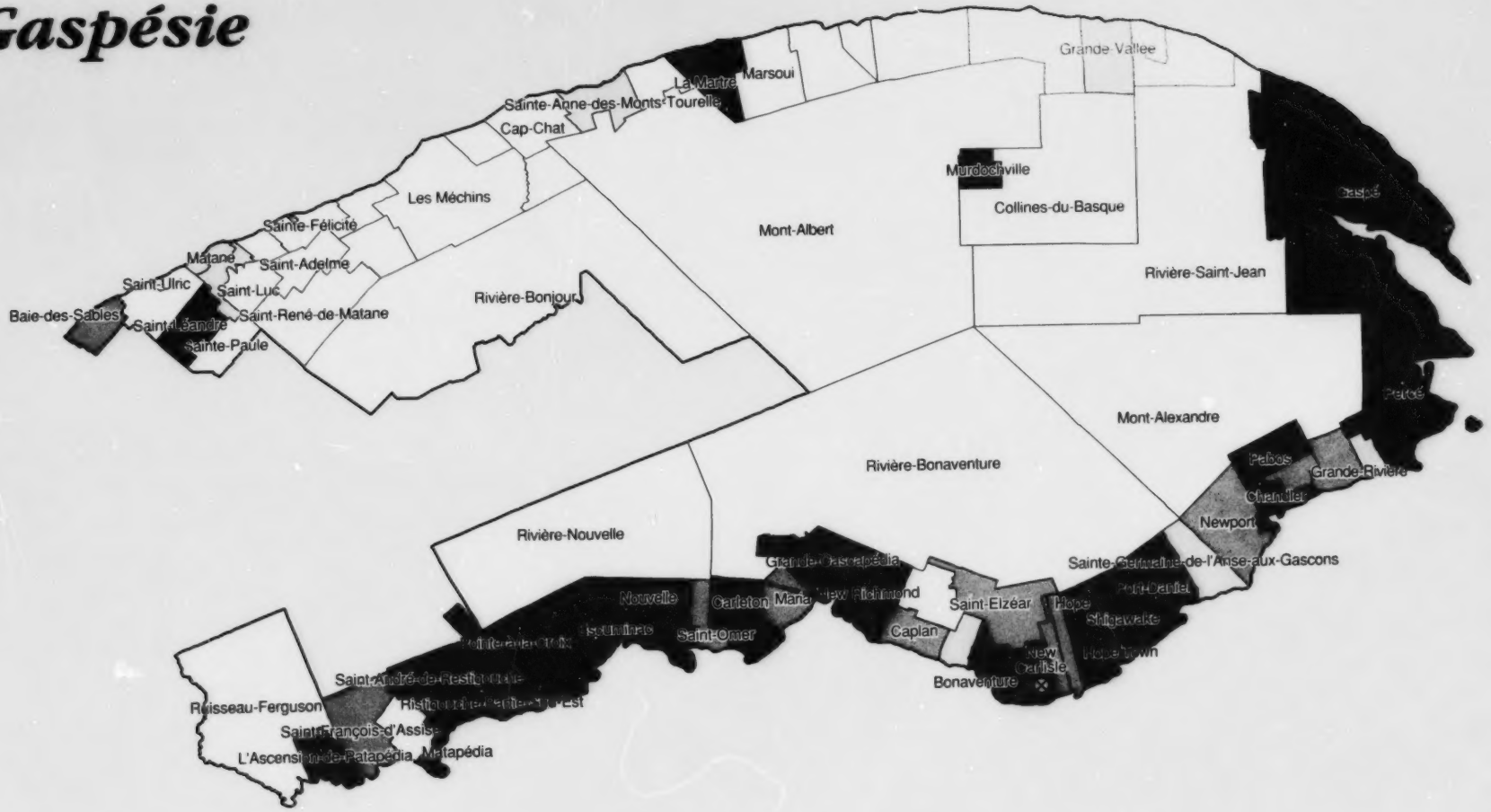

Pourcentage de la population indiquant l'anglais comme sa première langue officielle.

- 52 % – 95 % (7 municipalités)
- 13 % – 52 % (10 municipalités)
- 2 % – 13 % (14 municipalités)
- 1 % – 2 % (12 municipalités)
- 0 % – 1 % (7 municipalités)
- 0 % (32 municipalités)

Recensement Stat. Can. 1996

⊗ Bureau du CASA

2. GASPÉSIE

Introduction

Le présent résumé de l'évaluation des besoins de la minorité de langue anglaise de la Gaspésie s'appuie sur : 1) le rapport sur l'évaluation des besoins en développement des ressources humaines présenté par Shawn McDonald sous la supervision du CASA (Comité d'action sociale anglophone) à la Table communautaire et 2) un groupe de discussion organisé le 25 août. Les sources d'information utilisées aux fins de la présente étude comprennent une analyse et une synthèse de la documentation, des archives de journaux, des interviews avec des dirigeants communautaires et d'autres citoyens.

Contexte régional

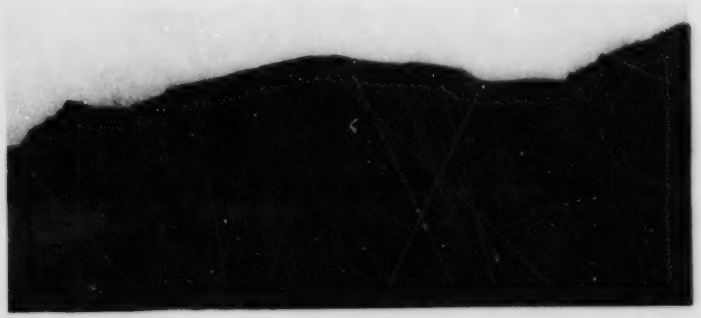

- La Gaspésie est une péninsule de l'est du Québec bordée par trois plans d'eau : la baie des Chaleurs, le golfe du Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent.
- La région s'étend sur plus de 15 000 km².
- Son littoral et ses paysages attrayants sont connus dans le monde entier.
- La plupart des résidents vivent le long de la côte, dont 80 % sur la rive sud.
- Il s'agit d'une région rurale qui compte quelques villages et petites villes.
- À partir de la population micmaque d'origine, des colons d'origines diversifiées ont fait de la région une riche mosaïque culturelle.
- Le développement de la région a été axé sur l'exploitation minière, la foresterie et la pêche, autant de secteurs qui ont subi de graves reculs au cours des dernières années.
- L'activité touristique est à la hausse, mais le potentiel de la région demeure fortement sous-exploité.

La communauté de langue anglaise en Gaspésie

(Pour les chiffres de population, voir l'annexe A : Première langue officielle parlée — anglais — population totale pour 1991–1996 par MRC, et importance relative de la PLOP — population de langue anglaise par MRC — variations 1991–1996.)

On peut résumer comme suit certains des points principaux concernant la communauté de langue anglaise :

- la population de langue anglaise fait les frais d'une migration de sortie d'au moins 1 % par année;

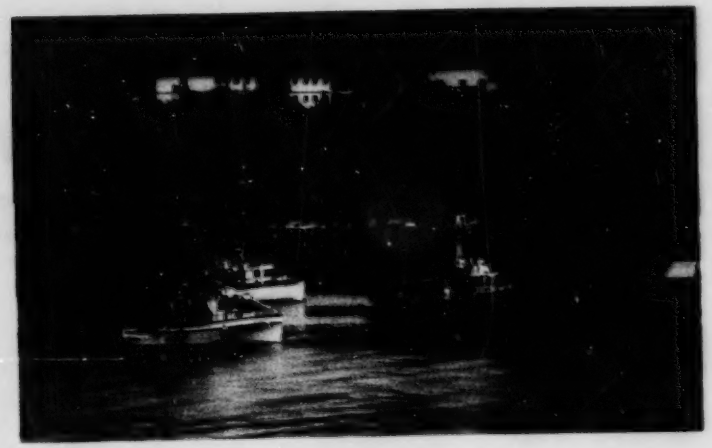

- les Gaspésiens de langue anglaise sont minoritaires. Selon une étude statistique récente, 48,2 % d'entre eux sont âgés de 40 ans et plus, et 25,9 %, de 20 à 39 ans. La majorité des membres de ce dernier segment de la population affiche un bilinguisme fonctionnel;
- bon nombre de membres de la communauté de langue anglaise éprouvent de la difficulté à voir ce qu'ils peuvent faire pour améliorer leur sort;
- la question des débouchés professionnels soulève des préoccupations fondamentales;
- les membres de la communauté de langue anglaise valorisent le travail, sont tournés vers la famille, s'entraident en cas de besoin et s'efforcent de conserver leurs traditions culturelles.

Les principaux points forts de la communauté de langue anglaise de la Gaspésie sont :

- un solide attachement à la région (on tente d'y demeurer ou d'y retourner);
- on dispose d'un solide bassin de bénévoles pour offrir des activités et des services communautaires;
- les collectivités organisent des manifestations et des festivals nombreux;
- la communauté de langue anglaise de la Gaspésie est ancrée dans son histoire, du moins chez les aînés. C'est ce sens de l'histoire et une culture unique qui leur procurent la fierté et la volonté de demeurer sur la côte, peu importe les difficultés (tant sur le plan politique que sur celui de l'isolement relatif).

Les principaux points faibles sont :

- une attitude défensive vis-à-vis du statut de communauté minoritaire;
- après l'obtention d'un diplôme, les possibilités d'apprendre le français sont rares; les personnes qui ne fréquentent ni un collège ni une université ont encore moins d'occasions d'apprendre le français; récemment, on a fait de la capacité de s'exprimer en français une compétence professionnelle reconnue; cependant, avec la délégation des services jadis offerts par DRHC à Emploi-Québec, les cours de formation professionnelle ont pratiquement disparu; le coût des services de français privés ou indépendants est prohibitif;
- à cause de la migration de sortie, la Gaspésie est victime d'une pénurie de personnes scolarisées;
- des attitudes négatives sont répandues (p. ex. la perception selon laquelle la situation de la région ne peut changer);
- les jeunes connaissent mal l'histoire et les attractions de la région.

Besoins en développement économique communautaire de la communauté de langue anglaise de la Gaspésie

On trouvera ci-dessous un résumé des principaux points concernant les besoins, par secteurs d'activité et par thèmes.

Éducation
On doit :

- augmenter le nombre d'inscriptions dans les écoles anglaises pour prévenir les réductions de services de même que les fermetures;
- réduire le temps de déplacement des élèves qui fréquentent des écoles anglaises;
- partager des locaux des systèmes scolaires français et anglais afin de favoriser une meilleure compréhension entre les deux cultures; les jeunes issus d'établissements de ce genre semblent mieux utiliser la langue et la culture de l'autre;
- accroître le nombre de conseillers professionnels auxquels les élèves ont accès;
- constituer un comité régional de l'éducation et du travail chargé de répondre aux besoins en ressources humaines et de créer des possibilités de formation;
- accroître l'utilisation des technologies informatiques dans le domaine de l'éducation;
- assurer un meilleur accès aux cours de français, langue seconde;
- augmenter le nombre de possibilités grâce au télé-enseignement; la nouvelle technologie pourrait beaucoup faire pour venir en aide aux petites écoles en difficulté de la région.

Santé et services sociaux
On doit :

- accroître le nombre de spécialistes qualifiés dans le domaine de la santé;
- accroître la disponibilité d'information concernant les allocations de voyage mises à la disposition des personnes qui doivent sortir de la région pour accéder à des soins de santé;
- augmenter le nombre de travailleurs sociaux, de conseillers et de psychiatres bilingues;
- accroître la disponibilité de services bilingues à Info-Santé;
- établir des services en anglais, par exemple des refuges pour femmes.

Secteurs culturel, religieux et historique
On doit :

- associer davantage les jeunes aux activités à vocation patrimoniale;
- améliorer la représentation de l'histoire des communautés de langue anglaise dans les musées.

Emploi et économie
On doit préconiser les mesures suivantes :

- de nouvelles expansions dans l'industrie minière et dans les fonderies;
- le recyclage des pêcheurs, à la lumière de l'effondrement des stocks de morue — il faudrait aussi étudier la possibilité d'exploiter d'autres ressources halieutiques pour permettre le redressement des stocks de morue et entreprendre des études liées à l'industrie de la pêche;
- la création et la promotion d'activités touristiques; de même que la formation des personnes bilingues appelées à travailler au sein de l'industrie touristique;
- l'investissement dans la préservation des forêts et dans les efforts de reboisement;
- la modernisation des usines de pâtes et papier ainsi que la création d'une scierie pour créer de nouveaux emplois;
- l'accroissement du soutien public de l'industrie forestière;
- le développement de l'industrie agricole, y compris l'élimination des « intermédiaires », la formation d'une coopérative agricole et l'adoption de pratiques de mise en marché plus proactives des produits régionaux;
- l'octroi d'une aide gouvernementale dans le secteur agricole.

Communications
On doit :

- augmenter la clientèle d'une chaîne locale de télévision par câble;
- créer davantage d'émissions de télévision locale en langue anglaise;
- créer des entreprises informatiques et des centres d'appels;
- diminuer les coûts des services d'Internet et de télévision par câble.

Loisirs
On doit :

- compter sur un meilleur accès à la littérature et aux films en langue anglaise, etc;
- augmenter le nombre de manifestations sociales communautaires en anglais ainsi que mieux mousser la publicité de telles activités.

Transports
On doit :

- augmenter l'accès à des moyens de transport abordables — y compris la diminution des tarifs qui régissent les déplacements en train et en avion;
- doter la Gaspésie d'un système de transport en commun.

Le tableau 2a) ci-joint résume le degré d'importance relatif des enjeux principaux liés au développement par secteurs d'activité.

Une vision émergente en Gaspésie

La vision de la communauté de langue anglaise qu'on préconise est celle d'une communauté plus unie, dotée de meilleurs moyens de communication internes et mieux sensibilisée à son patrimoine de même qu'aux services et aux occasions qui existent déjà. De plus, on aimerait que la communauté bénéficie d'un bassin d'emplois plus diversifiés et d'un meilleur accès à la formation, y compris aux cours de français, langue seconde.

Défis et possibilités en Gaspésie

Il est clair que les anglophones de la Gaspésie souhaitent conserver et enrichir leur identité communautaire, aux fins de la sensibilisation à leur histoires et susciter une fierté plus grande au sein de la communauté. Ils souhaitent une amélioration des communications à l'intérieur de la communauté (grâce à une meilleure utilisation des médias de langue anglaise et à l'expansion de ces derniers). Ils souhaitent aussi que les membres de la communauté soient mieux sensibilisés aux services offerts et à ceux auxquels ils sont en droit de s'attendre (p. ex. des travailleurs anglophones dans le domaine des soins de santé). Ils aimeraient enfin que les activités de la communauté génèrent plus de participation.

Sur le front du développement économique, ils sont d'avis qu'on doit de toute urgence mettre au point des programmes de formation professionnelle en anglais pour garder les élèves à l'école et en Gaspésie. Selon eux, il faut également investir davantage de temps et d'argent dans l'exploration de nouvelles avenues dans le secteur des mines et des pêches ainsi que dans l'exploitation du plein potentiel des secteurs forestier, agricole et touristique.

Enfin, ils considèrent que l'établissement d'un réseau de transport en commun adéquat représente un besoin important, dans le contexte des enjeux communautaires aussi bien que dans celui du développement économique.

Tableau 2a
Enjeux, besoins et problèmes principaux liés au développement par secteurs d'activité en Gaspésie

Le tableau résume le degré d'importance des enjeux principaux liés au développement en ce qui a trait aux principaux secteurs d'activité.

Enjeux, problèmes ou besoins liés au développement	Secteur d'activité					
	Santé	Services sociaux	Éducation		Patrimoine, culture et communauté	Emploi et développement économique
			Élémentaire à postsec.	Formation		
Possibilités			●	●		●
Migration, seuil de population			●	●	●	
Participation et représentation				●	●	●
Isolement physique et accessibilité	●	●	●	●	●	●
Enjeux liés à la gestion de l'info.	●	●	●	●	●	●
Services en anglais	●	●	●	●	●	
Segments de population précis :						
a) jeunes	●	●	●	●	●	●
b) aînés		●	●			
c) femmes		●				
d) autres (préciser)		● Femmes violentées				

Clé : ● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin **grave** dans le secteur d'activité donné.
● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin dans le secteur d'activité donné.

Basse-Côte-Nord

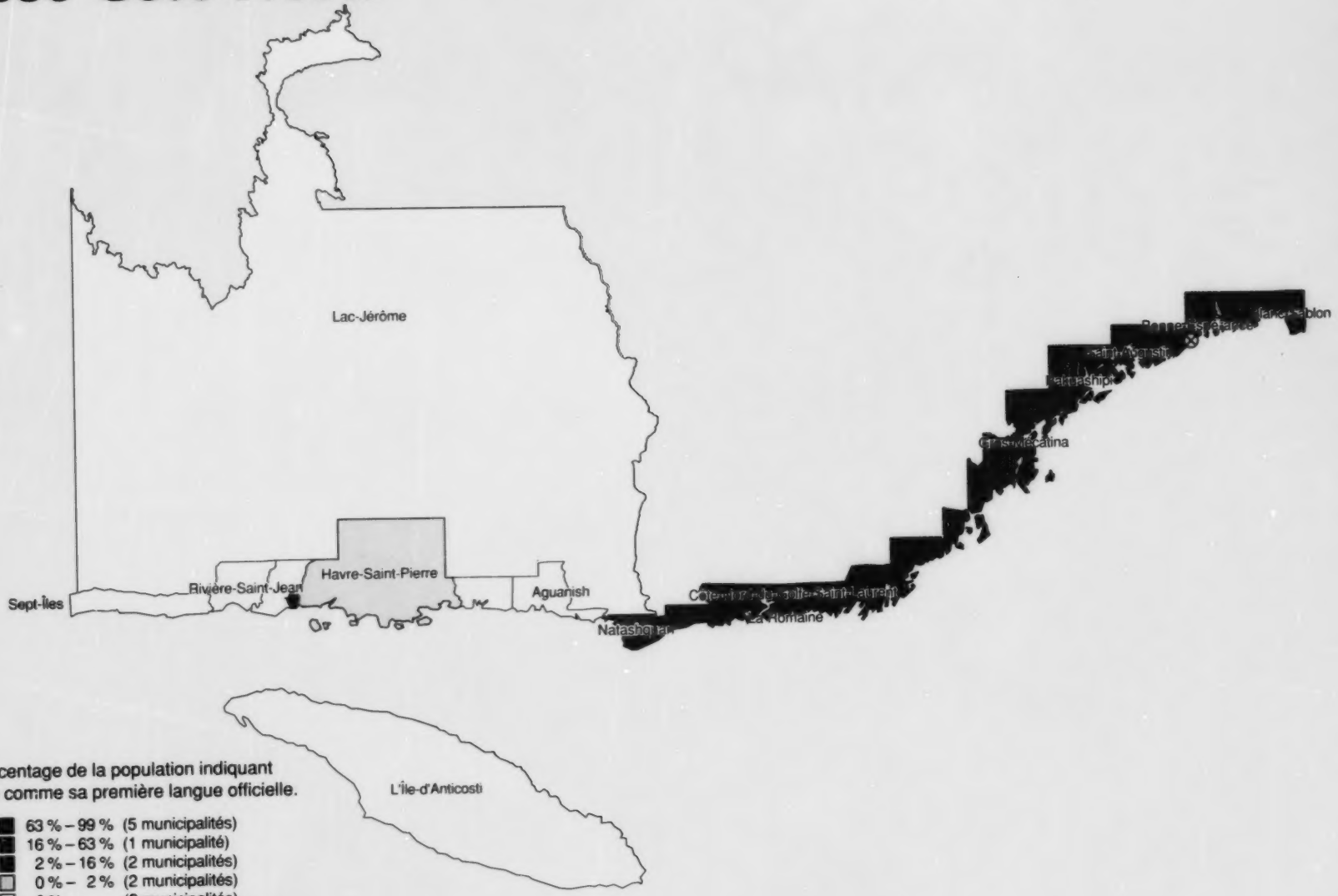

Pourcentage de la population indiquant l'anglais comme sa première langue officielle.

- 63 % – 99 % (5 municipalités)
- 16 % – 63 % (1 municipalité)
- 2 % – 16 % (2 municipalités)
- 0 % – 2 % (2 municipalités)
- 0 % (8 municipalités)

Recensement Stat. Can. 1966

⊗ Bureau de l'Association des Côtiers de la Basse-Côte-Nord

3. BASSE-CÔTE-NORD

Introduction

Le présent résumé de l'évaluation des besoins de la minorité de langue anglaise de la Basse-Côte-Nord s'appuie sur : 1) le rapport sur l'évaluation des besoins en développement des ressources humaines présenté par Shannon Keats pour le compte de l'Association des Côtiers de la Basse-Côte-Nord à la Table communautaire et 2) les conclusions d'un groupe de discussion organisé le 11 septembre 1999. Les sources d'information utilisées aux fins de l'étude pour la Basse-Côte-Nord proviennent d'une étude et d'une synthèse approfondies de la documentation, d'une série d'interviews, surtout au téléphone; on a utilisé le télécopieur pour faire parvenir un questionnaire à de nombreux répondants.

Contexte régional

Aux fins de l'épanouissement de la communauté de langue anglaise du Québec, la Basse-Côte-Nord représente une région aux caractéristiques uniques, en raison de sa situation géographique, de la bande de terrain étroite mais d'une longueur prodigieuse qu'elle occupe le long de la rive nord du golfe du Saint-Laurent et, enfin, du pourcentage important de la population totale que représentent les anglophones.

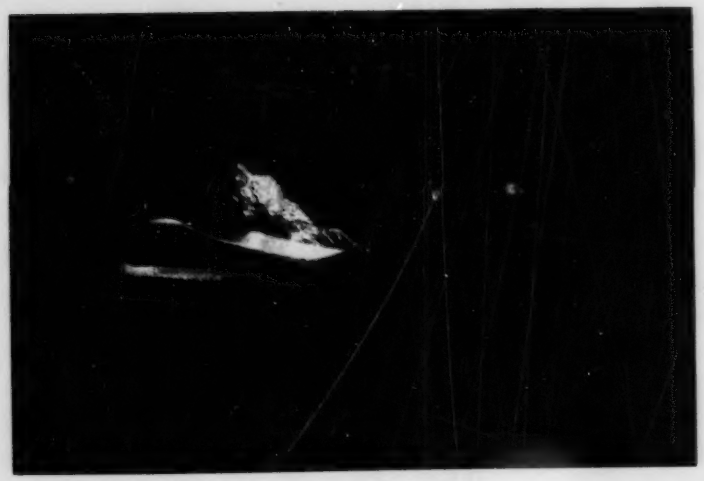

On peut résumer comme suit les principales caractéristiques de la région :

- la Basse-Côte-Nord est la sous-région située à l'est de la rive nord du golfe du Saint-Laurent;
- elle s'étend sur environ 500 km, de Natasquan à la frontière du Labrador, au-delà de Blanc-Sablon; elle se compose de 15 collectivités (regroupées en cinq municipalités) et de deux réserves montagnaises réparties le long de la côte;
- la plupart des villages ne sont servis par aucun lien routier;
- la région se caractérise par un relief accidenté et des terres stériles balayées par le vent; les hivers sont froids, et les étés, frais;
- il est coûteux de se rendre dans la région et d'en sortir, et les déplacements d'un village à l'autre, à l'intérieur même du territoire, sont difficiles;
- l'assise économique est principalement axée sur les ressources maritimes, en particulier la pêche;
- en raison de l'isolement relatif de la région, bon nombre de services sont difficile d'accès, et certains services importants sont même offerts à l'extérieur de la région, soit à Sept-Îles.

La communauté de langue anglaise en Basse-Côte-Nord

(Pour les chiffres de population, voir l'annexe A : Première langue officielle parlée — anglais — population totale pour 1991–1996 par MRC, et importance relative de la PLOP — population de langue anglaise par MRC — variations 1991–1996.)

On peut résumer par les points suivants les principales caractéristiques de la communauté de langue anglaise de la Basse-Côte-Nord :

- la région compte environ 6 000 habitants, et la langue dominante est l'anglais;
- on y retrouve cependant deux villages francophones et une collectivité bilingue;
- les diverses collectivités ont une histoire et un vécu communs, axés sur la pêche à la morue et la chasse au phoque;
- les habitants des villages descendent pour la plupart des premiers colons qui se sont établis dans la région à partir de la fin du XIX^{e} siècle;
- les migrants arrivés au XIX^{e} siècle étaient anglophones et francophones;
- la migration de sortie est un phénomène qui revêt une importance particulière aux yeux des jeunes de la région;
- les anglophones représentent un pourcentage important de la population de la région;
- la population accuse un vieillissement sensible.

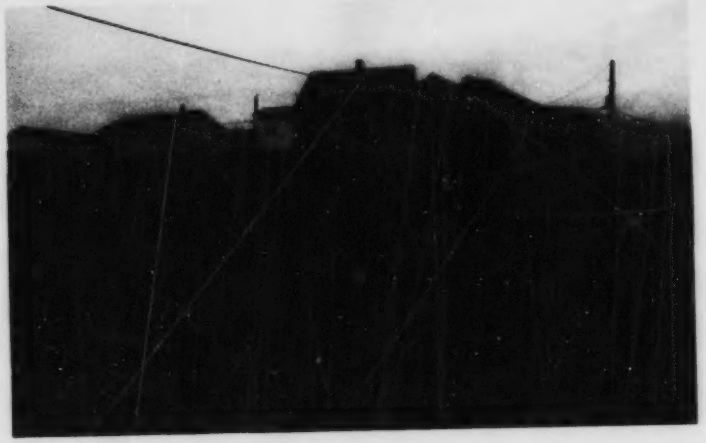

Les principaux points forts de la communauté de langue anglaise de la Basse-Côte-Nord ont trait au fort sentiment d'appartenance qui anime bon nombre de personnes et à la valeur qu'elles attachent au travail dur et honnête; par ailleurs, le milieu des affaires accorde à la communauté un degré important de soutien. Même les personnes qui s'en vont sont très attachées à la région. La communauté de langue anglaise se caractérise par des racines historiques profondes. Parmi d'autres points forts, citons l'infrastructure importante en place, en particulier dans le domaine des transports (maritime et aérien) et les ressources que les régions pourraient tirer du développement touristique futur (p. ex. les charmes particuliers des paysages, la faune océanique et l'histoire de la région. La pêche de même que l'exploitation minière et forestière sont d'autres ressources sous-exploitées.

Les principaux points faibles de la communauté de langue anglaise ont en premier lieu trait aux difficultés d'accès et à l'isolement, qui ont freiné la diversification de l'économie. L'isolement relatif de bon nombre de collectivités a également aggravé les problèmes sociaux et familiaux. Le coût élevé du transport a un impact particulier sur l'accès aux services de santé, à l'éducation postsecondaire et au développement économique (en particulier le tourisme). En ce

qui concerne le bilan de « santé » de bon nombre de collectivités, un segment important de la population de la communauté de langue anglaise semble manquer d'intérêt envers l'avenir de leur collectivité, ce qui pose un important défi pour le maintien et l'expansion du bassin de bénévoles sur lesquels s'appuient les organismes communautaires. Les jeunes sont facilement entraînés ailleurs, et il arrive trop fréquemment que les déplacements temporaires effectués à des fins d'étude deviennent permanents. La fragilité des réseaux de communication et le fait que le taux de bilinguisme soit insuffisant le long de la côte constituent d'autres points faibles.

On résume ci-dessous les principaux points liés aux besoins par différents secteurs d'activité et thèmes.

Besoins en développement économique communautaire de la communauté de langue anglaise de la Basse-Côte-Nord

Emploi et développement économique
Les commentaires qui figurent ci-dessous ont trait à l'économie en général de même qu'à des secteurs précis, par exemple la pêche, l'agriculture et le développement industriel et commercial.

Les problèmes liés à l'emploi et au développement économique sont naturellement à la base de bon nombre d'autres problèmes (p. ex. ceux qui ont trait à la taille des communautés et à la rétention des jeunes dans la région). Récemment, le déclin de la pêche traditionnelle a aggravé la situation : en effet, bon nombre de personnes dépendent de la pêche et du projet ponctuel de création d'emplois pour « joindre les deux bouts ». La pêche demeure un secteur très important; il est donc impératif de trouver des moyens de diversifier davantage les ressources fondamentales sur lesquelles l'industrie repose.

En ce qui concerne le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, l'activité régionale est très limitée. De toute évidence, l'état des lieux restreint les possibilités dans ce domaine, tout comme la taille du marché local. Cependant, la production locale pourrait vraisemblablement répondre à certains besoins locaux.

De même, le développement industriel et commercial, s'il répond aux besoins fondamentaux immédiats, est lui aussi fort limité. Le phénomène s'explique par les difficultés d'accès à la région de même que par les coûts élevés du transport dans un contexte mondial fortement concurrentiel.

En ce qui concerne le travail dans l'industrie de la construction, le fait qu'on exige de l'expérience limite les possibilités offertes aux unilingues anglophones. On doit donc trouver des moyens de doter ces personnes de l'expérience de travail nécessaire en plus de leur donner accès à des cours de français, langue seconde.

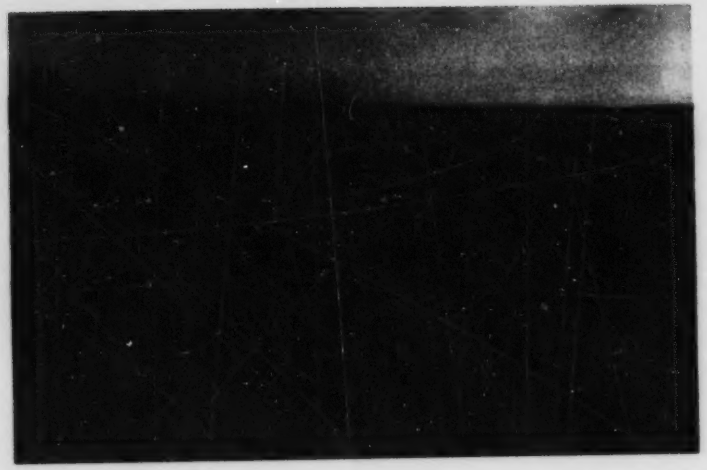

Tourisme

Dans la région, le secteur touristique en est encore au stade embryonnaire. La région possède quelques ressources marquantes qui pourraient être exploitées (p. ex. le paysage, la nature et l'histoire culturelle de la région), mais on devra pour ce faire établir des communications et un processus d'élaboration de « produits » efficace également.

Culture et histoire

La région possède indubitablement une histoire et une culture riches; cependant, des indices donnent à penser qu'une partie de cette histoire et de cette culture est menacée. La pêche, qui est l'une des pierres angulaires de la culture et de l'histoire de la région, a connu d'énormes difficultés au cours des dernières années. On doit mieux sensibiliser les résidents, en particulier les jeunes, aux atouts culturels de la région et en faire une ressource touristique importante.

Communications

Des communications efficaces représentent un besoin pressant pour la région. Les services de communication sont irréguliers, et les stations locales de même que le journal récemment créé sont vulnérables en raison d'un financement inadéquat et incertain. Le service postal est fréquemment interrompu, et les retards sont monnaie courante. On doit de toute urgence s'attaquer au problème de développement lié aux communications dans la mesure où il est à la base de bon nombre d'autres problèmes. Les ressources de base comme les services de téléphone cellulaire n'existent pas dans la région. Les services de messagerie (comme Purolator et Fedex) ne sont pas dispensés sur la Basse-Côte-Nord.

Éducation

Si la plupart des villages sont dotés d'une infrastructure scolaire, cette dernière est relativement limitée. Dans de nombreuses collectivités, les jeunes doivent dès l'âge de 13 ans fréquenter une école dans un autre village de la côte ou d'une autre région. Le fait que la commission scolaire soit établie à l'extérieur de la région, soit à Sept-Îles, complique les rapports avec le système d'éducation.

Étant donné la petite taille des collectivités, le nombre minimum d'élèves que doit compter une classe représente aussi un problème lié à la formation. Par ailleurs, on doit trouver le moyen de mieux sensibiliser la population à la connaissance du français en tant que compétence professionnelle.

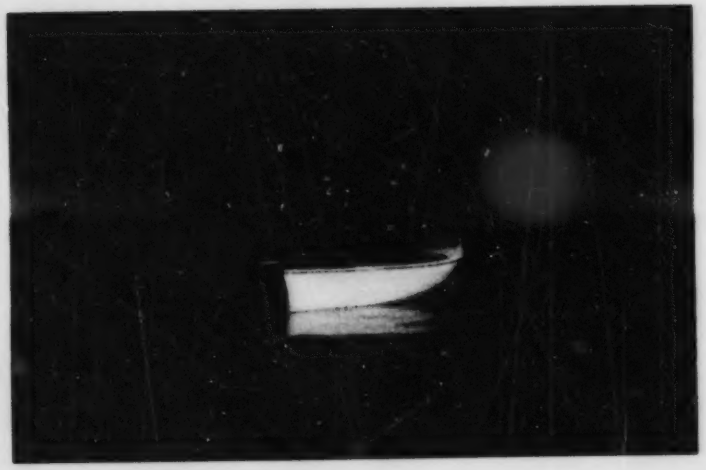

Santé et services sociaux
Dans les collectivités, les services de santé posent un ensemble de problèmes de taille. Bon nombre de services ne sont accessibles qu'au terme de déplacements coûteux, à l'intérieur ou à l'extérieur de la région. On pense aussi que le niveau et la nature des services offerts ne répondent pas adéquatement aux besoins de la population de ces petites collectivités.

Les aînés représentent un segment particulier de la population pour qui les niveaux de services et l'accès à ces derniers se révèlent des plus problématiques. Les personnes atteintes d'un handicap physique ou intellectuel sont aussi touchées par une pénurie de services. À l'heure actuelle, aucun centre ne donne à ces personnes la possibilité de continuer à vivre dignement au sein de leur culture et de leur environnement régional.

Communauté
Bon nombre d'autres problèmes mentionnés ci-dessus ont aussi trait à la communauté. S'y ajoutent les préoccupations soulevées à propos de la religion et de son rôle dans la vie communautaire (les congrégations, qui sont de petite taille, voient leurs effectifs diminuer) ainsi que du choix limité d'activités sportives et récréatives offertes dans bon nombre de petites collectivités. Enfin, les résidents s'inquiètent de la qualité de l'environnement de leur collectivité et soulignent qu'il faut prendre des mesures dans quelques secteurs pour créer des collectivités plus « saines », sur le plan environnemental.

Transports
Comme on l'a déjà mentionné, les enjeux et les problèmes liés au transport sous-tendent bon nombre de problèmes soulevés dans les autres secteurs. Les principaux enjeux portent principalement sur les coûts (p. ex. ceux du transport aérien), la nécessité d'établir des liens routiers avec le reste du Québec et l'établissement d'un réseau routier sur la Basse-Côte-Nord. En s'attaquant à ces problèmes, on pourra remédier à d'autres problèmes liés au tourisme, au développement économique et aux communications en général.

Jeunes
Les jeunes sont au cœur de l'avenir de toute communauté. Lorsqu'ils partent définitivement, que ce soit pour poursuivre des études ou occuper un emploi, et qu'ils ne sont pas remplacés, les communautés relativement isolées subissent un tort pratiquement irréparable. On a déjà fait allusion à leurs besoins sous d'autres rubriques (c'est-à-dire un accès meilleur et moins coûteux à des possibilités d'études, l'accès à des programmes de formation à l'esprit d'entreprise et une sensibilisation plus grande à l'importance que revêt l'apprentissage du français).

Le tableau d'accompagnement 3a résume l'importance relative des principaux enjeux liés au développement dans le contexte des différents secteurs d'activité.

À la lumière de la recherche effectuée, la vision qu'ont les anglophones de la Basse-Côte-Nord de leur communauté comporte les éléments suivants :

- une communauté moins isolée (à l'intérieur de la région et par rapport au reste du monde) grâce à de meilleurs moyens de transport et à des moyens de communication améliorés et plus stables en général;
- une communauté mieux en mesure de s'occuper de ses aînés;
- une communauté mieux en mesure de retenir ses jeunes, grâce à un meilleur accès à des possibilités d'études et de formation;
- une communauté dotée d'une assise économique plus diversifiée, y compris des ressources fondamentales plus diversifiées pour la pêche;
- une communauté au sein de laquelle la culture, les traditions et l'histoire de la région sont célébrées et utilisées de façon proactive aux fins du développement touristique;
- une communauté dotée d'un meilleur accès aux services de santé et aux services sociaux;
- une communauté dotée de l'expertise, des connaissances et des compétences nécessaires à son épanouissement, ce qui crée une communauté davantage axée sur l'entrepreneuriat;
- une communauté déterminée à exploiter ses capacités et à miser sur la coopération et la solidarité.

Défis et possibilités en Basse-Côte-Nord

La Basse-Côte-Nord est une région confrontée à des défis uniques liés à l'accessibilité et aux communications. Toute amélioration de la qualité de vie dans la région passe par la prise de mesures dans ces domaines. Dans le domaine de l'emploi, la pêche demeure extrêmement importante pour la région, en dépit des difficultés qu'elle a connues récemment. Il est donc essentiel de trouver des moyens de diversifier les ressources fondamentales sur lesquelles l'industrie s'appuie ainsi que de diversifier l'assise économique en général. Dans le domaine du tourisme, les possibilités de développement sont liées de près aux problèmes liés au transport. Malgré certaines difficultés, la communauté de langue anglaise de la région dans son ensemble possède un fort sentiment d'identité et d'appartenance; pour faire en sorte que la dynamique s'accentue, on doit miser sur de meilleures communications et une capacité plus grande de retenir les jeunes. Il est également essentiel que les diverses communautés qui composent la région créent entre elles une solidarité et un esprit coopératif plus solides.

Le tableau résume l'importance des principaux enjeux liés au développement dans le contexte des secteurs d'activité majeurs.

Tableau 3a
Enjeux, besoins et problèmes principaux liés au développement par secteurs d'activité sur la Basse-Côte-Nord

Enjeux, problèmes ou besoins liés au développement	Secteur d'activité							
	Santé	Services sociaux	Éducation		Patrimoine, culture et communauté	Emploi et développement économique	Secteur spécial défini par la région	
			Élémentaire à postsec.	Formation			Communications	Tourisme
Possibilités	●	●	●	●	●	●	●	●
Migration, seuil de population	●	●	●	●	●	●	●	
Participation et représentation			●	●	●	●	●	●
Isolement physique et accessibilité	●	●	●	●	●	●	●	●
Enjeux liés à la gestion de l'info.	●	●	●	●	●	●	●	●
Services en anglais	●	●		●	●		●	
Segments de population précis :								
a) jeunes	●	●	●	●	●	●	●	●
b) aînés	●	●					●	
c) femmes	●	●		●	●	●	●	
d) chercheurs d'emploi				●		●		

Clé : ● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin ***grave*** dans le secteur d'activité donné.
● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin dans le secteur d'activité donné.

Outaouais

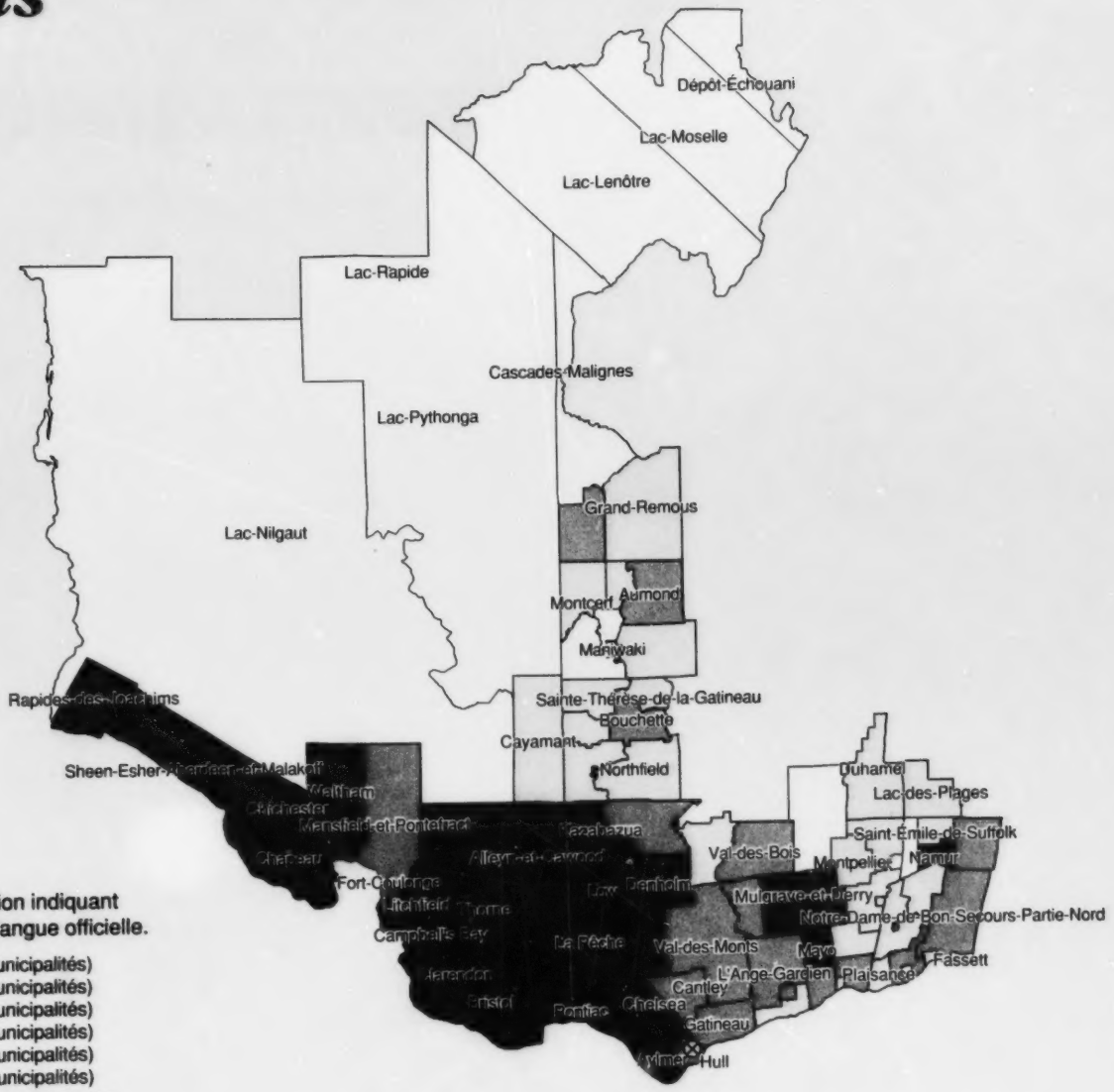

Pourcentage de la population indiquant l'anglais comme sa première langue officielle.

■	75 % – 100 %	(11 municipalités)
■	50 % – 75 %	(8 municipalités)
■	27 % – 50 %	(9 municipalités)
■	7 % – 27 %	(21 municipalités)
□	1 % – 7 %	(27 municipalités)
□	0 %	(13 municipalités)

Recensement Stat. Can. 1996

⊗ Bureau de l'Outaouais Alliance

4. OUTAOUAIS

Introduction

Le présent résumé des besoins en développement de la communauté de langue anglaise de la région de l'Outaouais s'appuie sur : 1) le rapport sur l'évaluation des besoins en développement des ressources humaines présenté par Lisa Bishop sous la supervision de l'Outaouais Alliance à la Table communautaire et 2) les conclusions de deux groupes de discussion, l'un tenu à Hull le 29 juin 1999 et l'autre à Shawville, le 6 août 1999. Parmi les sources d'information utilisées aux fins de l'étude, mentionnons les interviews, un examen de la documentation, des sites Internet et des groupes de discussion.

Contexte régional

Les points qui suivent résument les principales caractéristiques régionales avec lesquelles compose la communauté de langue anglaise qui vit dans l'Outaouais, région où on retrouve certains forts contrastes entre sous-régions :

- à l'est, la région s'étend au-delà de Montebello et, à l'ouest, jusqu'à Rapides-des-Joachims. Elle est bornée au nord par le plateau laurentien et, au sud, par la rivière des Outaouais;
- on y retrouve quelques sous-régions distinctes, nommément Hull, Aylmer, Gatineau, la Basse Gatineau, Papineau, Pontiac et Maniwaki.

La communauté de langue anglaise dans la région de l'Outaouais

(Pour les chiffres de population, voir l'annexe A : Première langue officielle parlée — anglais — population totale pour 1991–1996 par MRC, et importance relative de la PLOP — population de langue anglaise par MRC — variations 1991–1996.)

On peut résumer par les points suivants les principales caractéristiques de la communauté de langue anglaise de l'Outaouais.

- Les immigrants de langue anglaise ont été les premiers à s'établir dans la région de l'Outaouais.
- Les anglophones comptent pour 16,6 % de la population de l'Outaouais, ce qui représente environ 50 000 personnes.
- La majorité des anglophones de l'Outaouais vit dans la région d'Aylmer-Hull.
- La communauté de langue anglaise s'enorgueillit d'une longue tradition et d'un important patrimoine.
- La région se caractérise par une grande mobilité entre l'Ontario et le Québec.
- Dans son ensemble, la région témoigne d'un solide attachement au fédéralisme.

- On souhaite que la région soit davantage consultée relativement aux questions liées à l'accès, aux services et aux activités régionales.
- On souhaite promouvoir un bilinguisme plus grand chez les anglophones et les francophones.

Contextes des sous-régions et communautés de langue anglaise

En raison des écarts marqués entre sous-régions, on a formulé certains commentaires précis à propos de chacune.

HULL

- Principal centre urbain dans l'ouest du Québec, la ville est située au confluent de la rivière des Outaouais et de la rivière Gatineau.
- À l'origine axée sur l'exploitation forestière, la ville est l'une des plus importantes de la région.
- Le principal employeur est le gouvernement fédéral, suivi par le gouvernement provincial.
- La région possède un grand nombre de lieux historiques, de musées canadiens et de parcs naturels bien connus.
- Elle accueille bon nombre de manifestations organisées dans la région de la capitale nationale, par exemple Bal de Neige et le Festival des tulipes.

LA COMMUNAUTÉ DE LANGUE ANGLAISE À HULL

- Les anglophones, dont le nombre augmente, comptent aujourd'hui pour 9 % de la population totale.

AYLMER

- Ce petit centre est doté d'une administration locale dont les origines sont antérieures à celles du Canada.
- À l'origine, il s'agissait d'une ville forestière et d'un centre de navigation.
- La ville est devenue une banlieue-dortoir prospère après avoir pendant des années abrité les résidences d'été d'une poignée de personnes bien nanties.

LA COMMUNAUTÉ DE LANGUE ANGLAISE À AYLMER

- La communauté de langue anglaise compte pour 38 % de la population totale d'Aylmer.
- On retrouve dans la région de nombreuses personnes d'origines diversifiées. Elles considèrent majoritairement que l'anglais est leur première langue officielle.

GATINEAU

- Gatineau est une autre ville importante de la région.
- La ville est connue pour son infrastructure hydroélectrique.
- À l'origine, elle est une ville forestière. Aujourd'hui encore, l'industrie forestière et l'industrie des produits du bois occupent une place prépondérante dans l'assise économique de la ville.
- La population de Gatineau est jeune par rapport à celle du reste de la région.
- La région de la vallée de la Basse Gatineau possède de somptueux paysages, de sorte que le tourisme représente une force dominante dans la collectivité. L'industrie artisanale y est aussi fort dynamique.
- La région de la vallée de la Basse Gatineau accueille en outre bon nombre de petites entreprises en pleine expansion.

LA COMMUNAUTÉ DE LANGUE ANGLAISE À GATINEAU

- La communauté de langue anglaise compte pour 9 % de la population de la ville de Gatineau
- Dans la Basse Gatineau, la proportion s'élève à 24 %.

PAPINEAU

- Vaste région s'étendant sur un territoire de quelque 33 000 km^2.
- À l'origine, la région était un important fournisseur de pâtes et papier pour la Grande-Bretagne.
- Les pâtes et papier demeurent la principale industrie de la région.
- Les secteurs agricole et forestier sont également des secteurs d'activité très présents.
- La région compte une communauté culturelle et artistique reconnue.
- Il s'agit d'une région dotée d'immeubles patrimoniaux et pittoresques ainsi que d'une diversité de parcs naturels.

LA COMMUNAUTÉ DE LANGUE ANGLAISE À PAPINEAU

- La communauté de langue anglaise compte pour 9 % de la population.

PONTIAC

- Région située au nord-ouest de l'Outaouais et occupant 10 % de l'ensemble du territoire de la région.
- Dans la région de l'Outaouais, c'est le secteur qui possède le plus fort potentiel agricole.
- L'économie de la région repose sur les ressources naturelles, la foresterie occupant une place prépondérante.
- En pleine expansion, l'industrie touristique mise sur les caractéristiques naturelles de la région (pêche, chasse, navigation de plaisance, etc.).
- Au fur et à mesure que l'activité touristique s'accroît dans la région, on fait la promotion de sites historiques.
- La population se caractérise par un exode des jeunes et le retour de certains adultes. Il en résulte un vieillissement de la population.
- La population a diminué depuis 1970, ce qui a porté préjudice aux entreprises et au système d'éducation.
- Plus de 60 % des résidents de la région appartiennent à la communauté de langue anglaise.
- Le taux de chômage y est plus élevé que dans la plupart des autres secteurs de la région.

LA COMMUNAUTÉ DE LANGUE ANGLAISE À PONTIAC

- La population de langue anglaise compte pour plus de 60 % de la population.

MANIWAKI

- Il s'agit d'une région très éloignée.
- Les liens qu'elle entretient avec l'Ontario sont très limités par rapport à ceux qu'on observe dans le reste de la région de l'Outaouais.
- Au nombre des principales industries de la région, citons les moulins, les usines et l'industrie du bois de sciage.
- Le taux de chômage y est élevé.
- On y retrouve une réserve autochtone bien connue.
- La communauté de langue anglaise est extrêmement bien intégrée à la communauté de langue française.

LA COMMUNAUTÉ DE LANGUE ANGLAISE À MANIWAKI

- Dans cette sous-région, on note un taux élevé de bilinguisme chez les anglophones, mais pas nécessairement chez les francophones.
- Pour avoir accès à de nombreux services, la communauté de langue anglaise doit utiliser le français.

Les principaux points forts de la communauté de langue anglaise de l'Outaouais sont :

- un niveau élevé de bilinguisme (sauf dans certaines régions rurales);
- un niveau de respect élevé pour la communauté de langue française;
- une longue tradition de collaboration avec la communauté de langue française, dans le respect des identités culturelles respectives de chacun;
- une participation active aux débats nationaux;
- de nombreux résidents ont des racines profondes dans la communauté;
- une augmentation progressive du nombre d'anglophones dans les milieux urbains.

Au nombre des principaux points faibles, on retrouve :

- une décroissance de la population anglophone dans certaines régions rurales;
- des possibilités d'emploi limitées et en décroissance dans certaines régions, et des revenus annuels inférieurs à ceux des francophones;
- une trop grande dépendance à l'égard de l'Ontario pour bon nombre de services et d'emploi;
- on passe sous silence certaines régions ou on en fait fi;
- certaines régions sont très défavorisées sur le plan économique;
- bon nombre de membres de la communauté de langue anglaise ne participent pas aux questions communautaires de crainte de susciter un ressac au sein de la population francophone;
- dans certaines régions où on assiste à un afflux de nouveaux arrivants de langue anglaise, le sentiment d'appartenance à la communauté de langue anglaise est faible;
- dans la région de Hull, le niveau de service en anglais est faible.

Besoins en matière de développement communautaire de la communauté de langue anglaise de l'Outaouais

On peut résumer comme suit les principaux besoins par secteurs d'activité et par thèmes.

Santé et services sociaux
On doit :

- obtenir une représentation plus grande au sein des conseils d'administration d'hôpitaux et d'autres institutions (des postes sont disponibles, mais non sollicités par des membres de la communauté de langue anglaise — les institutions en question doivent encourager la participation des anglophones;
- assurer une meilleure communication entre la communauté de langue anglaise et les institutions, les ministères provinciaux, etc.;
- retenir de l'espace dans les quotidiens pour demander à la communauté de contribuer aux efforts déployés dans le domaine des services de santé;
- distribuer de l'information à propos des services en anglais offerts dans la région;
- encourager l'utilisation de services québécois, plutôt qu'ontariens, et augmenter leur nombre;
- proposer des cours de premiers soins en anglais ainsi que des lignes d'entraide;
- offrir plus de services dans les régions rurales — ou transports en commun (c.-à-d. service de navette) à destination de Hull pour permettre aux intéressés d'accéder à des services;
- mettre sur pied des services de bénévolat en anglais pour assurer le confort des patients hospitalisés;
- établir un organisme d'aiguillage chargé de recruter des fournisseurs de services, des services et des documents en anglais.

Éducation
On doit :

- bénéficier de ressources financières et physiques supplémentaires pour améliorer les services;
- assurer de meilleures communications entres les commissions scolaires et la communauté de langue anglaise;
- établir un programme d'immersion en français dans des écoles locales;
- établir des programmes d'apprentissage ou de stages, des programmes de formation à la petite entreprise, des cours de formation en langue anglaise, des programmes de formation professionnelle ainsi que des programmes de programmation ou d'utilisation des ordinateurs;
- mieux faire connaître les cours offerts (être plus proactif).

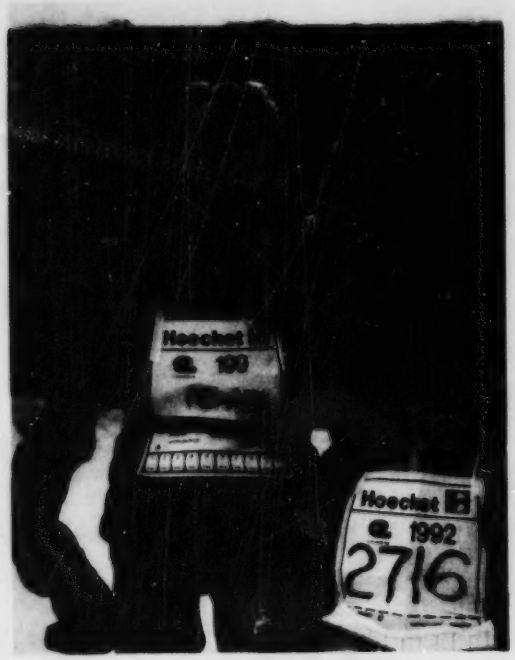

Débouchés et services d'emploi
On doit :

- moins dépendre des emplois offerts en Ontario:
- mettre au point des services (p. ex. les agences de placement) à l'intention des chercheurs d'emploi, en particulier dans les régions rurales;
- mettre au point des programmes pour encourager les jeunes à demeurer dans la région et à y chercher du travail;
- établir de meilleures communications avec la communauté d'expression anglaise relativement aux débouchés offerts dans la région;
- offrir des cours de français, langue seconde à l'intention des anglophones unilingues;
- mettre au point un programme de stage de concert avec des employeurs prêts à faire appel à des anglophones souhaitant perfectionner leur français en milieu de travail.

Développement économique
On doit :

- accroître la participation de la communauté de langue anglaise aux chambres de commerce de même qu'aux sociétés ou aux organisations commerciales;
- accroître l'investissement dans les petites entreprises en milieu rural ainsi que les communications avec elles;
- assurer une meilleure communication entre les organismes qui s'occupent de l'expansion des entreprises et la communauté de langue anglaise;
- proposer des cours de formation dans le domaine du développement économique.

Tourisme, culture et ressources historiques
On doit :

- mieux faire connaître la région au gouvernement, tout en acceptant de discuter avec des membres de la communauté de langue anglaise à propos d'idées ou de projets dans le domaine touristique, etc.;
- accroître la présence des gouvernements à l'extérieur de la région de la capitale nationale et les sensibiliser à l'importance d'une telle démarche;
- augmenter le nombre de ressources financières et physiques pour favoriser le tourisme et le développement culturel;
- faire connaître les festivals, les célébrations et les foires agricoles au moyen d'annonces bilingues;

- favoriser la création de troupes de théâtre, de chorales ou de sociétés artistiques professionnelles ou amateurs anglophones et encourager la venue d'artistes de l'extérieur;
- mieux célébrer le patrimoine anglophone de la région.

Transports

On doit :

- créer de nouvelles routes en milieu rural et mieux entretenir celles qui existent déjà;
- établir des réseaux de transport ou de covoiturage entre régions rurales de même qu'entre les régions rurales et le centre urbain;
- ouvrir les aéroports ruraux ou assurer un service de navette de meilleure qualité avec l'aéroport d'Ottawa.

Communications

On doit :

- se doter d'un quotidien régional anglophone;
- soutenir financièrement les hebdomadaires régionaux anglophones;
- se doter d'une station de radio locale anglophone qui présente de la musique et des nouvelles;
- se doter d'une télévision locale anglaise, en particulier pour les actualités;
- assurer un choix plus vaste de fournisseurs de services Internet, en particulier dans les régions rurales;
- assurer des communications en anglais dans les ministères gouvernementaux;
- faire en sorte que les médias établis à Ottawa couvrent mieux la région de l'Outaouais.

Loisirs

On doit :

- proposer des activités peu coûteuses aux jeunes et aux aînés;
- assurer une organisation plus systématique des manifestations communautaires, par exemple les danses, les conférences et les manifestations sportives;
- organiser des services de transport et de covoiturage en prévision de manifestations récréatives;
- accroître le nombre de cassettes vidéo en anglais à louer;
- rendre la location des salles communautaires, des écoles et des églises plus accessible.

Le tableau d'accompagnement 4a résume l'importance des principaux enjeux liés au développement dans le contexte des différents secteurs d'activité.

Une vision émergente dans l'Outaouais

Malgré de nombreux écarts entre sous-régions, on note certains points communs à une vision émergente. En ce qui concerne le bilan de santé, les intéressés souhaitent faire partie d'une communauté fière de ses origines et de sa nature anglophone, au sein de laquelle l'accès à des services en anglais est considérablement amélioré, une communauté au sein de laquelle les relations entre francophones et anglophones sont harmonisées et, enfin, une communauté accueillante pour les nouveaux arrivants. On souhaite aussi une communauté dans laquelle des possibilités sont offertes aux jeunes, sur le plan des études aussi bien que sur celui de l'emploi, et une communauté dans laquelle les communications sont fortement améliorées. Enfin, on souhaite se donner une assise économique élargie et plus diversifiée : dans la région de Pontiac, on a aussi indiqué que le développement industriel et touristique était essentiel au bien-être de la communauté. Dans le centre urbain, les préoccupations ont plus directement trait aux problèmes des jeunes, y compris une meilleure préparation à l'emploi et des débouchés plus accessibles, ainsi qu'à des possibilités d'échange ou d'apprentissage pour les parents.

Défis et possibilités dans l'Outaouais

Dans l'ensemble, les résidents de l'Outaouais mettent l'accent sur l'établissement futur de services et de ressources dans tous les secteurs d'activité. Ils comptent de plus sur les fournisseurs de services déjà établis dans la communauté pour leur assurer davantage de services. Ils aimeraient que la communauté de langue anglaise se fasse davantage entendre et qu'elle joue un rôle plus actif dans les structures municipales, provinciales et fédérales ainsi que dans les conseils d'administration d'hôpitaux, les chambres de commerce et les organisations commerciales. On considère également comme des buts importants l'établissement d'une assise économique plus diversifiée et un accès accru à cette dernière, grâce à une meilleure formation et à des cours de français, langue seconde. Aux yeux des répondants, l'amélioration des communications au sein de la communauté de langue anglaise aussi bien qu'entre la communauté et le gouvernement et d'autres institutions est essentielle à l'établissement d'une communauté plus saine. Enfin, de nombreuses préoccupations ont été exprimées, directement ou indirectement, à propos de la situation difficile que vivent les gens de la région, ce qui soulève diverses questions à propos de l'éducation et de l'emploi.

Le tableau résume l'importance des principaux enjeux liés au développement dans le contexte des secteurs d'activité majeurs.

Tableau 4a
Enjeux, besoins et problèmes principaux liés au développement par secteurs d'activité dans la région de l'Outaouais

Enjeux, problèmes ou besoins liés au développement	Secteur d'activité					
	Santé	Services sociaux	Éducation		Patrimoine, culture et communauté	Emploi et développement économique
			Élémentaire à postsec.	Formation		
Possibilités				●		
Migration, seuil de population				●	●	
Participation et représentation	●	●				●
Isolement physique et accessibilité	●	●	●	●	●	●
Enjeux liés à la gestion de l'info.	●	●	●	●	●	●
Services en anglais	●	●	●	●	●	●
Segments de population précis :						
a) jeunes		●	●	●	●	●
b) aînés		●				
c) femmes						● Mères à domicile
d) autres (préciser)						

Clé : ● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin ***grave*** dans le secteur d'activité donné.
● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin dans le secteur d'activité donné.

Cantons-de-l'Est

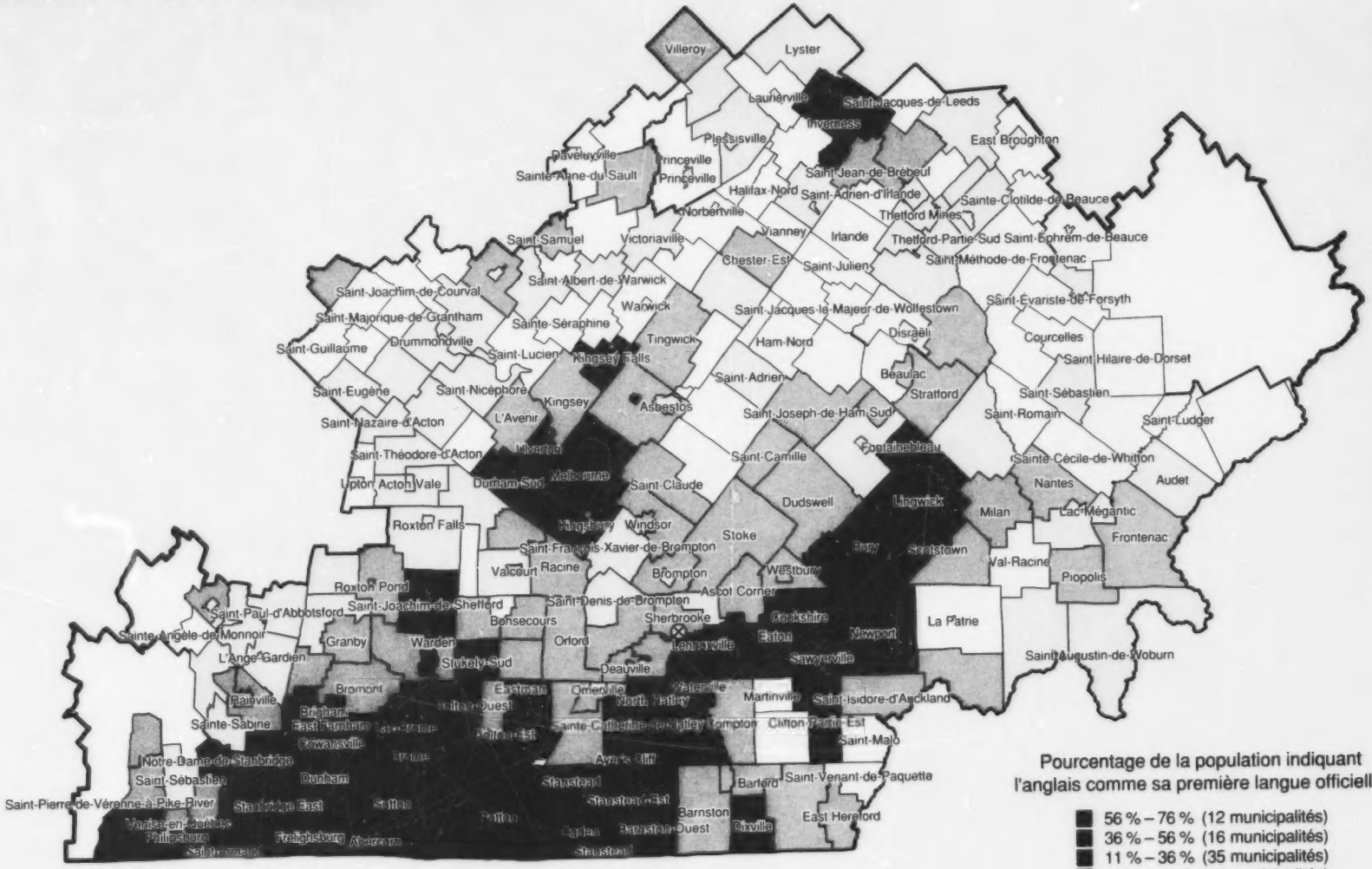

Pourcentage de la population indiquant l'anglais comme sa première langue officielle.

- 56 % – 76 % (12 municipalités)
- 36 % – 56 % (16 municipalités)
- 11 % – 36 % (35 municipalités)
- 2 % – 11 % (70 municipalités)
- 1 % – 2 % (63 municipalités)
- 0 % (76 municipalités)

Recensement Stat. Can. 1996

⊗ Bureau de l'Association des Townshippers

5. CANTONS-DE-L'EST

Introduction

Le présent résumé des besoins en développement de la communauté de langue anglaise des Cantons-de-l'Est s'appuie sur : 1) le rapport sur l'évaluation des besoins en développement des ressources humaines présenté par Grant Myers sous la supervision de l'Association des Townshippers à la Table communautaire et 2) les conclusions de trois groupes de discussion organisés dans la région pendant les deux premières semaines d'août 1999. Parmi les sources d'information utilisées aux fins de l'étude, mentionnons l'étude et la synthèse approfondies de la documentation, les interviews avec des dirigeants communautaires ainsi que d'autres citoyens et les groupes de discussion.

Contexte régional

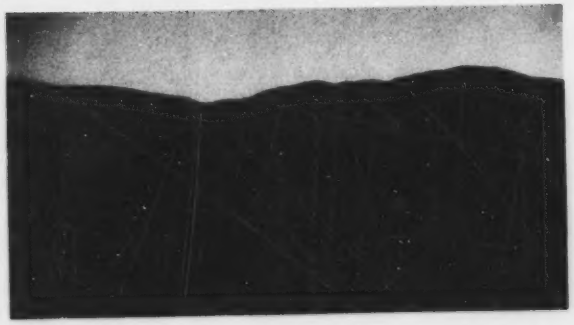

La communauté de langue anglaise dans les Cantons-de-l'Est

- Les Cantons-de-l'Est, lieu d'établissement historique des anglophones, comprend les anciens comtés québécois d'Arthabaska, Brome, Compton, Missisquoi, Drummond, Frontenac, Mégantic, Richmond, Stanstead, Sherbrooke, Shefford et Wolfe.
- Aujourd'hui, la région s'étend sur environ 1600 km² et comprend 17 MRC dans la région administrative des Cantons-de-l'Est ainsi que des parties de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches.
- Les premiers colons européens à s'établir dans les Cantons-de-l'Est étaient pour la plupart anglophones et sont arrivés à la fin du XVIII[e] siècle, en provenance surtout de la Nouvelle-Angleterre et des îles Britanniques. Au cours du siècle suivant, en particulier après 1850, on a assisté au déferlement de vagues de colons d'expression française venus des terres seigneuriales avoisinantes.
- Pour l'essentiel rurale, la région des Cantons-de-l'Est compte un important réseau urbain, qui comprend le grand centre urbain de Sherbrooke et quelques autres centres plus petits.

(Pour les chiffres de population, voir l'annexe A : Première langue officielle parlée — anglais — population totale pour 1991–1996 par MRC, et importance relative de la PLOP — population de langue anglaise par MRC — variations 1991–1996.)

On peut résumer par les points suivants les principales caractéristiques de la communauté de langue anglaise des Cantons-de-l'Est :

- la région historique des Cantons-de-l'Est compte tout juste un peu plus de 44 000 anglophones;

- les anglophones se concentrent dans une proportion de 64 % dans une région centrale comprenant les MRC de Brome-Missisquoi (26,5 %), Sherbrooke (19,2 %) et Memphrémagog (18,7 %);
- le reste de la population est disséminé dans des poches isolées et dispersées sur un territoire essentiellement rural;
- le déclin de la communauté de langue anglaise a débuté en 1860 par la migration vers d'autres régions du Canada et des États-Unis;
- les anglophones, qui comptaient pour plus de 50 % de la population au milieu du XIX^{e} siècle, comptent aujourd'hui pour moins de 7 % du total;
- le vieillissement de la population est l'une des conséquences de la migration de sortie des jeunes;
- les relations entre les communautés de langue française et de langue anglaise des Cantons-de-l'Est sont depuis longtemps relativement harmonieuses.

Les principaux points forts de la communauté de langue anglaise des Cantons-de-l'Est sont :

- une communauté active dotée de nombreuses organisations d'appui;
- une communauté dotée de racines profondes et d'un patrimoine commun;
- une solide tradition d'indépendance et d'entraide;
- un niveau raisonnablement élevé de bilinguisme;
- des conditions commerciales généralement favorables;
- un degré élevé de sensibilisation au défi auquel la communauté est confrontée (c.-à-d. le vieillissement);
- un degré de tolérance et de coopération considérable entre les communautés de langue française et anglaise;
- une communauté artistique et culturelle dynamique.

Les principaux points faibles de la communauté de langue anglaise de la région sont :

- une population vieillissante;
- une population qui, en de nombreux endroits, est passée sous un seuil critique (elle ne suffit plus à assurer bon nombre de services et d'activités communautaires);
- on ne dispose pas d'assez de documents et de services en anglais;
- les niveaux d'accès aux services publics en anglais sont inadéquats;

- le taux de chômage est élevé;
- la communauté comprend mal son statut minoritaire et s'y adapte difficilement;
- les taux d'alphabétisation sont faibles;
- dans certaines régions, le niveau de bilinguisme est inadéquat;
- les niveaux d'alphabétisation et de réussite scolaire sont décevants;
- les structures de communication ou d'information en anglais sont sous-développées.

Évaluation des besoins de la communauté de langue anglaise des Cantons-de-l'Est

On peut résumer comme suit les principaux besoins par secteurs d'activité et par thèmes.

Culture et patrimoine
On doit :

- assurer une répartition mieux décentralisée des ressources culturelles;
- préparer une stratégie plus exhaustive pour la gestion des ressources patrimoniales, y compris établir une base de données complète des ressources et des sites patrimoniaux;
- acquérir un sentiment plus aigu d'identité culturelle comme moyen de maintenir une communauté dynamique et saine.

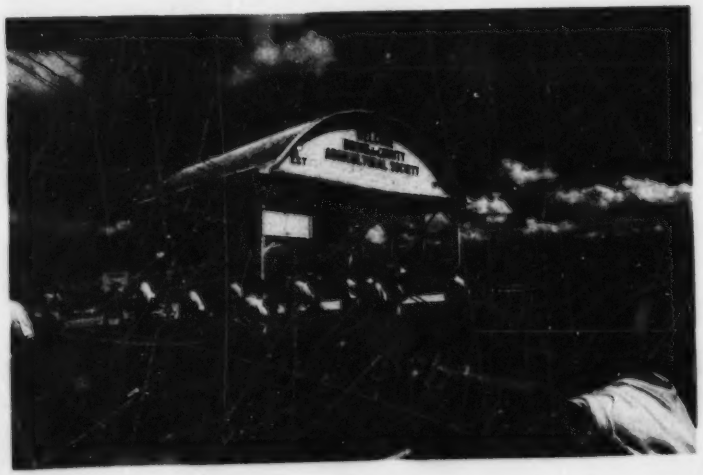

Communications
On doit :

- améliorer la gamme des niveaux de services et de structures d'information offerts à la communauté de langue anglaise;
- chercher à toucher les segments plus isolés de la communauté de langue anglaise, en particulier dans les régions périphériques (p. ex. Chaudière-Appalaches et Centre-du-Québec);
- renforcer et améliorer les communications avec tous les ordres de gouvernement.

Santé et services sociaux
On doit :

- réduire le degré d'incertitude associé aux services en anglais dans la région, notamment pour certains segments de la population, par exemple les aînés;
- offrir plus de services en anglais, en particulier dans les régions périphériques que sont la Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec;
- accroître les services en anglais offerts aux aînés, dont bon nombre sont unilingues;

- accroître le niveau de services aux jeunes ayant des besoins particuliers (c.-à-d. dans le domaine du counseling psychiatrique);
- mettre au point des modes créatifs et souples de prestation de services pour répondre aux besoins des populations réduites et clairsemées, en particulier dans les régions rurales.

Bénévoles

On doit faire la promotion de l'importance du bénévolat au sein de la communauté de langue anglaise. Même si la communauté est dotée de réseaux fort étendus de bénévoles, la capacité des bénévoles de répondre aux besoins à long terme dans quelques secteurs d'activité suscite des incertitudes.

Éducation

On doit :

- assurer l'accès à des programmes d'éducation des adultes et augmenter le nombre d'inscriptions à ces derniers;
- réévaluer l'efficacité des programmes de formation technique ou professionnelle en anglais offerts dans la région;
- évaluer les répercussions négatives des réductions budgétaires sur les possibilités d'études offertes aux étudiants anglophones et, le cas échéant, les atténuer;
- améliorer le niveau et la qualité des services d'orientation offerts aux étudiants relativement aux programmes d'études et aux cheminements de carrière possibles;
- resserrer les liens entre les programmes d'études et la collectivité locale vue comme un laboratoire d'apprentissage;
- rehausser les niveaux d'alphabétisation en anglais et en français;
- améliorer l'information sur les possibilités d'études offertes à tous les segments de la population;
- améliorer les niveaux généraux de réussite scolaire.

Emploi et développement économique

On doit :

- augmenter le nombre de débouchés et les diversifier;
- hausser les niveaux de scolarité pour favoriser l'accès des intéressés au marché du travail;
- améliorer l'accès aux services d'emploi et de développement économique en anglais;
- promouvoir une représentation accrue des anglophones au sein de la fonction publique;

- accroître le niveau de compétences en français des travailleurs anglophones;
- favoriser le leadership dans le domaine de l'entrepreneuriat et du développement économique.

Une vision émergente dans les Cantons-de-l'Est

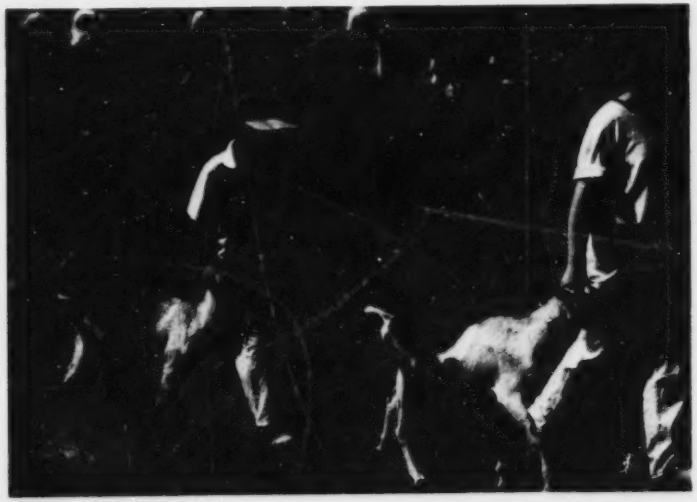

Les anglophones des Cantons-de-l'Est aimeraient que la communauté de langue anglaise fasse preuve de plus de solidarité et acquière un sentiment plus aigu de son identité collective. Comme moyen de renforcer cette identité, ils considèrent comme essentiels la célébration du patrimoine anglophone dans la région, un niveau plus grand de compréhension culturelle entre les communautés de langue anglaise et de langue française et une circulation de l'information nettement améliorée grâce à des communications efficaces entre la communauté de langue anglaise de la région, d'autres communautés de langue anglaise du Québec et tous les ordres de gouvernement.

Les anglophones des Cantons-de-l'Est souhaitent également vivre dans une communauté plus proactive nettement mieux en mesure de rallier l'appui des secteurs privé et public pour répondre aux besoins de tous ses membres, en particulier les aînés, les personnes défavorisées sur le plan social ou économique et les jeunes. Font partie de cette vision non seulement le défi qui consiste à retenir les jeunes dans la région, mais aussi celui qui consiste à attirer des personnes jeunes et dynamiques provenant d'autres régions du Canada et du monde intéressées à venir vivre et travailler dans les Cantons-de-l'Est.

Enfin, les anglophones des Cantons-de-l'Est souhaitent compter sur une économie régionale dotée d'une assise plus diversifiée dans laquelle les membres de la communauté de langue anglaise (les jeunes et les autres) bénéficieraient d'un accès plus grand à des possibilités de formation pertinente, y compris un plus grand nombre de cours de français, langue seconde. En outre, nombreux sont ceux qui conviennent que la communauté de langue anglaise doit se doter des attitudes liées à l'éducation et des compétences en leadership et en entrepreneuriat nécessaires pour définir les possibilités qui se présentent dans la région et en tirer pleinement profit. La réduction du chômage et une meilleure qualité de vie pour les anglophones de la région seront le résultat net d'une telle démarche.

Défis et possibilités dans les Cantons-de-l'Est

Les racines historiques de la communauté de langue anglaise des Cantons-de-l'Est sont profondes. Sur le plan du développement, cette dernière est cependant aujourd'hui confrontée à d'im¡portants défis liés à un certain nombre de facteurs, notamment le déclin démographique, une population qui vieillit rapidement et un taux élevé de migration de sortie chez les jeunes. Dans ce contexte, l'expansion des possibilités d'études et de formation, la diversification de l'économie, la croissance de l'esprit d'entreprise et le développement social intégré sont autant d'ingrédients essentiels pour assurer à la communauté un avenir viable et positif.

Le tableau résume l'importance des principaux enjeux liés au développement dans le contexte des secteurs d'activité majeurs.

Tableau 5a
Enjeux, besoins et problèmes principaux liés au développement par secteurs d'activité dans la région des Cantons-de-l'Est

Enjeux, problèmes ou besoins liés au développement	Secteur d'activité				
	Santé et services sociaux	Patrimoine, culture et communauté	Éducation	Emploi et économie	Communications
Possibilités		●	●	●	
Migration, seuil de population	●	●	●	●	●
Participation et représentation		●	●	●	
Isolement physique et accessibilité	●	●	●		●
Enjeux liés à la gestion de l'info.	●	●	●	●	●
Services en anglais	●		●	●	●
Jeunes	●	●	●	●	●
Aînés	●	●			●
Femmes	●	●	●	●	●

Clé : ● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin dans le secteur d'activité donné.

Québec/Chaudière-Appalaches

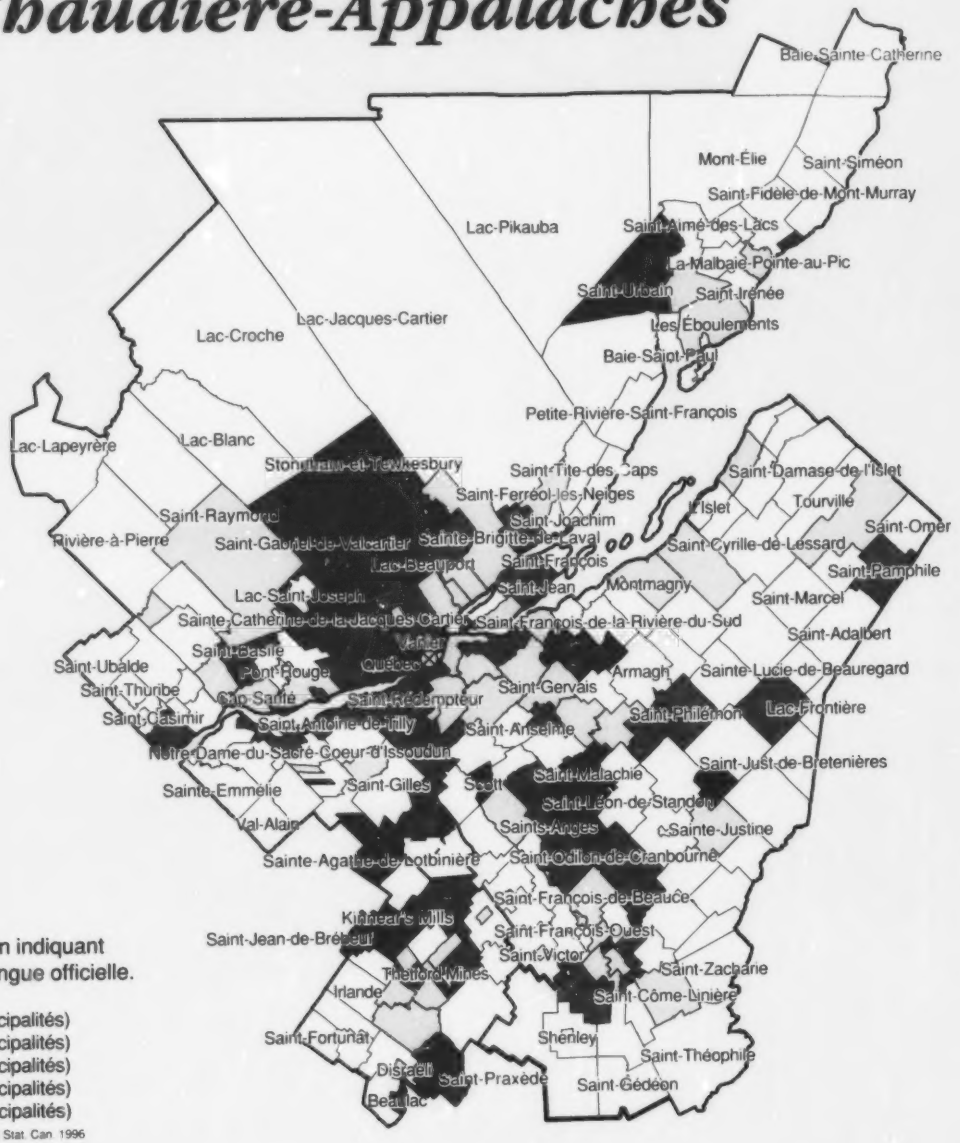

Pourcentage de la population indiquant l'anglais comme sa première langue officielle.

■	10 % – 19 %	(2 municipalités)
■	2 % – 10 %	(25 municipalités)
■	1 % – 2 %	(44 municipalités)
□	0 % – 1 %	(51 municipalités)
□	0 %	(138 municipalités)

Recensement Stat. Can. 1996

⊗ Bureau de la VEQ

6. QUÉBEC/CHAUDIÈRE-APPALACHES

Introduction

Le présent résumé des besoins en développement de la communauté de langue anglaise de la région de Québec/Chaudière-Appalaches s'appuie sur : 1) le rapport sur l'évaluation des besoins en développement des ressources humaines présenté par Lorraine O'Donnell et administré par La Voix des anglophones de Québec (VEQ) à la Table communautaire et 2) les conclusions d'un groupe de discussion organisé à Québec le 27 juillet 1999. Parmi les sources d'information utilisées aux fins de l'étude, mentionnons un examen de la documentation, une enquête auprès des élèves d'écoles secondaires, des interviews auprès de répondants clés de secteurs importants et d'autres citoyens, des interviews collectives (groupe d'aînés et groupe de nouveaux arrivants dans la région) et un groupe de discussion.

Contexte régional

- La région de Québec/Chaudière-Appalaches est fort vaste.
- On y trouve un important centre urbain (la Communauté urbaine de Québec), où se retrouvent la plupart des membres de la communauté de langue anglaise. La région compte aussi de très vastes secteurs ruraux où la population est clairsemée.
- L'économie régionale est relativement limitée, mais plutôt prospère et dynamique.

La communauté de langue anglaise dans la région de Québec/Chaudière-Appalaches

(Pour les chiffres de population, voir l'annexe A : Première langue officielle parlée — anglais — population totale pour 1991–1996 par MRC, et importance relative de la PLOP — population de langue anglaise par MRC — variations 1991–1996.)

On peut résumer par les points suivants les principales caractéristiques de la communauté de langue anglaise de la région de Québec/Chaudière-Appalaches :

- malgré la croissance démographique de la région, la population de la communauté de langue anglaise est demeurée stable (elle compte de 13 000 à 14 000 représentants environ) tout au long du XX^{e} siècle;
- cette stabilité en termes absolus (en termes relatifs, il s'agit d'une diminution) s'explique par une conjugaison de facteurs, notamment la migration d'entrée, la migration de sortie et le taux relativement élevé d'assimilation;
- dans la région de la ville de Québec, le pourcentage de la population que représentent les anglophones est passé de 39 % en 1871, à 15 % en 1901 et à 3 % en 1981;

- les anglophones de la région ont des origines culturelles diversifiées;
- on ne retrouve pas un fort sentiment d'appartenance à une communauté de langue anglaise « régionale », mais certains segments de la communauté continuent de s'identifier de près à leurs origines anglophones;
- le vieillissement de la communauté de langue anglaise est plus prononcé que celui de la population francophone (en 1991, les personnes de plus de 55 ans comptaient pour 26,4 % du total, contre 19,4 % dans la communauté où la première langue officielle parlée (PLOP) est le français);
- des jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent une proportion plus réduite de la communauté de langue anglaise que celle qu'ils occupent dans la population francophone (en 1991, 12,9 % par rapport à 14 % dans la communauté où la PLOP est le français). Depuis, cette proportion continue de diminuer. Le phénomène témoigne de la migration de sortie des jeunes;
- la population compte un pourcentage relativement élevé de migrants (en 1991, 27,6 % des membres de la communauté étaient des migrants);
- le taux d'intégration des membres de la communauté de langue anglaise à la société régionale au sens large est élevé.

Les principaux points forts de la communauté de langue anglaise de la région de Québec/Chaudière-Appalaches sont :

- la population est relativement peu visible et bien intégrée à la majorité francophone;
- l'économie régionale est relativement prospère et diversifiée;
- les membres de la communauté sont passablement bilingues;
- le niveau de participation communautaire est élevé, et bon nombre de groupes de soutien répondent aux besoins de divers segments de la communauté de langue anglaise;
- bon système scolaire de langue anglaise;
- bon niveau d'acceptation des anglophones par la communauté de langue française;
- communication relativement facile à l'intérieur de la communauté, du moins dans certains secteurs et pour les résidents de longue date;
- dans les centres plus petits, solide attachement aux racines et fort sentiment d'identité;
- de nombreuses personnes font preuve d'optimisme à propos de la qualité des relations entre les communautés de langue française et de langue anglaise;
- la communauté n'a pas été très proactive dans ses liens avec la langue anglaise.

Les principaux points faibles de la communauté de langue anglaise sont :

- l'économie régionale est relativement petite;
- la migration de sortie chez les jeunes est marquée, malgré la solidité de l'attachement aux racines;
- mauvaise « image médiatique » de la communauté de langue anglaise non conforme à la réalité de cette dernière dans la région;
- petite taille de la communauté de langue anglaise;
- les nouveaux arrivants dans la région ne sont pas bien intégrés à la communauté de langue anglaise;
- de trop nombreux membres de la communauté ont une connaissance insuffisante du français, particulièrement chez les aînés et certains nouveaux arrivants;
- souvent, les petits centres sont très « hermétiques », et le sentiment d'identité communautaire y est très marqué, ce qui se traduit par de l'isolement et y contribue.

Besoins en matière de développement communautaire de la communauté de langue anglaise dans la région de Québec/Chaudière-Appalaches

On peut résumer comme suit les principaux besoins par secteurs d'activité et par thèmes.

Démographie
Le principal besoin consiste à maintenir une masse démographique critique de l'ordre de 14 000 à 15 000 anglophones. Cette préoccupation en sous-tend de nombreuses autres (c.-à-d., préserver et accroître le niveau de services).

Dans ce contexte, on doit :

- réduire le processus d'assimilation, ce qui se traduit par l'augmentation du niveau d'intégration, sans pour autant nuire au sentiment d'identité des anglophones;
- réduire la migration de sortie chez les jeunes;
- réduire la migration de sortie des nouveaux retraités;
- accroître le niveau d'optimisme des intéressés relativement à l'appartenance à la communauté de langue anglaise;
- accroître le niveau de bilinguisme ainsi que le degré d'appréciation de la culture française.

Culture, loisirs et vie communautaire
On doit :

- accroître la fierté des membres de la communauté de langue anglaise;

- renforcer le sentiment d'« appartenance » à la communauté de langue anglaise, particulièrement chez les jeunes et les nouveaux arrivants;
- rehausser le profil de la communauté de langue anglaise auprès des francophones et mieux faire connaître les valeurs qui la caractérisent;
- créer dans la région un point de convergence pour hausser la sensibilisation à la « communauté » et, en général, constituer une communauté de langue anglaise mieux « organisée »;
- hausser la sensibilisation des intéressés aux ressources culturelles, communautaires et récréatives existantes et, au besoin, en créer de nouvelles;
- offrir davantage d'activités culturelles aux jeunes de la communauté de langue anglaise.

Économie et services d'emploi

On doit :

- assurer un meilleur accès aux débouchés professionnels;
- améliorer les compétences en français des membres de la communauté de langue anglaise, de façon qu'ils participent davantage à la croissance et à la diversification de l'économie régionale;
- mousser de façon plus dynamique la valeur de la langue anglaise auprès de certains secteurs commerciaux;
- rehausser la valeur attachée à la présence d'anglophones dans les entreprises auprès des gens d'affaires et de la fonction publique provinciale;
- entreprendre des évaluations adéquates des débouchés offerts aux anglophones dans divers secteurs et diffuser les résultats;
- mettre sur pied un centre de placement pour les membres de la communauté de langue anglaise, en offrant notamment des services destinés aux jeunes (mais pas uniquement);
- mettre sur pied une stratégie de marketing plus efficace des nombreux services d'emploi déjà offerts.

Éducation

On doit :

- veiller à ce que les élèves anglophones aient accès à une éducation adéquate dans la région;
- s'assurer que l'éducation qu'ils reçoivent est conforme aux valeurs de la communauté de langue anglaise de la région;

- enseigner le français de façon plus intensive durant les premières années scolaires;
- constituer un bassin des professionnels disponibles (p. ex. des conseillers);
- multiplier les contacts et les partenariats entre les systèmes scolaires francophone et anglophone;
- élargir l'éventail des cours techniques et professionnels offerts, au moyen notamment du télé-enseignement.

Spiritualité et religion
On doit :

- reconnaître l'importance du rôle que les institutions religieuses ont joué et continuent à jouer dans la communauté, malgré la réduction de l'effectif des congrégations;
- conclure des partenariats avec les communautés francophones;
- s'unir aux institutions communautaires anglophones séculaires.

Santé et services sociaux
Avant de faire état des besoins, on doit mettre l'accent sur les efforts déployés par le Centre Holland de même que sur les services qu'il offre.

Dans le domaine des services de santé et des services sociaux, on doit :

- assurer des services de santé et des services sociaux en anglais adéquats parce que certains membres de la communauté de langue anglaise en ont absolument besoin (bon nombre d'aînés, en particulier);
- augmenter le nombre de places offertes dans les foyers pour personnes âgées aux membres de la communauté de langue anglaise;
- préserver et accroître un niveau de service dans les régions périphériques par rapport au centre métropolitain;
- veiller à ce que certains services soient offerts en anglais en raison de leur nature délicate et personnelle (c.-à-d. les évaluations psychologiques);
- améliorer le niveau d'information à propos de la nature des services offerts et de l'endroit où ils le sont;
- encourager un plus grand nombre de bénévoles anglophones à prendre part à la prestation de divers services.

Transports et communications

On doit :

- améliorer, dans les médias, les communications en anglais avec la communauté de langue anglaise (meilleure couverture de l'actualité pour accroître la visibilité de la communauté de langue anglaise);
- documenter et renforcer les nombreux réseaux officieux utilisés par la communauté de langue anglaise à des fins de communication;
- fournir aux membres de la communauté de langue anglaise des renseignements en anglais à propos des possibilités de transport;
- mettre au point un réseau de transport adéquat à l'intention des aînés de la communauté de langue anglaise.

Le tableau d'accompagnement 6a résume l'importance des principaux enjeux liés au développement dans le contexte des différents secteurs d'activité.

Une vision émergente dans la région de Québec/Chaudière-Appalaches

La vision qui se dégage de la communauté de langue anglaise est celle d'une communauté fière de ses origines, plus tolérante, plus accueillante pour les nouveaux arrivants et dont les différents segments communiquent de façon efficace. Il s'agit aussi d'une communauté dont les membres sont dotés d'une meilleure connaissance du français pour pouvoir s'intégrer à la majorité francophone. Cependant, l'intégration souhaitée ne doit pas se faire au détriment de la visibilité de la communauté de langue anglaise, étant donné que ses membres estiment qu'il est important de rehausser le profil de la communauté des services qu'elle propose aussi bien que de ceux qu'elle a à offrir. La vision à laquelle aspirent les membres de la communauté est enfin celle d'une communauté qui s'occupe mieux de ses aînés et qui bénéficie d'un meilleur accès aux possibilités d'emploi et d'études, en particulier pour les jeunes.

Défis et possibilités dans la région de Québec/Chaudière-Appalaches

La communauté de langue anglaise de la région de Québec/Chaudière-Appalaches doit relever les défis associés au fait de constituer une population relativement petite et minoritaire à l'intérieur d'une grande région métropolitaine dominée par la communauté francophone. Dans ce contexte, bon nombre de membres de la communauté de langue anglaise ont eu tendance à se faire très peu visibles au sein de la communauté régionale au sens large et s'y sont intégrés. En même temps, la région compte de grands secteurs où on retrouve, çà et là, de petits regroupements d'anglophones, confrontés à des problèmes, notamment l'isolement et l'accessibilité insuffisante. Les membres de la communauté de langue anglaise doivent relever le défi qui consiste à se donner plus de visibilité et à acquérir un sentiment plus grand

d'appartenance et de fierté, sans pour autant s'aliéner la communauté francophone. En fait, nombreux sont ceux qui ont insisté pour dire qu'on doit à tout prix éviter qu'une telle situation ne se produise. Pour certains, on pourra y arriver en associant la communauté de langue anglaise à des initiatives qui contribuent au bien-être de l'ensemble de la communauté régionale (francophone et anglophone). Étant donné que la communauté de langue anglaise est relativement petite et que, à l'extérieur du centre métropolitain, elle est relativement dispersée, établir de meilleures communications à l'intérieur de ces cadres constitue un autre défi. On doit impérativement s'attaquer aux problèmes des jeunes de la communauté de langue anglaise dans la région. La rareté des possibilités d'emploi et des possibilités d'études offertes aux anglophones, même dans un centre métropolitain comme Québec, a contribué grandement à la migration de sortie des jeunes. Le renforcement des capacités communautaires et l'établissement de communications efficaces à l'intérieur de la communauté de même qu'entre la communauté francophone et elle, ainsi que la création d'un plus grand nombre de débouchés pour les jeunes, résument les défis qui devront être relevés par la communauté de langue anglaise dans la région ainsi que les travaux qu'elle devra accomplir.

Le tableau résume l'importance des principaux enjeux liés au développement dans le contexte des secteurs d'activité majeurs.

Tableau 6a
Enjeux, besoins et problèmes principaux liés au développement par secteurs d'activité dans la région de Québec/Chaudière-Appalaches

Enjeux, problèmes ou besoins liés au développement	Secteur d'activité					
			Éducation			
	Santé	Services sociaux	Élémentaire à postsec.	Formation	Patrimoine, culture et communauté	Emploi et développement économique
Possibilités	●	●		●		●
Migration, seuil de population			●		●	●
Participation et représentation	●	●			●	●
Isolement physique et accessibilité	●	●			●	
Enjeux liés à la gestion de l'info.	●	●			●	●
Services en anglais	●	●	●	●		●
Segments de population précis :						
a) jeunes				●		●
b) aînés	●	●				
c) femmes	●	●	●	●		●
d) autres (préciser)						● Migrants unilingues

Clé : ● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin ***grave*** dans le secteur d'activité donné.
● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin dans le secteur d'activité donné.

Sud-ouest du Québec

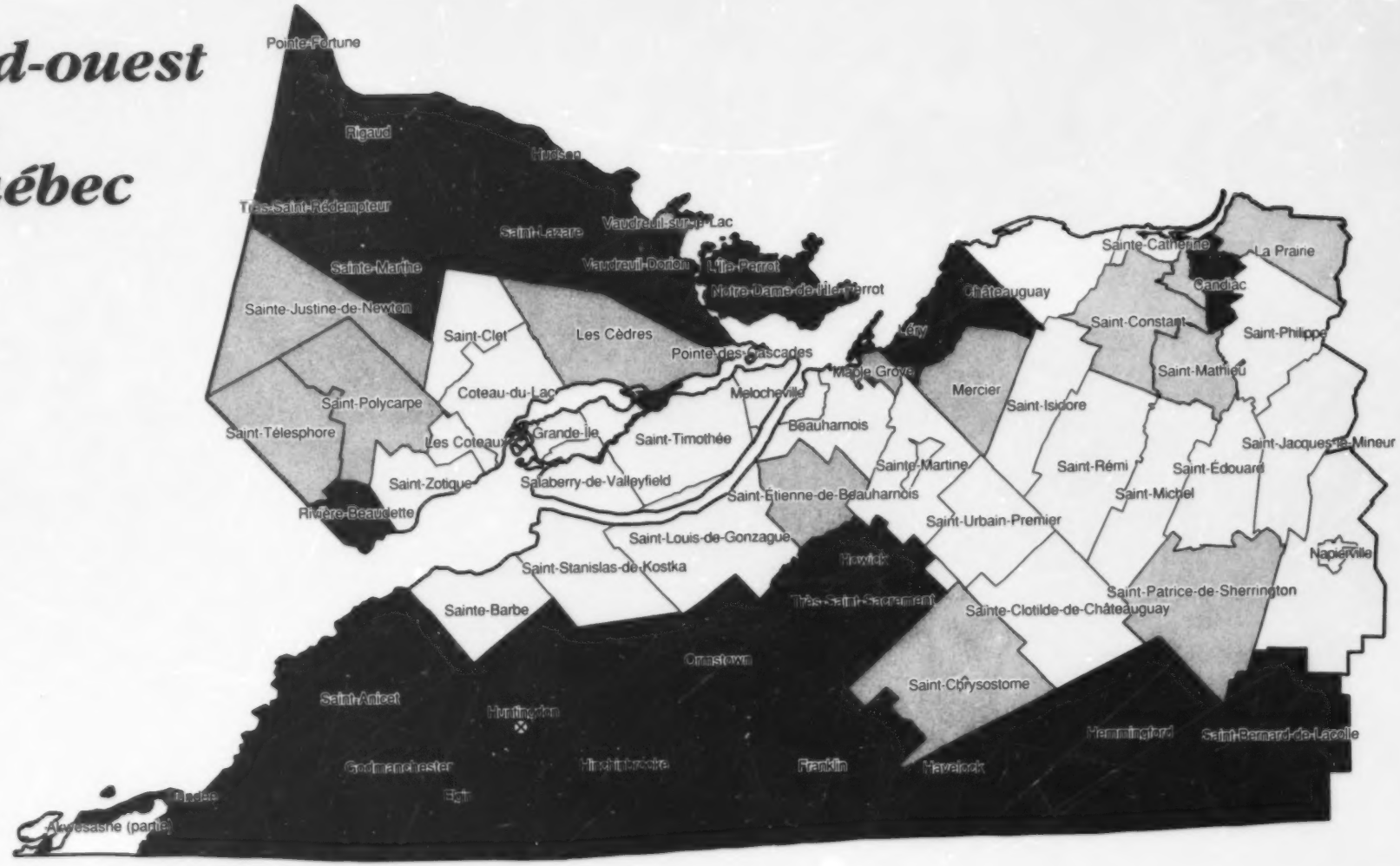

Pourcentage de la population indiquant l'anglais comme sa première langue officielle.

■	54,8 % – 77,4 %	(4 municipalités)
■	32,6 % – 54,8 %	(12 municipalités)
■	12,0 % – 32,6 %	(15 municipalités)
▨	5,1 % – 12,0 %	(14 municipalités)
□	1,0 % – 5,1 %	(27 municipalités)
□	0,0 %	(2 municipalités)

Recensement Stat. Can. 1996

⊗ Bureau de la CVESPA

7. Sud-ouest du Québec

Introduction

Le présent résumé des besoins en développement de la communauté de langue anglaise du sud-ouest du Québec s'appuie sur : 1) le rapport sur l'évaluation des besoins en développement des ressources humaines présenté par Phil Norton sous la supervision de l'Association des gens d'expression anglaise de la vallée de Châteauguay (CVESPA) à la Table communautaire et 2) les conclusions d'un groupe de discussion organisé à Châteauguay le 13 juillet 1999. Parmi les sources d'information utilisées aux fins de l'étude, mentionnons des interviews avec des dirigeants et des citoyens de la collectivité (anglophone et francophone), une analyse poussée de la documentation et une enquête auprès des membres de la CVESPA.

Contexte régional

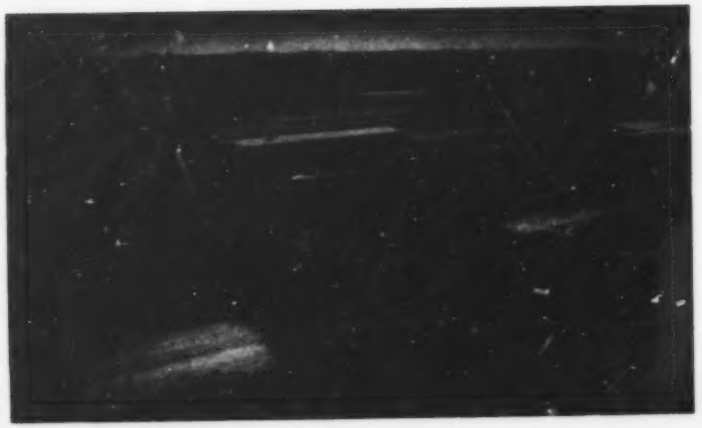

Les points qui suivent résument les principales caractéristiques de la région du sud-ouest où vivent les membres de la communauté de langue anglaise :

- le sud-ouest du Québec est une vaste région hétérogène qui comprend les MRC de Beauharnois-Salaberry, le Haut-Saint-Laurent, les Jardins de Napierville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges de même que les municipalités du Haut-Richelieu (à l'ouest de la rivière Richelieu);
- la région, qui se compose essentiellement de 88 municipalités, forme la partie ouest de la région administrative de la Montérégie;
- certains secteurs relativement éloignés et isolés comptent une population agricole clairsemée; là, l'agriculture fait vivre les industries de la transformation des aliments, du transport et de la mise en marché ainsi que des attractions touristiques comme les foires et les fermes où l'on pratique l'auto-récolte;
- en outre, on y retrouve d'autres importants secteurs situés plus près de Montréal et organisés autour de quelques centres urbains;
- certains centres urbains possèdent un passé industriel important et conservent toujours une base industrielle active;
- bon nombre de centres urbains et de petits villages situés à proximité de Montréal exercent une fonction résidentielle importante. Bon nombre de résidents travaillent dans l'agglomération de Montréal et dans ses banlieues.

La communauté de langue anglaise dans la région du sud-ouest du Québec

(Pour les chiffres de population, voir l'annexe A : Première langue officielle parlée — anglais — population totale pour 1991–1996 par MRC, et importance relative de la PLOP — population de langue anglaise par MRC — variations 1991–1996.)

On peut résumer par les points suivants les principales caractéristiques de la communauté de langue anglaise du sud-ouest du Québec :

- la population de la région compte plus de 50 000 anglophones et plus de 280 000 francophones;
- dans quelques municipalités, les anglophones sont majoritaires ou aussi nombreux que les francophones (c.-à-d. Hudson et quelques municipalités de la vallée de la rivière Châteauguay). Cependant, le phénomène risque d'être effacé par les fusions de municipalités prévues;
- la minorité anglophone se cantonne principalement dans la vallée de la rivière Châteauguay et dans la région de Vaudreuil-Soulanges (c.-à-d. Hudson); autrefois majoritaires, les anglophones ne comptent plus que pour 29 % de la population de la ville; à une certaine époque, Valleyfield était majoritairement peuplée d'anglophones; or, ces derniers comptent aujourd'hui pour moins de 1 % de la population;
- dans les secteurs majoritairement français de la région, bon nombre de parents anglophones élèvent leurs enfants dans les deux langues officielles. Dans d'autres secteurs, un important obstacle linguistique demeure;
- les membres de la communauté de langue anglaise sont très fiers de leurs collectivités. Bon nombre d'entre eux y vivent depuis des générations. Ils souhaitent ardemment qu'on les accepte comme faisant partie intégrante de la société;
- dans quelques collectivités rurales, les membres de la communauté de langue anglaise doivent se rendre aux États-Unis et en Ontario pour accéder à des services en anglais non offerts dans la région;
- dans bon nombre de collectivités, la communauté de langue anglaise jouit d'une diversité culturelle considérable. On y retrouve par exemple des personnes d'origine anglaise, celtique et allemande. Par ailleurs, le nombre de membres de la communauté d'origine orientale, espagnole, africaine et italienne augmente, en particulier dans les secteurs plus urbains;
- dans la région, on retrouve deux populations autochtones de langue anglaise (Kahnawake et le territoire québécois de la réserve de Saint-Régis), mais elles ne sont pas bien intégrées à l'ensemble de la communauté de langue anglaise;

- si certains secteurs demeurent relativement à l'aise, on trouve un taux élevé de pauvreté chez les anglophones de certaines régions (p. ex. Châteauguay et Huntingdon).

Principaux points forts de la communauté de langue anglaise du sud-ouest du Québec :
La communauté de langue anglaise est très active dans de nombreuses collectivités locales. En particulier, on a mis sur pied bon nombre d'initiatives locales qui ont profité aux membres de la communauté de langue anglaise ainsi qu'à la société dans son ensemble. À maints égards, la diversité des origines culturelles représente également un point fort. Bon nombre de collectivités jouissent d'un accès facile à la conurbation de Montréal et, par conséquent, à un bassin d'emplois diversifiés. Enfin, on note de bonnes relations, en particulier dans le contexte informel, et les membres de la communauté bénéficient dans l'ensemble d'un accès relativement bon à des services en anglais.

Principaux points faibles de la communauté de langue anglaise :
Les collectivités plus éloignées ne bénéficient pas du même accès à un bassin d'emplois diversifiés. Si on a souvent l'image de communautés relativement bien nanties, de nombreuses régions sont aux prises avec des problèmes de pauvreté et des problèmes sociaux sous-jacents. Dans quelques collectivités, les jeunes, par exemple, représentent un ensemble de défis particuliers. Dans certaines localités, la dynamique communautaire a été victime d'un déclin de la population ou de la participation aux affaires communautaires, en particulier les églises. Si on peut voir dans la diversité culturelle de la communauté de langue anglaise un point fort, il peut également s'agir d'un point faible en ce sens que ses différents groupes ne sont pas liés entre eux par un sens aigu de la « communauté ». Enfin, les communications entre les populations anglophones réparties dans les nombreuses et différentes collectivités locales de la région semblent limitées.

Besoins en développement économique et communautaire de la communauté de langue anglaise du sud-ouest du Québec

On peut résumer comme suit les principaux besoins par secteurs d'activité et par thèmes.

En raison des écarts marqués qu'on note d'une collectivité locale à l'autre dans la région, les besoins varient considérablement. On devrait donc en tenir compte à la lecture du présent résumé : en effet, les besoins définis ne s'appliquent pas nécessairement à toutes les communautés locales de la région.

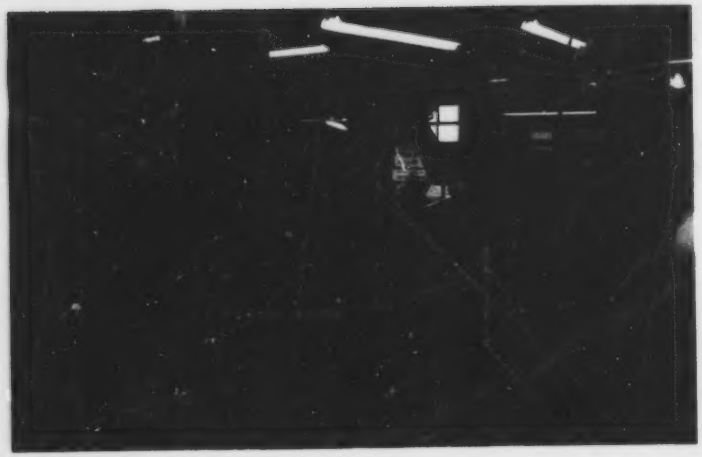

Santé

On doit :

- accroître la participation des membres de la communauté de langue anglaise aux conseils d'administration des hôpitaux ainsi que dans les organismes bénévoles et les campagnes de souscription;
- établir ou parrainer un groupe communautaire chargé de conclure un partenariat avec la Régie de façon à contrôler les services de santé auxquels ont accès les membres de la communauté de langue anglaise (un tel groupe existe bel et bien, mais les ressources lui font défaut);
- recruter un plus grand nombre d'infirmières bilingues;
- fournir plus de traductions anglaises des écriteaux qu'on retrouve dans les hôpitaux;
- assurer des services en anglais plus accessibles dans les lignes d'assistance téléphonique de CLSC, en particulier à Châteauguay et à Lacolle;
- publier un document de référence sur les services en anglais offerts à la communauté de langue anglaise.

Services sociaux

On doit :

- traduire différents programmes portant sur la santé mentale et le bien-être des enfants de même qu'offrir davantage de services en anglais aux personnes atteintes d'un handicap mental;
- recruter un nombre suffisant de conseillers, d'orthophonistes, de travailleurs sociaux et de psychologues qui parlent anglais;
- trouver des moyens d'alléger la tâche des travailleurs sociaux et des membres du clergé afin d'enrayer l'épuisement professionnel;
- publier un document de référence pour orienter les membres de la communauté de langue anglaise vers les sources d'aide appropriées;
- créer des services à l'intention des aînés, y compris des foyers pour personnes âgées, des programmes sociaux, des programmes de soins à domicile et des services de transport en anglais.

Éducation

Dans ce secteur, on doit :

- mettre au point des programmes de français, langue seconde, plus intensifs, sans pour autant nuire à l'apprentissage de l'anglais;
- créer des programmes de télé-enseignement à l'intention des régions rurales, à l'aide de programmes en ligne, de vidéoconférences et de cours de cégep par satellite — l'accessibilité de l'éducation postsecondaire est une préoccupation majeure;
- assurer un meilleur accès à l'éducation en langue anglaise pour les enfants anglophones d'immigrants;
- maintenir une commission scolaire anglophone indépendante pour la région.

Affaires et emploi

On doit :

- constituer des groupes de soutien des entreprises et des centres de ressources qui fonctionnent en anglais ainsi que des centres de placement plus accessibles (sans oublier des banques d'emplois accessibles par Internet);
- assurer un meilleur accès au gouvernement et aux programmes de développement économique de la MRC;
- assurer une plus grande représentation des anglophones au sein de la fonction publique fédérale;
- modifier les pratiques d'embauchage pour intégrer un plus grand nombre d'anglophones en milieu de travail;
- offrir davantage de cours de français, langue seconde (gratuits ou abordables).

Secteur économique

On doit :

- investir davantage dans le tourisme, notamment la promotion bilingue des foires agricoles et des foires artisanales de même que la préservation des sites environnementaux et historiques;
- faire en sorte que l'anglais soit davantage utilisé dans les bureaux du ministère de l'Agriculture du Québec;
- intégrer la technologie informatique à la communauté agricole;
- constituer des conseils de développement économique pour l'information et les services;
- faciliter une plus grande participation des anglophones aux organismes décisionnels du gouvernement et assurer une meilleure communication avec eux.

Arts, divertissement et religion
On doit :

- constituer une guilde des artisans chargée de faire la promotion des manifestations locales à l'intention des artistes et des artisans;
- désigner une personne-ressource chargée d'aider les personnes anglophones à obtenir des subventions gouvernementales;
- créer davantage de programmes récréatifs et culturels (en particulier dans la vallée de la rivière Châteauguay).

Transports
On doit :

- remplacer le pont-levant de la Voie maritime (à Valleyfield) par un pont permanent afin de réduire la durée déjà considérable des déplacements entre la vallée de la rivière Châteauguay et Valleyfield (prolonger l'autoroute 30 de Châteauguay à la frontière de l'Ontario);
- constituer une tribune des transports et désigner une personne-ressource pour faire en sorte qu'on puisse discuter des problèmes et des solutions dans le domaine des transports.

Communications et médias
On doit :

- établir un journal communautaire régional et assurer une meilleure couverture des nouvelles qui intéressent la communauté de langue anglaise dans d'autres journaux locaux;
- encourager une utilisation accrue d'Internet aux fins de la promotion des nouvelles et des manifestations qui concernent la communauté de langue anglaise;
- créer une émission de radio, une station de radio ou un service de radiodiffusion par Internet pour la diffusion de nouvelles et la promotion de manifestations.

Histoire
On doit :

- établir une table ronde (ou un groupe de travail communautaire), ce qui suppose notamment la désignation d'une personne-ressource, afin de discuter des moyens de préserver et de promouvoir l'histoire de la communauté de langue anglaise du sud-ouest du Québec;
- préserver les sites historiques et placer des écriteaux;
- créer des musées et des archives accessibles;
- publier une histoire officielle non sectaire de la région, rédigée en anglais.

Participation au gouvernement
On doit :

- constituer une tribune à l'intention des citoyens anglophones afin de leur permettre de faire part de leurs idées aux administrations locales et régionales de façon plus efficace;
- accroître la représentation des anglophones aux conseils municipaux.

Le tableau d'accompagnement 7a résume l'importance des principaux enjeux liés au développement dans le contexte des différents secteurs d'activité.

Une vision émergente dans la région du sud-ouest du Québec

À la lumière du rapport et du groupe de discussion, la vision qui se dégage de la communauté de langue anglaise souhaitée est la suivante : une participation accrue d'un éventail plus grand de représentants de la communauté de langue anglaise (dans les organismes bénévoles, les organismes communautaires, etc.), un sentiment collectif d'identité plus affirmé (fierté d'appartenir à la communauté de langue anglaise), une meilleure intégration à la société en général, une tolérance plus grande à l'égard des différences culturelles et, fait plus important encore, la mise en lumière de ces dernières, de meilleures communications entre les divers segments de la communauté de langue anglaise, une meilleure capacité de répondre aux besoins des jeunes et des aînés de la communauté, une communauté plus bilingue au sein de laquelle les racines anglaises sont préservées et, enfin, un bassin d'emplois plus diversifiés accessible à tous les secteurs de la région.

Défis et possibilités pour le sud-ouest du Québec

Le sud-ouest du Québec est une région diversifiée, et les besoins locaux varient souvent de façon considérable d'une région à l'autre. On peut en dire autant des groupes d'origines culturelles différentes qui composent la communauté de langue anglaise. Cependant, des besoins se manifestent à de multiples reprises, indépendamment du secteur d'activité précis auquel on a affaire. À ce propos, citons l'établissement de méthodes pour remédier au problème de l'isolement et de la pauvreté, le recrutement de bénévoles et la diversification des rôles qu'ils sont appelés à jouer et l'élargissement des réseaux et des communications communautaires (à l'intérieur de la communauté de langue anglaise et entre la communauté et la société en général). En outre, on doit prêter une attention toute particulière à certains groupes, notamment les jeunes et les aînés. Toute communauté qui répond aux besoins de ses jeunes et de ses aînés ainsi qu'à ceux des autres groupes constitue une véritable communauté.

Le tableau suivant résume l'importance des principaux enjeux liés au développement dans le contexte des différents secteurs d'activité.

Tableau 7a
Enjeux, besoins et problèmes principaux liés au développement par secteurs d'activité dans le sud-ouest du Québec

Enjeux, problèmes ou besoins liés au développement	Secteur d'activité					
	Santé	Services sociaux	Éducation		Patrimoine, culture et communauté	Emploi et développement économique
			Élémentaire à postsec.	Formation		
Possibilités	●	●	●	●	●	●
Migration, seuil de population	●	●	●	●	●	●
Participation et représentation	●	●	●	●	●	●
Isolement physique et accessibilité	●	●	●	●	●	●
Enjeux liés à la gestion de l'info.	●	●			●	●
Services en anglais	●	●	●	●	●	●
Segments de population précis :						
a) jeunes	●	●			●	●
b) aînés	●	●			●	
c) femmes	●					
d) autres (préciser)	● Personnes ayant une déficience intellectuelle	● Pauvres		● Autochtones	● Pauvres	● Jeunes familles avec enfants et personnes handicapées

Clé : ● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin **grave** dans le secteur d'activité donné.
● — Enjeu lié au développement considéré comme un enjeu, problème ou besoin dans le secteur d'activité donné.

Territoires des sections d'Alliance Québec

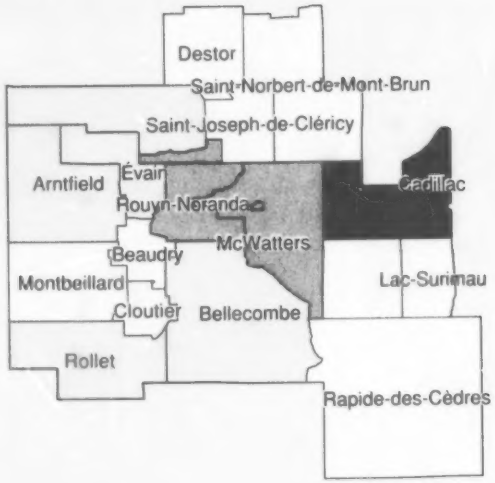

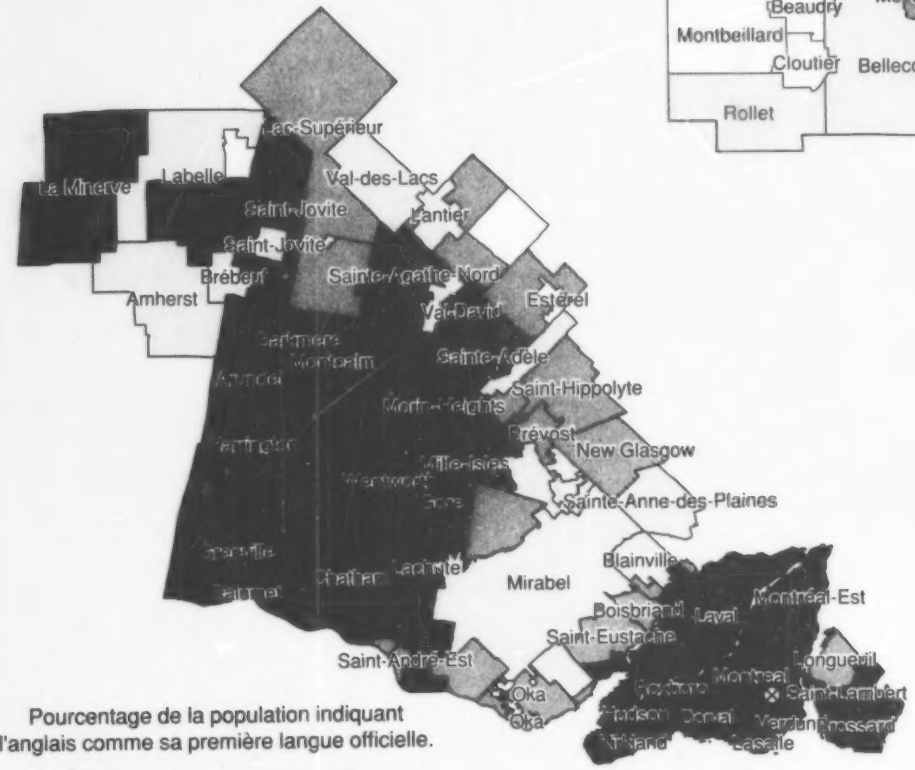

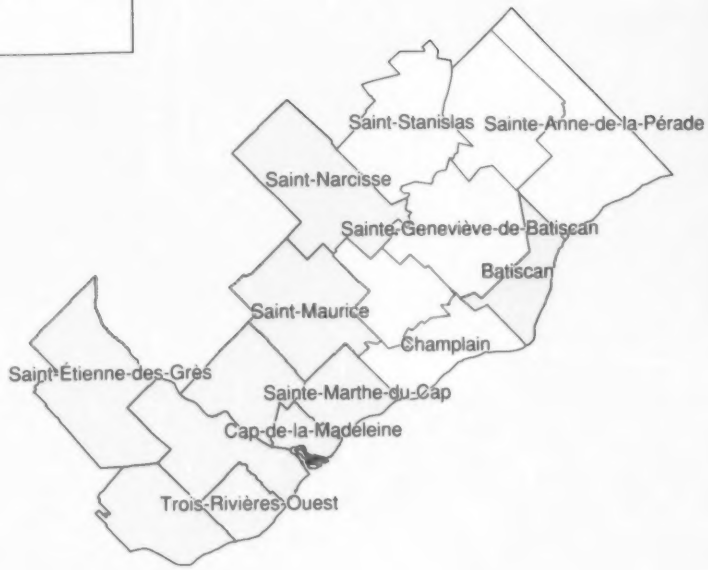

Pourcentage de la population indiquant l'anglais comme sa première langue officielle.

■	40 % – 86 %	(24 municipalités)
■	16 % – 40 %	(24 municipalités)
■	7 % – 16 %	(23 municipalités)
■	3 % – 7 %	(24 municipalités)
□	0 % – 3 %	(32 municipalités)
□	0 %	(20 municipalités)

Recensement Stat. Can. 1996

⊗ Bureau d'Alliance Québec

8. Territoires des sections d'Alliance Québec

Introduction

Le présent résumé des besoins en développement de la communauté de langue anglaise des principaux territoires d'Alliance Québec s'appuie sur : 1) le rapport sur l'évaluation des besoins en développement des ressources humaines présenté par Linton Garner sous la supervision d'Alliance Québec à la Table communautaire et 2) les conclusions d'un groupe de discussion organisé à Val-d'Or le 30 septembre 1999. Les sources d'information utilisées aux fins du résumé des besoins de la communauté de langue anglaise sont de nature surtout qualitative (synthèses produites par les organisateurs communautaires de chacune des sections locales d'Alliance Québec, consultations menées par les sections locales auprès de leurs membres par l'entremise des conseils d'administration, examens des rapports et renseignements fournis par divers réseaux institutionnels, enquête menée auprès de jeunes participants à l'occasion d'une foire emploi-jeunesse, enquêtes antérieures pertinentes, groupes de discussion orientés vers des thèmes précis, interviews auprès de répondants clés et un groupe de discussion pilote chargé d'évaluer les besoins de la communauté de langue anglaise dans une grande région en général).

Contexte régional dans les principaux territoires d'Alliance Québec

Une diversité de contextes régionaux

Alliance Québec comprend 11 sections locales (cinq dans la région de Montréal : Ouest de l'île, Est de l'île, Rive-Sud, Montréal-Centre, Laval/Rive-Nord; Saint-Maurice; Saguenay – Lac-Saint-Jean; deux dans la région de l'Abitibi; Val-d'Or; Rouyn-Noranda; et deux dans les Laurentides : les Basses Laurentides, et les Hautes Laurentides). Étant donné l'importance qu'ils revêtent, les jeunes sont en outre regroupés au sein d'une commission jeunesse.

Les territoires en question comprennent :

- de grandes régions métropolitaines;
- de petites villes et des villages dans les régions rurales;
- de petites villes et des villages dans des régions-ressources plus éloignées.

Les communautés de langue anglaise qu'on retrouve sur ces territoires diversifiés :

- ont des origines ethniques et raciales diversifiées (en particulier dans la région du Grand Montréal);
- recoupent tous les groupes d'âge.

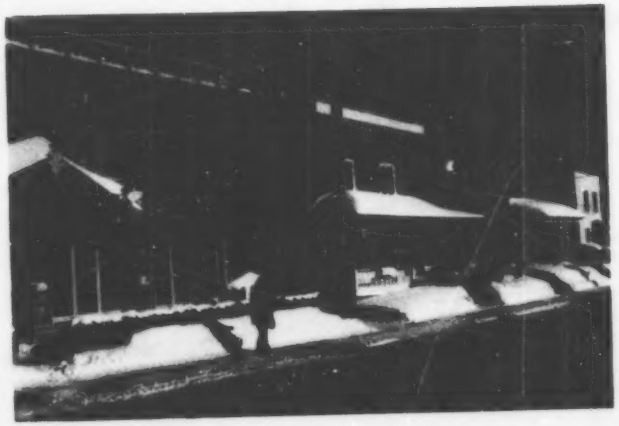

À la lumière des données fournies dans le résumé provincial, la communauté de langue anglaise provinciale :

- comptait près de 926 000 habitants en 1996 (pour aboutir à ce chiffre, on a utilisé les personnes dont la première langue officielle parlée est l'anglais et 50 % de celles dont la première langue officielle parlée est l'anglais et le français [recensement]);
- est concentrée dans la région administrative de Montréal (environ 60 % de la communauté de langue anglaise provinciale);
- a crû de 2,4 % de 1991 à 1996, comparativement à tout juste un peu plus de 3,4 % pour la population totale du Québec;
- a vu la part de la population totale du Québec qu'elle représente diminuer légèrement de 1991 à 1996 (de 13,28 % à 13,14 %);
- était légèrement plus scolarisée que la communauté francophone en 1996;
- se caractérisait par un pourcentage plus élevé d'aînés et un pourcentage moins élevé de jeunes (personnes âgées de moins de 20 ans) en 1996, comparativement à la communauté francophone, qui rend compte du phénomène de la migration de sortie des jeunes et de la migration d'entrée de personnes appartenant aux groupes d'âge intermédiaires;
- voit son importance varier considérablement d'une région à l'autre.

Caractéristiques régionales des communautés de langue anglaise

Région de Montréal

Ouest de l'île

- Secteur comprenant 13 municipalités, de Senneville à Lachine.
- Accessibilité limitée des services publics en anglais.
- Assise économique diversifiée.

La communauté de langue anglaise dans l'ouest de l'île

- Fort sentiment d'appartenance à la communauté.
- Forte présence de la communauté de langue anglaise.
- Longue tradition de participation à l'édification des municipalités et des collectivités.
- La communauté a joué un rôle majeur dans l'établissement de l'hôpital général de Lakeshore.
- Fierté communautaire.
- Relations harmonieuses avec la population de langue française.

ALLIANCE QUEBEC

- Préoccupation à propos du manque de visibilité de l'anglais.
- Niveau élevé de bilinguisme.
- La sous-représentation marquée de la communauté de langue anglaise dans la fonction publique municipale représente une préoccupation majeure.

Montréal-Centre

- Secteur s'étendant de l'est de Lachine au boulevard Saint-Laurent.
- Renferme le cœur de la ville de Montréal et bon nombre d'activités qui sont au centre de l'économie provinciale.

La communauté de langue anglaise dans Montréal-Centre

- Enracinement solide dans de nombreuses municipalités, (p. ex. Pointe-Saint-Charles et Westmount).
- Communauté très diversifiée sur le plan ethnique.
- La communauté s'inquiète de sa sous-représentation au sein de la fonction publique québécoise malgré la concentration élevée d'emplois dans ce secteur observée sur le territoire.
- Les membres de la communauté sont fermement convaincus que les organismes québécois responsables de l'emploi ne sont pas adéquatement représentés au sein des établissements d'enseignement postsecondaire anglophones du territoire.
- Les membres de la communauté de langue anglaise sont fermement convaincus d'être victimes de discrimination au sein du marché du travail.

Est de l'île

- Reste de l'île de Montréal à l'est du boulevard Saint-Laurent.
- Secteur à l'assise économique plus limitée et plus industrielle qui a connu de graves difficultés.
- Les services en anglais sont extrêmement limités (aux termes de la loi, aucun des CLSC de la région n'a été désigné pour assurer des services à la communauté de langue anglaise).
- Seulement un hôpital de la région assure des services en anglais aux membres de la communauté de langue anglaise.

ALLIANCE QUÉBEC

La communauté de langue anglaise dans l'est de l'île

- La communauté survit dans un milieu majoritairement francophone.
- Elle a encore une présence importante sur le territoire.
- Elle se caractérise par un riche mélange d'origines culturelles et ethniques (on y retrouve en particulier des Européens de l'Est, des Britanniques et des Italiens).
- Bon nombre de ses membres se sont déplacés vers l'ouest.
- Aujourd'hui, la communauté de langue anglaise se compose principalement d'Italiens ou de Britanniques vieillissants.

Laval/Rive-Nord

- Laval est la deuxième ville en importance du Québec.
- Laval, qui possède une assise industrielle et commerciale poussée, a cherché à définir son identité et à se positionner en tant que centre de « haute technologie ».
- Bon nombre de personnes travaillent à Montréal, mais le nombre de débouchés professionnels offerts au niveau local a augmenté.
- Les services publics en anglais sont déficients, particulièrement dans les domaines de la santé et des services sociaux.

La communauté de langue anglaise dans la région de Laval/Rive-Nord

- La communauté de langue anglaise a joué un rôle important dans le développement économique et socioculturel de Laval.
- Elle est diversifiée sur le plan ethnique.
- Elle a connu un certain déclin en termes absolus, même si elle compte toujours pour environ 15 % de la population.
- Fort sentiment d'isolation et d'aliénation.
- Contacts limités, voire inexistants, entre la communauté de langue anglaise et les services communautaires, municipaux ou autres.

Rive-Sud

- Région faisant partie de la Montérégie.
- Comprend les banlieues de la Rive-Sud (p. ex. Longueuil, Greenfield Park, Saint-Lambert).

ALLIANCE QUÉBEC

- La Montérégie se caractérise par un mélange de milieux ruraux et urbains, y compris des collectivités qui servent principalement de banlieues-dortoirs à Montréal.
- On note en Montérégie un mélange d'activités industrielles et d'activités rurales à caractère plus traditionnel (p. ex. l'agriculture).
- Accessible aux emplois offerts à Montréal dans les secteurs commercial et industriel (y compris dans le domaine de la haute technologie).
- Le développement économique est fonction de l'accès au marché américain et de la disponibilité de grands terrains à prix raisonnable.

La communauté de langue anglaise sur la Rive-Sud

- Sur le territoire de la Montérégie, on retrouve près de 140 000 membres de la communauté de langue anglaise (cela comprend certaines sections du sud-ouest du Québec et des Cantons-de-l'Est, dont on traite ailleurs dans le présent document).
- Disséminée, la communauté ne compte que pour 11 à 12 % de la population totale.
- Malgré une assise économique relativement diversifiée, la communauté de langue anglaise éprouve de la difficulté à participer au marché du travail.

Saint-Maurice

- Territoire centré sur Trois-Rivières mais s'étendant jusqu'à Shawinigan, Drummondville, Grand-Mère et Nicolet.
- Assise industrielle importante (exploitation forestière, pâtes et papier, produits chimiques, textiles, exploitation minière, acier) et Université du Québec à Trois-Rivières.
- Assise économique en difficulté.
- Rareté relative des possibilités d'emplois bilingues.
- Absence de services en anglais.

La communauté de langue anglaise dans Saint-Maurice

- Communauté petite et pourtant tenace et viable d'environ 5 600 âmes.
- La communauté de langue anglaise se trouve principalement à Trois-Rivières.
- Niveau d'intégration élevé avec la communauté de langue française.
- Peu de nouveaux arrivants au sein de la communauté de langue anglaise.
- Les jeunes quittent la région pour chercher du travail ou pour suivre des études.

ALLIANCE QUEBEC

Abitibi

- Territoire axé sur l'exploitation forestière et minière.
- Diminution du nombre d'emplois entraînée par la chute du prix des minerais.
- Taux de chômage régional élevé.

La communauté de langue anglaise en Abitibi

- La communauté de langue anglaise compte pour tout juste un peu plus de 10 % de la population totale.
- Les anglophones unilingues éprouvent beaucoup de difficulté en raison de l'absence de programmes d'initiation au français.

Val-d'Or

- Point d'entrée vers l'Abitibi et la Baie James.
- Centre industriel d'importance doté d'une population totale d'environ 35 000 âmes.
- À l'origine, la population avait des antécédents culturels très diversifiés.
- Elle est aujourd'hui très majoritairement francophone.

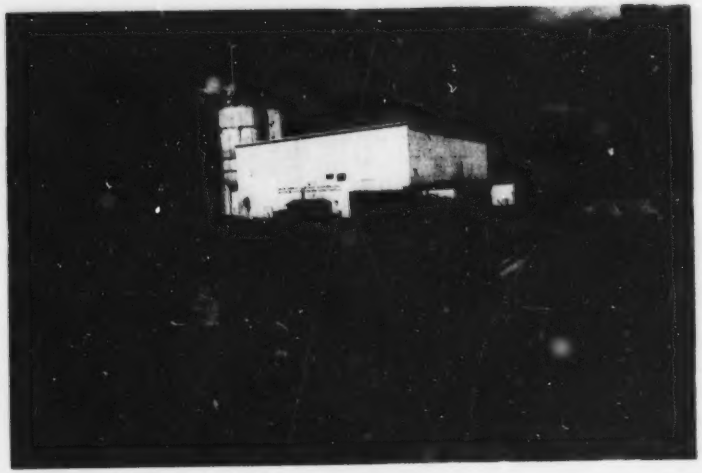

La communauté de langue anglaise à Val-d'Or

- Les membres de la communauté de langue anglaise, bilingues ou non, éprouvent de la difficulté à accéder au marché du travail.
- La communauté de langue anglaise est une population vieillissante.
- Absence de symboles culturels du rôle joué par la communauté de langue anglaise dans le développement du territoire.

Rouyn-Noranda

- La ville et la région comptent environ 40 000 habitants.
- Il s'agit de la capitale régionale.
- Les activités tertiaires constituent la principale assise économique.
- La région est située à proximité de l'Ontario.

La communauté de langue anglaise à Rouyn-Noranda

- La communauté de langue anglaise ne compte que pour environ 4 % de la population totale.

- Bon nombre de familles de la communauté de langue anglaise ont des racines en Ontario.
- Une bonne partie de la migration de sortie que connaît la communauté de langue anglaise s'effectue vers l'Ontario.
- Bon nombre de membres de la communauté de langue anglaise ont plus de liens avec l'Ontario qu'avec la communauté de langue anglaise de Montréal.
- Population vieillissante.

Saguenay – Lac-Saint-Jean

- Très vaste territoire (de La Baie à Chibougamau).
- On y retrouve quelques centres urbains importants (Jonquière, Alma, Roberval, Chicoutimi).
- Population totale de près de 300 000 âmes.
- Assise économique axée surtout sur l'aluminium de même que sur les pâtes et papier. L'agriculture joue également un rôle important.

La communauté de langue anglaise au Saguenay – Lac-Saint-Jean

- La communauté de langue anglaise compte pour moins de 1 % de la population totale de la région.
- Dans cette région fortement nationaliste, la communauté a connu un déclin marqué.
- On assiste de même à un déclin marqué des institutions et des services (seules demeurent deux écoles accueillant 500 élèves).
- Communauté vieillissante.
- Vie culturelle et ressources en anglais très limitées.

Laurentides

Hautes et Basses Laurentides

- Comprend les Laurentides situées au nord de Montréal et leurs contreforts de même qu'une partie de la plaine qui sépare Montréal des contreforts.
- La région, notamment le secteur de Saint-Sauveur et le complexe du Mont Tremblant, assure des services récréatifs importants aux Montréalais.
- Lieu de villégiature important (chalets).
- La région se divise en Hautes et Basses Laurentides.

ALLIANCE QUEBEC

- Elle compte surtout des villages et de petites villes.
- Assise industrielle importante à Sainte-Thérèse de même qu'à Saint-Jérôme et à Lachute. Par ailleurs, l'aéroport de Mirabel constitue un pôle d'attraction important pour l'emploi.

La communauté de langue anglaise dans les Laurentides (Hautes et Basses Laurentides)

- Dans certaines villes de la région, on retrouve des communautés de langue anglaise de vieille date.
- La communauté de langue anglaise compte environ 37 000 membres.
- Dans certaines régions, les membres de la communauté se tournent vers l'Ontario pour accéder à des services essentiels en anglais.
- Dans la région, la couverture médiatique en anglais est très limitée.
- Exode marqué des jeunes de la communauté de langue anglaise.

Principaux points forts : À la lumière du rapport d'Alliance Québec et des activités connexes menées dans le cadre du projet d'évaluation des besoins, et nonobstant d'importants écarts régionaux, on peut définir comme suit les points forts majeurs de la communauté de langue anglaise des principaux territoires d'Alliance Québec :

- la capacité de survie dont elle a fait preuve jusqu'ici, malgré le contexte politique et culturel difficile;
- malgré ce contexte difficile, les relations relativement harmonieuses et la bonne volonté considérable qui existent entre la communauté de langue anglaise et la communauté de langue française dans de nombreuses régions;
- un ensemble d'organismes communautaires dynamiques dans quelques régions;
- une main-d'œuvre relativement scolarisée;
- une ferme volonté de la plupart des membres de la communauté de langue anglaise de conserver leur(s) identité(s) culturelle(s), tout en s'intégrant à l'ensemble de la société;
- une riche diversité d'origine ethnique et culturelle.

Principaux points faibles : À la lumière du rapport d'Alliance Québec et des activités connexes menées dans le cadre du projet d'évaluation des besoins, et nonobstant d'importants écarts régionaux, on peut définir comme suit les points faibles majeurs de la communauté de langue anglaise des principaux territoires d'Alliance Québec :

- un contexte provincial dans lequel la langue anglaise a sans cesse fait l'objet d'une discrimination systématique;
- un contexte provincial dans lequel la menace de sécession est présente depuis 25 ans et le climat d'incertitude qui en résulte;
- l'exode de bon nombre de ces jeunes;
- l'érosion de bon nombre de ces institutions et de ces services, phénomène qui, dans le contexte de la diminution de la population, atteint des seuils critiques;
- un manque de services publics en anglais;
- pour bon nombre de membres de la communauté de langue anglaise, l'érosion de la fierté qu'inspire le patrimoine anglophone et un sentiment d'isolement;
- les difficultés d'intégration au marché du travail, même chez les personnes bilingues;
- une sous-représentation spectaculaire de la communauté de langue anglaise au sein de la fonction publique du Québec et des municipalités;
- une érosion du patrimoine culturel, un bon nombre de symboles du patrimoine de la communauté de langue anglaise et du rôle qu'elle a joué dans le développement de la province étant supprimé.

Évaluation des besoins de la communauté de langue anglaise des principaux territoires d'Alliance Québec

Points principaux par territoires

Dans ce qui suit, on n'a défini et souligné que les besoins précis présentés par chacune des sections locales.

RÉGION DE MONTRÉAL

OUEST DE MONTRÉAL

On doit :

- accroître la représentation des membres de la communauté de langue anglaise au sein de la fonction publique municipale;
- accroître l'accessibilité des services publics en anglais;
- accroître l'accessibilité du marché du travail pour les membres de la communauté de langue anglaise, y compris les jeunes personnes bilingues et scolarisées.

MONTRÉAL-CENTRE

On doit :

- accroître l'accessibilité des cours de formation en français, langue seconde, pour les membres de la communauté de langue anglaise;
- mettre fin à la perception de discrimination envers les membres de la communauté de langue anglaise au sein du marché du travail, dans les secteurs public et privé;
- assurer une présence adéquate d'organismes gouvernementaux tels qu'Emploi-Québec dans les activités liées à l'emploi des établissements d'enseignement secondaire anglophones;
- accroître la représentation de la communauté de langue anglaise au sein de la fonction publique.

EST DE MONTRÉAL

On doit :

- accroître la disponibilité du service public en anglais;
- revitaliser l'assise économique de la région.

LAVAL/RIVE-NORD

On doit :

- accroître les communications entre la communauté de langue anglaise, la population francophone et les services publics;
- accroître la disponibilité des services publics en anglais, particulièrement dans le domaine des services sociaux et des services de santé.

RIVE-SUD

On doit :

- favoriser l'accès des membres de la communauté de langue anglaise au marché de l'emploi relativement dynamique de la région (ou auquel on peut accéder de la région);
- accroître la disponibilité des services de santé, y compris les services psychiatriques, et les services sociaux en anglais.

SAINT-MAURICE

On doit :

- accroître et diversifier les emplois offerts par la région;
- accroître le nombre de postes bilingues offerts;
- accroître la disponibilité de services en anglais.

ABITIBI

VAL-D'OR

On doit :

- augmenter le nombre de programmes de formation en anglais, langue seconde, offerts aux membres de la communauté de langue anglaise;
- assurer un meilleur accès à des possibilités d'éducation postsecondaire en anglais, au niveau local et dans d'autres régions de la province;
- accroître l'accès à des débouchés professionnels, y compris pour les anglophones bilingues;
- ralentir l'exode des jeunes de la communauté de langue anglaise;
- accroître l'accessibilité et la disponibilité de certains services médicaux de la région, y compris des soins psychiatriques.

ROUYN-NORANDA

On doit :

- améliorer la disponibilité de documents pédagogiques en anglais au niveau secondaire;
- assurer un meilleur accès aux possibilités d'éducation secondaire en anglais, au niveau local et dans d'autres régions de la province;
- accroître la visibilité de la culture anglaise dans la région;
- accroître la disponibilité des services publics en anglais.

SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

On doit :

- mettre les institutions anglophones et les services en anglais à l'abri d'une érosion plus poussée;
- assurer les principaux services publics en anglais;
- rétablir et élargir les ressources culturelles mises à la disposition des membres de la communauté de langue anglaise.

ALLIANCE QUEBEC

Principaux points par type de besoins

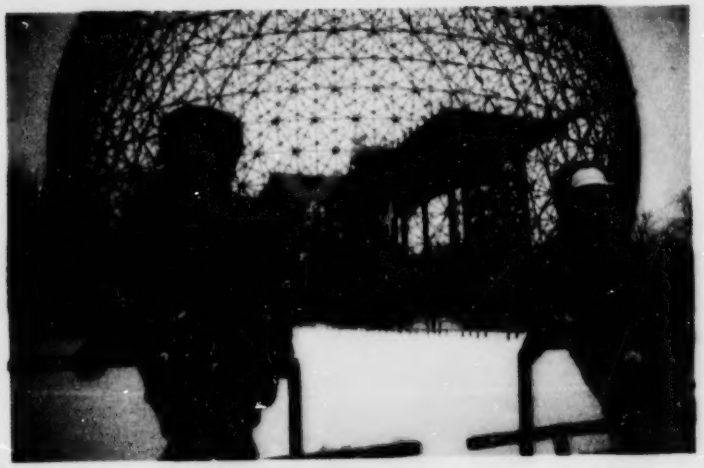

LAURENTIDES

HAUTES et BASSES LAURENTIDES

On doit :

- améliorer la disponibilité des services publics essentiels offerts en anglais dans la région de même que l'accès à ces derniers;
- assurer une meilleure couverture de la région dans les médias anglophones;
- accroître et diversifier les débouchés professionnels, particulièrement afin de retenir un plus grand nombre de jeunes de la communauté.

Jeunes

On doit :

- ralentir l'exode des jeunes de la communauté de langue anglaise de la province et des divers territoires, étant donné qu'ils représentent un élément important de l'avenir de la communauté;
- hausser le niveau général de financement de base des établissements d'enseignement postsecondaire du Québec;
- améliorer l'accès à l'information en anglais des programmes destinés aux jeunes;
- rendre les cours de formation en français, langue seconde, plus accessibles aux jeunes anglophones;
- associer les jeunes à l'élaboration des politiques provinciales qui concernent les jeunes de la communauté de langue anglaise.

Services de santé et services sociaux

On doit :

- veiller à ce que des plans d'accès soient approuvés et mis en œuvre dans les autres régions de la province, de façon à assurer un accès aux services essentiels en anglais;
- rétablir dans leurs fonctions ou maintenir en place les coordonnateurs régionaux qui agissent comme agents de liaison entre la communauté de langue anglaise et les Régies régionales, et veiller à ce qu'ils soient en mesure de consacrer toute leur énergie au domaine des services de santé et des services sociaux;
- obtenir un engagement envers le rétablissement et le maintien d'autres mécanismes de soutien (p. ex. la traduction) de façon à assurer l'accès à ces services essentiels;

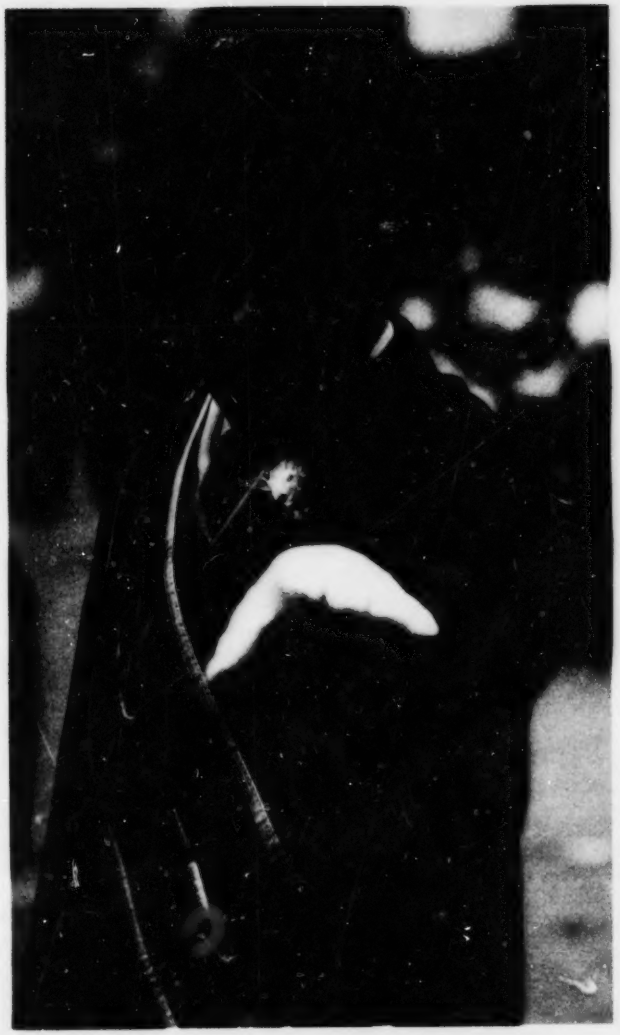

- accroître la quantité d'informations en anglais sur ces services essentiels;
- répondre aux besoins particuliers des aînés de la communauté de langue anglaise en ce qui concerne l'accès aux services en anglais et fournir des renseignements en anglais sur les services disponibles (souvent, les aînés sont plus isolés et moins bilingues que d'autres membres de la communauté de langue anglaise).

Éducation

On doit :

- donner à la communauté de langue anglaise le moyen de maintenir et de resserrer le contrôle qu'elle exerce sur ses ressources pédagogiques et ses établissements d'enseignement ainsi que l'administration qu'elle en fait;
- doter le réseau scolaire anglophone de ressources adéquates et lui permettre de gérer les demandes d'admission au réseau scolaire anglophone;
- trouver des moyens d'empêcher une érosion plus marquée des écoles du réseau scolaire anglophone;
- accroître l'accès aux écoles anglophones afin de stabiliser les taux d'inscription et d'assurer le renouvellement de la communauté;
- améliorer la disponibilité et l'accessibilité des cours de français, langue seconde, pour les membres de la communauté de langue anglaise;
- renforcer les stratégies existantes et en mettre au point de nouvelles pour réduire le taux de décrochage au niveau secondaire;
- mettre au point des approches novatrices pour répondre au problème des écoles de la communauté de langue anglaise aux prises avec de faibles taux d'inscription.

Participation au développement économique

On doit :

- mieux intégrer les membres de la communauté de langue anglaise au marché du travail, dans toutes les régions de la province ainsi que dans les secteurs privé et public;
- diversifier l'assise économique de nombreuses régions, en particulier les régions-ressources;
- utiliser plus efficacement le potentiel humain de la communauté de langue anglaise aux fins du développement économique (dans le domaine du tourisme, par exemple) au moyen de partenariats conclus avec des membres de la communauté francophone selon les paramètres qui suivent :

ALLIANCE QUÉBEC

(i) communiquer la valeur de l'anglais au sein du marché mondial;

(ii) veiller à ce que les membres de la communauté de langue anglaise occupent une place proportionnelle au sein des secteurs d'activité (p. ex. l'acquisition d'esprit d'entreprise), pour leur bénéfice propre et celui de la communauté au sens large;

(iii) utiliser de façon plus efficace et visible les symboles de la contribution de la communauté de langue anglaise à l'évolution historique de la province, en faisant l'un des pivots du développement de l'industrie touristique provinciale;

- améliorer l'accès à tous les types de formation des ressources humaines (notamment le français, langue seconde) pour les membres de la communauté de langue anglaise;
- ralentir l'exode des ressources humaines de la communauté de langue anglaise que connaissent de nombreuses régions.

Culture

On doit :

- rétablir ou renforcer la visibilité des symboles culturels qui témoignent de la contribution de la communauté de langue anglaise à l'évolution historique du Québec;
- rehausser le niveau de soutien des activités culturelles de la communauté de langue anglaise et améliorer l'accès à ces dernières (p. ex. les troupes de théâtre);
- faire connaître aux membres de la communauté de langue anglaise les activités et les symboles culturels de la communauté de langue anglaise.

Une vision émergente pour la communauté de langue anglaise dans les principaux territoires d'Alliance Québec

En ce qui concerne le développement économique communautaire, la vision de la communauté de langue anglaise des principaux territoires d'Alliance Québec repose sur la reconnaissance pleine et entière du fait que la communauté a fait et fait toujours partie intégrante de la société et de l'économie du Québec. La vision à concrétiser porte principalement sur le rétablissement et le maintien des institutions et des services dont la communauté de langue anglaise a besoin pour s'épanouir à titre d'élément vital de la société au sens large de même que sur l'intégration des nombreux segments de la communauté, dont les origines culturelles et ethniques sont diversifiées. Selon cette vision, l'accès aux services essentiels en anglais est garanti, il n'y a pas de différence entre l'accès aux possibilités de formation et d'emploi dont bénéficient les membres de la communauté de langue anglaise et d'autres segments de la société au sens large, et les membres de la communauté de langue anglaise peuvent étaler la fierté que leur inspire le patrimoine linguistique.

Défis et occasions dans les principaux territoires d'Alliance Québec

Au cours des 25 dernières années, la communauté de langue anglaise du Québec a été victime d'une érosion marquée de la place qu'elle occupe au sein de la société en général. Cela tient en partie au contexte culturel et politique des lois linguistiques de même qu'à l'incertitude politique et économique dont s'accompagne la menace de sécession. Les manifestations les plus spectaculaires de l'érosion de la place qu'occupe la communauté de langue anglaise sont : 1) la migration de sortie de bon nombre de jeunes de la communauté de langue anglaise, phénomène qui s'accompagne également — et peut-être de plus en plus — de l'exode d'aînés qui cherchent à se rapprocher de leurs enfants; et 2) de l'érosion de l'assise de bon nombre d'institutions et de services qui font depuis longtemps partie du quotidien de la communauté de langue anglaise.

Si la population de la communauté de langue anglaise a, dans les années 90, connu une légère augmentation, on observe des déclins marqués dans de nombreuses régions. Néanmoins, la communauté de langue anglaise souhaite continuer de faire partie intégrante de l'économie et de la société et demeurer un élément important de cette dernière, dans un Canada uni. Les défis sont nombreux, et les besoins sont grands, particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la formation, des services de santé et des services sociaux, de l'accès aux débouchés professionnels et des communications. Heureusement, la communauté de langue anglaise compte de nombreux membres déterminés qui doivent continuer de mobiliser leur communauté pour agir aux niveaux provincial et régional, pour faire en sorte que la communauté de langue anglaise demeure un élément vital de l'économie et de la société du Québec.

PARTIE III — ANNEXES

ANNEXE A TABLEAUX DES POPULATIONS RÉGIONALES

Première langue officielle parlée (anglais) et population totale (1991-1996) par MRC et association régionale

Remarques

1. Les régions présentées dans les sept tableaux qui composent la présente annexe ont été définies à l'aide des limites géographiques fournies par chacune des associations régionales. Dans tous les cas sauf un (l'Estrie), les régions respectent les frontières administratives des MRC (municipalités régionales de comté). Dans les régions définies, on observe certains chevauchements, de sorte qu'il n'est pas possible d'additionner les totaux régionaux pour l'ensemble des sept régions. En outre, les régions ainsi définies ne correspondent pas nécessairement à des structures administratives régionales. Le cas d'Alliance Québec est quelque peu différent en ce sens que l'Association recrute ses membres dans de nombreuses régions différentes; on a ainsi convenu de ne pas fournir de données statistiques pour chacune de ses sections régionales. On renvoie plutôt le lecteur au tableau 1 (annexe B) du Résumé provincial, où figurent des données pour l'ensemble de la province.
2. Sources des données

   Profil des divisions et subdivisions de recensement pour le Québec (1996), Statistique Canada, catalogue no 95-186-XPB, volumes I à IV.

   Les données qui suivent ont été établies à partir de cette source comme suit : population totale, 1991 et 1996; PLOP (première langue officielle parlée)-ANGL., 1996; PLOP-(ANGL.+FR.), 1996.

   Estimation de la population selon la première langue officielle parlée, 1991, dimensions (données-échantillons de 20 %), Statistique Canada, catalogue no 94-320.

   Les données qui suivent ont été établies à partir de cette source comme suit : PLOP-ANGL., 1991; PLOP-(ANGL.+FR.), 1991.
3. On pourra observer de légers écarts dans les totaux, selon les sources de Statistique Canada utilisées. Au niveau régional d'agrégation, ces écarts sont relativement mineurs.
4. La PLOP-ANGL. représente une estimation prudente de la taille de la communauté de langue anglaise. Traditionnellement, on estime la population totale de langue officielle minoritaire en additionnant la population dont la première langue officielle parlée est l'anglais et 50 % de la

population appartenant à la catégorie des personnes qui disent avoir l'anglais et le français comme langue première officielle parlée. En raison du petit nombre de personnes appartenant à cette dernière catégorie dans bon nombre de MRC, on ne la représente pas en détail dans les tableaux produits par les MRC. On présente plutôt les totaux « régionaux » dans une note annexée à chacun des tableaux produits par association régionale.

Tableau A.1.
Îles-de-la-Madeleine
(Conseil pour les anglophones madelinots, CAMI)

MRC	PLOP-Angl. 1991 Nombre	PLOP-Angl. 1991 Pourcentage du total par ligne	PLOP-Angl. 1996 Nombre	PLOP-Angl. 1996 Pourcentage du total par ligne	PLOP-Angl. Variation en pourcentage	Population totale 1991	Population totale 1996	Population totale Variation en pourcentage
Les Îles-de-la-Madeleine	805	5,8	720	5,2	-11,8	13 991	13 802	-1,4
Région	**805**	**5,8**	**720**	**5,2**	**-11,8**	**13 991**	**13 802**	**-1,4**

Remarque : À l'aide de la méthode habituellement utilisée pour établir la population de langue officielle minoritaire, soit additionner les personnes dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais et 50 % des personnes dont la première langue officielle parlée est l'anglais et le français, on aboutit à 810 (1991) et 730 (1996), soit respectivement 5,8 % et 5,3 % de la population totale de la région des Îles-de-la-Madeleine pour ces années.

Tableau A.2.
Gaspé
(Comité d'action sociale anglophone, CASA)

MRC	PLOP-Angl. 1991 Nombre	PLOP-Angl. 1991 Pourcentage du total par ligne	PLOP-Angl. 1996 Nombre	PLOP-Angl. 1996 Pourcentage du total par ligne	PLOP-Angl. Variation en pourcentage	Population totale 1991	Population totale 1996	Population totale Variation en pourcentage
Pabok	1 770	8,2	1 705	8,0	-3,7	21 713	21 340	-1,7
Matane	80	0,3	100	0,4	25,0	24 334	23 723	-2,6
Avignon	2 425	15,7	2 750	17,3	13,4	15 494	15 898	2,6
Denis-Riverin	35	0,2	30	0,2	-14,3	14 019	13 733	-2,0
Bonaventure	2 880	14,5	2 820	14,4	-2,1	19 848	19 550	-1,5
La Côte-de-Gaspé	2 680	12,8	2 375	11,4	-11,4	20 903	20 851	-0,2
Région	**9 870**	**8,5**	**9 780**	**8,5**	**-0,9**	**116 311**	**115 095**	**-1,0**

Remarque : À l'aide de la méthode habituellement utilisée pour établir la population de langue officielle minoritaire, soit additionner le nombre des personnes dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais et 50 % de celles dont la première langue officielle parlée est l'anglais et le français, on aboutit à 10 003 (1991) et 9 995 (1996), soit 8,6 % de la population totale de la région de la Gaspésie pour ces années.

Tableau A.3.
Basse-Côte-Nord
(Association des Côtiers de la Basse-Côte-Nord)

MRC	PLOP-Angl. 1991 Nombre	PLOP-Angl. 1991 Pourcentage du total par ligne	PLOP-Angl. 1996 Nombre	PLOP-Angl. 1996 Pourcentage du total par ligne	PLOP-Angl. Variation en pourcentage	Population totale 1991	Population totale 1996	Population totale Variation en pourcentage
Basse-Côte-Nord	3 875	30,2	3 885	30,6	0,3	12 845	12 684	-1,3
Région	**3 875**	**30,2**	**3 885**	**30,6**	**0,3**	**12 845**	**12 684**	**-1,3**

Remarque : À l'aide de la méthode habituellement utilisée pour établir la population de langue officielle minoritaire, soit additionner le nombre des personnes dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais et 50 % de celles dont la première langue officielle parlée est l'anglais et le français, on aboutit à 3 920 (1991) et 3 925 (1996), soit respectivement 30,5 % et 30,9 % de la population totale de la région de la Basse-Côte-Nord pour ces années.

Remarque : Les statistiques ont été compilées en fonction des régions administratives. Prendre note qu'à l'intérieur de ces régions, il existe de petites communautés dont la concentration de personnes d'expression anglaise est élevée, ce qui influe sur le calcul des pourcentages. Le tableau ci-dessus comprend toute la population anglophone, tandis que l'analyse de la carte à la page 40 tient compte des statistiques des cinq plus importantes municipalités anglophones.

Tableau A.4.
Outaouais
(Outaouais Alliance)

MRC	PLOP-Angl. 1991 Nombre	PLOP-Angl. 1991 Pourcentage du total par ligne	PLOP-Angl. 1996 Nombre	PLOP-Angl. 1996 Pourcentage du total par ligne	PLOP-Angl. Variation en pourcentage	Population totale 1991	Population totale 1996	Population totale Variation en pourcentage
Communauté urbaine de l'Outaouais	25 550	12,7	28 330	13,0	10,9	20 1536	217 609	7,9
Les-Collines-de-l'Outaouais	8 675	30,0	9 925	29,5	14,4	28 894	33 662	16,5
Pontiac	9 025	59,7	9 290	59,6	2,9	15 111	15 576	3,1
La Vallée-de-la-Gatineau	2 240	12,0	3 080	15,2	37,5	18 706	20 262	8,3
Papineau	1 100	5,6	1 140	5,6	3,6	19 483	20 332	4,1
Région	**46 590**	**16,4**	**51 765**	**16,8**	**11,1**	**283 730**	**307 441**	**8,3**

Remarque : À l'aide de la méthode habituellement utilisée pour établir la population de langue officielle minoritaire, soit additionner le nombre des personnes dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais et 50 % de celles dont la première langue officielle parlée est l'anglais et le français, on aboutit à 48 307 (1991) et 53 852 (1996), soit respectivement 17 % et 17,5 % de la population totale de la région de l'Outaouais pour ces années.

Tableau A.5.
Cantons-de-l'Est
(Association des Townshippers)

MRC	PLOP-Angl.					Population totale		
	1991		1996			1991	1996	
	Nombre	Pourcentage du total par ligne	Nombre	Pourcentage du total par ligne	Variation en pourcentage			Variation en pourcentage
La Haut-Richelieu (part.)	945	18,7	985	18,3	4,2	5 056	5 383	6,5
Brome-Missisquoi	11 500	25,4	11 470	24,9	-0,3	45 257	45 987	1,6
Rouville (part.)	180	2,0	85	0,9	-52,8	8 876	9 036	1,8
Haute-Yamaska	3 505	4,8	3 410	4,4	-2,7	73 347	77 006	4,9
Acton	140	1,0	95	0,6	-32,1	14 593	15 303	4,7
Drummond	1 090	1,4	1 460	1,7	33,9	79 654	84 250	5,8
Arthabaska	530	0,9	585	0,9	10,4	60 257	62 917	4,4
L'Érable	260	1,1	225	0,9	13,5	24 680	24 684	0,0
Asbestos	590	3,8	505	3,4	-14,4	15 381	15 005	-2,4
Val-Saint-François	2 495	7,7	2 660	8,0	6,4	32 304	33 422	3,5
Sherbrooke	8 150	6,4	7 930	6,0	-2,7	126 553	132 430	4,1
Memphrémagog	7 775	21,6	8 135	21,2	4,6	35 984	38 461	6,9
Coaticook	1 360	8,6	1 535	9,6	12,9	15 758	15 919	1,2
Haut-Saint-François	2 435	11,4	2 910	13,3	19,5	21 440	21 946	5,7
L'Amiante	685	1,5	460	1,0	-32,8	45 851	45 020	-1,8
Beauce-Sartigan (part.)	0	0,0	0	0,0	0	2 435	2 531	3,9
Le Granit	295	1,4	225	1,1	-23,7	20 993	21 287	1,4
Région	**41 935**	**6,7**	**42 675**	**6,6**	**1,8**	**628 419**	**650 587**	**3,5**

Remarque : À l'aide de la méthode habituellement utilisée pour établir la population de langue officielle minoritaire, soit additionner le nombre des personnes dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais et 50 % de celles dont la première langue officielle parlée est l'anglais et le français, on aboutit à 43 175 (1991) et 44 177 (1996), soit respectivement 6,9 % et 6,8 % de la population totale de la région des Cantons-de-l'Est pour ces années.

Tableau A.6.
Québec/Chaudière-Appalaches
(La Voix des anglophones de Québec, VEQ)

MRC	PLOP-Angl. 1991 Nombre	PLOP-Angl. 1991 Pourcentage du total par ligne	PLOP-Angl. 1996 Nombre	PLOP-Angl. 1996 Pourcentage du total par ligne	PLOP-Angl. Variation en pourcentage	Population totale 1991	Population totale 1996	Population totale Variation en pourcentage
Charlevoix-Est	40	0,2	35	0,2	-12,5	17 413	16 941	-2,7
Charlevoix	60	0,4	45	0,3	-25,0	13 547	13 437	-0,8
L'Île-d'Orléans	110	2,8	50	0,7	-54,5	6 938	6 892	-0,7
La Côte-de-Beaupré	165	0,8	150	0,7	-9,1	21 214	21 632	1,9
La Jacques-Cartier	1 685	7,2	1 590	6,4	-5,6	23 282	24 819	6,6
Communauté urbaine de Québec	9 495	1,9	9 395	1,9	-1,1	490 271	504 605	2,9
Portneuf	435	1,0	335	0,7	-23,0	43 179	45 185	4,7
L'Islet	50	0,3	90	0,5	80,0	19 779	19 823	-0,6
Montmagny	85	0,4	90	0,4	11,8	23 667	23 794	0,5
Bellechasse	205	0,7	235	0,8	14,6	29 475	29 674	0,7
Desjardins	440	0,9	385	0,8	-12,5	49 076	51 222	4,4
Les Chutes-de-la-Chaudière	875	1,3	990	1,3	13,1	67 479	75 598	12,0
La Nouvelle-Beauce	160	0,7	205	0,8	28,1	24 362	25 058	2,9
Robert-Cliche	165	0,9	110	0,6	-33,3	18 586	18 712	0,8
Les Etchemins	60	0,3	50	0,3	-16,7	18 668	18 356	-1,7
Beauce-Sartigan	345	0,8	290	0,6	-15,9	44 218	46 318	4,8
L'Amiante	685	1,5	460	1,0	-33,6	45 851	45 020	-1,8
Lotbinière	210	0,8	235	0,9	11,9	26 633	26 921	1,1
Région	**15 270**	**1,6**	**14 740**	**1,5**	**-3,5**	**983 638**	**1 014 007**	**3,1**

Remarque : À l'aide de la méthode habituellement utilisée pour établir la population de langue officielle minoritaire, soit additionner le nombre des personnes dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais et 50 % de celles dont la première langue officielle parlée est l'anglais et le français, on aboutit à 15 725 (1991) et 16 105 (1996), soit 1,6 % de la population totale de la région de Québec/Chaudière-Appalaches pour ces années.

Tableau A.7.
Sud-ouest du Québec
(Association des gens d'expression anglaise de la vallée de Châteauguay, CVESPA)

MRC	PLOP-Angl.					Population totale		
	1991		1996			1991	1996	
	Nombre	Pourcentage du total par ligne	Nombre	Pourcentage du total par ligne	Variation en pourcentage			Variation en pourcentage
Roussillon	19 005	16,1	19 805	15,0	4,2	118 355	132 167	11,7
Les Jardins-de-Napierville	1 965	8,9	1 760	7,7	-10,4	21 977	22 936	4,4
Le Haut-Saint-Laurent	7 755	35,5	7 450	33,8	-3,9	21 864	22 007	0,7
Beauharnois-Salaberry	2 050	3,4	1 615	2,7	-21,2	59 785	59 769	-0,0
Vaudreuil-Soulanges	19 410	23,0	21 545	22,6	11,0	84 503	95 318	12,8
Région	**50 185**	**16,4**	**52 175**	**15,7**	**4,0**	**306 484**	**332 197**	**8,4**

Remarque : À l'aide de la méthode habituellement utilisée pour établir la population de langue officielle minoritaire, soit additionner le nombre des personnes dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais et 50 % de celles dont la première langue officielle parlée est l'anglais et le français, on aboutit à 51 490 (1991) et 53 955 (1996), soit respectivement 16,8 % et 16,2 % de la population totale de la région du Sud-ouest du Québec pour ces années.

ANNEXE B TABLEAUX STATISTIQUES PROVINCIAUX

TABLEAU I — Répartition de la population

Répartition de la population par région administrative et par première langue officielle parlée (PLOP) a (1991 et 1996), par région administrative du Québec

Région administrative	Population totale			PLOP-Angl. 1991		PLOP-Angl. 1996			PLOP-Angl.	PLOP-Fr. 1996		Concentration
	1991	1996	Var. en % 91–96	Nombres	% de région	Nombres	% de région	% de Pop. Angl. tot.	Var. en % 91–96	Nombres	% de Pop. Fr. tot.	Angl./Fr. 1996
Bas-Saint-Laurent (01)	202 125	202 095	-0,02	905	0,45	890	0,44	0,11	-1,66	201 070	3,37	0,03
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	283 205	283 360	0,06	2 140	0,76	1 630	0,58	0,19	-23,83	281 365	4,72	0,04
Québec (03)	607 295	624 785	2,88	11 980	1,97	11 585	1,85	1,38	-3,30	609 975	10,23	0,13
Mauricie (04)	458 580	466 995	1,84	5 100	1,11	5 705	1,22	0,68	11,86	459 795	7,71	0,09
Estrie (05)	263 585	273 325	3,70	23 095	8,76	23 895	8,74	2,84	3,46	247 315	4,15	0,68
Montréal (06)	1 749 330	1 749 515	0,01	502 145	28,70	502 425	28,72	59,67	0,06	1 078 350	18,08	3,30
Outaouais (07)	261 730	305 365	16,67	46 580	17,80	51 765	16,95	6,15	11,13	248 115	4,16	1,48
Abitibi – Témiscamingue (08)	150 625	152 550	1,28	6 190	4,11	6 055	3,97	0,72	-2,18	145 730	2,44	0,29
Côte-Nord (09)	102 540	102 420	-0,12	5 800	5,66	5 875	5,74	0,70	1,29	95 215	1,60	0,44
Nord-du-Québec (10)	36 265	38 350	5,75	8 760	24,16	10 735	27,99	1,27	22,55	20 045	0,34	3,79
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	105 070	104 170	-0,86	10 595	10,08	10 405	9,99	1,24	-1,79	93 375	1,57	0,79
Chaudière-Appalaches (12)	362 850	374 805	3,30	3 275	0,90	3 145	0,84	0,37	-3,97	371 255	6,23	0,06
Laval (13)	311 170	326 610	4,97	39 595	12,72	43 025	13,17	5,11	8,66	263 835	4,42	1,15
Lanaudière (14)	331 235	371 050	12,02	8 065	2,43	8 205	2,21	0,97	1,74	360 920	6,05	0,16
Laurentides (15)	377 305	426 300	12,99	28 035	7,43	29 865	7,01	3,55	6,53	393 025	6,59	0,54
Montérégie (16)	1 187 330	1 243 375	4,72	129 725	10,93	126 855	10,20	15,06	-2,21	1 094 330	18,35	0,82
Centre-du-Québec (17)	203 265	210 235	3,43	2 385	1,17	2 515	1,20	0,30	5,45	207 310	3,48	0,08
Québec *(province)*	**6 810 240**	**7 045 070**	**3,45**	**831 910**	**12,22**	**842 060**	**11,95**	**100,00**	**1,21**	**5 963 715**	**100,00**	**1,00**

[a] Source : établi à partir des recensements de 1991 et de 1996 de Statistique Canada. La PLOP-ANGL. représente une estimation prudente de la taille de la communauté de langue anglaise. Traditionnellement, on estime la population totale de langue officielle minoritaire en additionnant la population dont la première langue officielle parlée est l'anglais et 50 % de la population appartenant à la catégorie des réponses multiples (des personnes qui disent avoir l'anglais et le français comme première langue officielle parlée). Sur la foi d'un tel calcul, on aboutit à une population de langue officielle minoritaire au Québec de près de 926 000 en 1996 (13,14 % de la population totale du Québec en 1996), ce qui représente une hausse par rapport aux chiffres de tout juste un peu plus de 904 00 enregistrés en 1991 (13,28 % de la population totale du Québec en 1991).

ANNEXE B TABLEAUX STATISTIQUES PROVINCIAUX

REMARQUE :
On a établi 2 à 5 à partir de données fournies par William Floch, de Patrimoine canadien. Pour définir la population minoritaire de langue anglaise de 1996, on a additionné le nombre des personnes dont la première langue officielle parlée est l'anglais et 50 % de celles qui disent avoir l'anglais et le français comme première langue officielle parlée. Les calculs reposent sur le recensement de la population du Canada de 1996. L'indice de la minorité par rapport à la majorité est calculé en pourcentage des membres de la population de la minorité de langue anglaise qui possèdent la caractéristique donnée par rapport au pourcentage des membres de la population de la majorité de langue française qui possèdent la même caractéristique.

Tableau 2
Bilinguisme au sein de la minorité de langue anglaise (1996)

Région administrative	% de personnes bilingues au sein de la minorité de langue anglaise	Indice de la minorité par rapport à la majorité
Bas-Saint-Laurent (01)	89,6	7,12
Saguenay – Lac-St-Jean (02)	92,1	6,79
Québec (03)	89,5	3,21
Mauricie (04)	92,0	4,67
Estrie (05)	63,0	1,92
Montréal (06)	60,0	1,15
Outaouais (07)	50,3	0,84
Abitibi-Témiscamingue (08)	63,1	2,62
Côte-Nord (09)	35,9	2,17
Nord-du-Québec (10)	19,8	0,77
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	43,5	2,40
Chaudière-Appalaches (12)	86,5	5,13
Laval (13)	69,3	1,42
Lanaudière (14)	82,7	2,92
Laurentides (15)	68,0	1,83
Montérégie (16)	62,4	1,57
Centre-du-Québec (17)	85,0	4,88
Québec *(province)*	**61,2**	**1,77**

Source : William Floch, Patrimoine canadien

ANNEXE B TABLEAUX STATISTIQUES PROVINCIAUX

Tableau 3 — Aspects choisis de la structure par âge de la population minoritaire de langue anglaise (1996)

Région administrative	Pourcentage de jeunes (< 20 ans)	Jeunes : indice de la minorité par rapport à la majorité	Pourcentage de fournisseurs de soins (35 à 54 ans)	Fournisseurs de soins : indice de la minorité par rapport à la majorité	Pourcentage d'aînés (> 65 ans)	Aînés : indice de la minorité par rapport à la majorité	Ratio fournisseurs de soins — aînés
Bas-Saint-Laurent (01)	24,1	0,57	36,7	1,14	7,7	0,61	4,75
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	23,1	0,78	36,4	1,14	10,9	1,13	3,35
Québec (03)	18,8	0,78	33,0	1,02	15,6	1,34	2,11
Mauricie (04)	22,0	0,87	30,1	0,94	18,4	1,38	1,63
Estrie (05)	23,5	0,84	27,8	0,90	19,8	1,79	1,40
Montréal (06)	22,8	1,05	28,4	0,94	13,3	0,98	2,14
Outaouais (07)	27,2	0,97	31,5	0,97	9,8	1,19	3,21
Abitibi – Témiscamingue (08)	27,1	0,88	29,3	0,95	14,4	1,61	2,03
Côte-Nord (09)	28,2	0,97	27,1	0,83	8,9	1,28	3,04
Nord-du-Québec (10)	35,4	0,98	23,6	0,81	1,2	0,43	20,39
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	26,4	1,00	29,0	0,90	16,0	1,31	1,82
Chaudière-Appalaches (12)	24,3	0,84	31,7	1,00	10,9	1,02	2,90
Laval (13)	25,8	0,97	29,1	0,91	9,2	0,86	3,17
Lanaudière (14)	19,7	0,66	34,8	1,06	15,9	1,90	2,19
Laurentides (15)	24,8	0,86	31,2	0,96	16,0	1,83	1,95
Montérégie (16)	27,1	0,95	31,4	0,96	11,6	1,31	2,70
Centre-du-Québec (17)	23,1	0,80	34,2	1,11	15,5	1,39	2,21
Québec *(province)*	**24,1**	**0,90**	**29,3**	**0,92**	**12,8**	**1,19**	**2,29**

Source : William Floch, Patrimoine canadien

ANNEXE B TABLEAUX STATISTIQUES PROVINCIAUX

Tableau 4
Aspects choisis de la mobilité de la population minoritaire anglaise (1996)

Région administrative	% de personnes n'ayant pas déménagé (vivaient dans la même municipalité en 1991 et en 1996)	Indice de la minorité par rapport à la majorité	Pourcentage de la population d'immigrants dans la communauté	Indice de la minorité par rapport à la majorité
Bas-Saint-Laurent (01)	49,4	0,71	27,5	51,52
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	48,1	0,72	12,6	25,79
Québec (03)	53,4	0,88	17,4	7,72
Mauricie (04)	56,5	0,88	15,3	15,35
Estrie (05)	65,6	1,10	11,6	4,62
Montréal (06)	56,7	1,14	36,7	1,87
Outaouais (07)	58,2	1,02	12,4	4,17
Abitibi – Témiscamingue (08)	61,4	1,01	9,2	12,50
Côte-Nord (09)	78,6	1,22	2,8	3,71
Nord-du-Québec (10)	53,5	0,98	1,1	1,26
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	76,4	1,01	2,3	4,92
Chaudière-Appalaches (12)	60,3	0,84	18,4	23,31
Laval (13)	68,1	1,10	37,1	3,86
Lanaudière (14)	58,2	0,92	16,0	10,04
Laurentides (15)	65,8	1,16	14,8	6,85
Montérégie (16)	65,5	1,07	22,4	5,91
Centre-du-Québec (17)	58,3	0,89	13,2	8,44
Québec *(province)*	**59,3**	**0,98**	**29,9**	**5,22**

Source : William Floch, Patrimoine canadien

ANNEXE B TABLEAUX STATISTIQUES PROVINCIAUX

Tableau 5 — Aspects choisis des taux de scolarité et de chômage de la population minoritaire de langue anglaise (1996)

Région administrative	% de la population âgée de plus de 15 ans fréquentant l'école (à temps partiel ou à temps plein)	Indice de la minorité par rapport à la majorité	% de la population âgée de 15 ans et plus ayant moins d'une 9e année	Indice de la minorité par rapport à la majorité	% de diplômés d'université	Indice de la minorité par rapport à la majorité	% de chômeurs	Indice de la minorité par rapport à la majorité
Bas-Saint-Laurent (01)	29,3	1,37	10,0	0,43	20,9	2,77	17,7	1,11
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	20,6	0,81	11,0	0,64	18,0	2,23	15,7	1,03
Québec (03)	25,5	1,09	8,1	0,54	25,0	1,68	11,9	1,08
Mauricie (04)	20,4	1,01	8,8	0,44	14,0	1,67	13,1	0,97
Estrie (05)	19,1	0,84	16,9	0,85	12,4	1,17	11,9	1,23
Montréal (06)	26,1	1,06	11,4	0,61	22,7	1,32	13,4	1,04
Outaouais (07)	18,0	0,83	13,2	0,78	15,4	1,20	11,8	1,12
Abitibi – Témiscamingue (08)	14,7	0,70	24,0	1,04	8,3	1,16	15,3	1,10
Côte-Nord (09)	15,7	0,78	33,8	1,65	5,1	0,79	42,2	2,67
Nord-du-Québec (10)	25,1	1,03	28,9	1,72	4,6	0,54	17,3	1,60
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	15,8	0,87	27,0	0,94	3,9	0,65	35,8	1,33
Chaudière-Appalaches (12)	29,7	1,42	10,1	0,46	16,3	2,03	14,5	1,52
Laval (13)	19,7	0,90	15,9	1,10	11,9	0,99	11,6	1,34
Lanaudière (14)	10,6	0,56	15,4	0,82	8,0	1,20	14,1	1,35
Laurentides (15)	16,8	0,88	11,7	0,65	10,6	1,28	13,0	1,11
Montérégie (16)	24,7	1,14	10,1	0,61	14,1	1,35	10,8	1,19
Centre-du-Québec (17)	16,1	0,82	18,6	0,84	8,5	1,28	8,8	0,91
Québec *(province)*	**23,5**	**1,07**	**12,4**	**0,67**	**19,0**	**1,69**	**13,2**	**1,15**

Source : William Floch, Patrimoine canadien

ANNEXE B TABLEAUX STATISTIQUES PROVINCIAUX

Tableau 6 — Répartition en pourcentage de toute personne ayant un emploi par région administrative du Québec (1996)

Région administrative	Tous empl. (en milliers)	Répartition en % des personnes ayant un emploi par secteur										
		Agriculture	Autres secteurs primaires	Fabrication	Construction	Transports, comm., et services publics	Commerce	Finances, assurance et immobilier	Services privés	Services publics	Adm. publique	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	89 270	5,62	4,64	12,77	5,20	7,80	18,00	3,99	17,31	19,64	4,95	99,92
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	122 890	2,47	3,64	15,92	5,50	6,47	17,65	3,96	18,35	18,94	7,03	99,96
Québec (03)	311 280	1,33	0,65	9,11	4,48	6,06	16,99	6,22	22,13	19,34	13,67	99,98
Mauricie (04)	112 710	2,73	1,57	20,23	5,55	6,86	17,28	3,81	17,62	18,62	5,74	100,01
Estrie (05)	130 760	4,23	1,63	24,43	4,86	4,70	15,00	3,73	17,26	20,14	3,97	99,95
Montréal (06)	823 425	0,24	0,11	17,96	3,01	7,02	17,82	6,10	25,20	18,19	4,35	100,00
Outaouais (07)	152 155	1,36	1,17	6,80	6,11	6,73	14,67	4,24	21,14	17,79	19,96	99,97
Abitibi – Témiscamingue (08)	70 140	2,20	12,16	11,31	5,75	8,63	17,44	3,72	16,82	17,29	4,62	99,95
Nord-du-Québec (09)	17 750	0,31	17,15	9,75	5,07	8,08	11,52	2,48	12,87	20,93	11,75	99,92
Côte-Nord (10)	48 665	0,31	9,41	16,55	6,64	9,47	15,25	3,10	16,10	16,32	6,86	100,01
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	42 630	1,22	8,67	13,85	5,17	6,53	16,77	3,59	17,37	20,29	6,40	99,87
Chaudière-Appalaches (12)	204 195	6,00	2,20	23,05	5,72	5,36	16,77	5,37	15,22	15,76	4,51	99,95
Laval (13)	165 320	0,64	0,12	17,00	4,74	8,22	21,76	5,85	20,44	16,25	4,96	99,99
Lanaudière (14)	177 820	3,16	0,63	17,55	7,18	7,64	20,51	5,23	16,94	16,10	5,04	99,98
Laurentides (15)	207 290	1,86	1,23	17,46	6,14	8,54	20,20	4,42	19,82	15,42	4,91	99,98
Montérégie (16)	623 040	3,32	0,26	19,92	4,83	8,33	18,33	5,64	19,07	15,20	5,09	99,99
Centre-du-Québec (17)	101 100	7,95	0,78	26,62	5,49	5,47	17,07	3,54	15,56	14,62	2,87	99,97
Québec *(province)*	**3 400 440**	**2,31**	**1,41**	**17,34**	**4,79**	**7,17**	**17,87**	**5,22**	**20,26**	**17,26**	**6,35**	**99,98**

Source : ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie du Québec. Calculé à partir des données figurant à l'adresse suivante : http://www.misct.gouv.qc.ca/PME-REG/CONJONCT/images/tab17-1.gif, lesquelles reposent elles-mêmes sur des données de Statistique Canada (la population active, cat. 71-001).

ANNEXE C — Contacts

Secrétariat de la Table communautaire
1493, route 138, Godmanchester, C.P. 1911
Huntingdon (Québec) J0S 1H0
Téléphone : 1 888 641-9912
Télécopieur : (450) 264-4504
Directrice générale : Janet Hicks
Adjointe administrative : Colleen Fitzgerald
Agent des communications : Max Cooke
Courriel : info@communitytable.ca

Communautés régionales

Région de la Basse-Côte-Nord

Association régionale :
Association des Côtiers de la Basse-Côte-Nord
C.P. 188, St. Paul's River
Comté de Duplessis (Québec) G0G 2P0
Téléphone : (418) 379-2006
Télécopieur : (418) 379-2621
Courriel : coasters@globetrotter.qc.ca
Site Web : www.rocler.qc.ca/sthiel/1ns
Président : Tony Roberts
Directrice générale : Cornella Maurice
Délégués à la Table communautaire (février 2000) :
Cornella Maurice, Scott Buckle
Chercheur régional, rapport d'évaluation des besoins :
Shannon Keats

CEDEC, Basse-Côte-Nord
C.P. 316
Lourdes-de-Blanc-Sablon (Québec) G0G 1W0
Agente de développement économique régional :
Vicki Driscoll
Téléphone : (418) 379-2098
Télécopieur : (418) 379-2621
Courriel : cedecs@globetrotter.net

Région de la Gaspésie

Association régionale :
Comité d'action sociale anglophone (CASA)
126, rue Gérard D. Lévesque
C.P. 219
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0
Téléphone : (418) 752-5995
Télécopieur : (418) 752-6864
Courriel : casa@globetrotter.qc.ca
Site Web : www.casa-gaspe.com
Président : Lynden Bechervaise
Directrice générale : Joan Richards
Délégués à la Table communautaire (février 2000) :
Lynden Bechervaise, Joan Richards
Chercheur régional, rapport d'évaluation des besoins :
Shawn Macdonald

CEDEC de la Gaspésie
C.P. 219
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0
Agent de développement économique régional : Allen Richards
Téléphone : 1 888 966-3284
Télécopieur : (418) 752-6864
Courriel : cedec@globetrotter.net

Région des Îles-de-la-Madeleine

Association régionale :
Conseil pour les anglophones madelinots (CAMI)
C.P. 162, bureau de poste de Leslie
Grosse-Île, Îles-de-la-Madeleine (Québec) G0P 1M0
Téléphone : (418) 985-2116
Télécopieur : (418) 9850-2113
Courriel : cami@duclos.net
Site Web : www.ilesdelamadeleine.com/cami/
Présidente : Robina Goodwin
Délégués à la Table communautaire (février 2000)
Gerard Huggins, Charles Taker
Chercheur régional, rapport d'évaluation des besoins :
Gerard Huggins

CEDEC des Îles-de-la-Madeleine
998, route 199
C.P. 125
Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine (Québec) G0P 1H0
Agent de développement économique régional :
Gerard Huggins
Téléphone : (418) 985-2940
Télécopieur : (418) 985-2941
Courriel : gwhuggins@sympatico.ca

Région de l'Outaouais (Ouest du Québec)

Association régionale :
Outaouais Alliance
18-B, rue Caron
Hull (Québec) J8Y 1Y7
Téléphone : (819) 777-0177
Télécopieur : (819) 777-6382
Courriel : oa@magma.ca
Site Web : www.ottawastart.com/oa/
Président : Richard Henderson
Directrice générale : Lisa Bishop
Délégués à la Table communautaire (février 2000) :
Richard Henderson, Lisa Bishop
Vice-président de la Table communautaire (février 2000) :
Faye Sullivan-Stafford
Chercheure régionale, rapport d'évaluation des besoins :
Lisa Bishop

CEDEC de l'Outaouais
C.P. 665
Shawville (Québec) J0X 2Y0
Agente de développement économique régional :
Tina Michaud
Téléphone : 1 888 788-0177
Télécopieur : (819) 647-6665
Courriel : tinamichaud@hotmail.com

Région des Cantons-de-l'Est

Association régionale :
Association des Townshippers
2355, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec) J1K 1L1
Téléphone : (819) 566-5717
Télécopieur : (819) 566-0271
Courriel : execdir@townshippers.qc.ca
Site Web : www.townshippers.qc.ca
Président : Gary Richards
Directrice générale : Erin Mallory
Délégués à la Table communautaire (février 2000) :
Erin Mallory, John Buck
Chercheur régional, rapport d'évaluation des besoins :
Grant Myers

CEDEC des Cantons-de-l'Est
a/s de l'Association des Townshippers
2355, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec) J1K 1L1
Agent de développement économique régional : Grant Myers
Téléphone : (819) 566-5717
Télécopieur : (819) 566-0271
Courriel : etced@townshippers.qc.ca

Région de Québec/Chaudière-Appalaches

Association régionale :
La voix des anglophones de Québec (VEQ)
1270, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1S 2M4
Téléphone : (418) 683-2366
Télécopieur : (418) 688-3273
Courriel : execdirector@veq.qc.ca
Site Web : www.veq.qc.ca
Présidente : Anne Gauvin
Directrice générale : Helen Walling
Délégués à la Table communautaire (février 2000) :
Helen Walling, Ken Slade
Chercheuse régionale, rapport d'évaluation des besoins :
Lorraine O'Donnell

CEDEC de Québec/Chaudière-Appalaches
1270, chemin Sainte-Foy, bureau 2111
Québec (Québec) G1S 2M4
Agente de développement économique régional :
Lisa Kennedy
Téléphone : (418) 681-2345
Télécopieur : (418) 681-2342
Courriel : cedec.redo@qc.aibn.com

Région du sud-ouest du Québec

Association régionale :
Association des gens d'expression anglaise de la vallée de Châteauguay (CVESPA)
1493, route 138 (Goldmanchester)
C.P. 1357
Huntingdon (Québec) J0S 1H0
Téléphone : (450) 264-5386
Télécopieur : (450) 264-5387
Courriel : cvespa@cvespa.qc.ca
Site Web : www.cvespa.qc.ca
Président : Maurice King
Délégués à la Table communautaire (février 2000) :
Maurice King, Penny Rampado
Chercheur régional, rapport d'évaluation des besoins :
Phil Norton

CEDEC du sud-ouest du Québec
À l'attention de la CVESPA
1493, route 138, Godmanchester
C.P. 1357
Huntingdon (Québec) J0S 1H0
Agente de développement régional : Christine Filion
Téléphone : (450) 264-5386
Télécopieur : (450) 264-5387
Courriel : swqcedec@cvespa.qc.ca

Montréal et territoires d'Alliance Québec

Association régionale :
Alliance Québec
1980, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 830
Montréal (Québec) H3H 1E8
Téléphone : (514) 932-3292
Télécopieur : (514) 932-3917
Courriel : gjnashen@aq.qc.ca
Site Web : www.aq.qc.ca
Président : William Johnson
Directeur général : Glen Nashen
Déléguées à la Table communautaire (février 2000) :
Anne Marie Cotter, Mary Anne Thomson
Chercheur régional, rapport d'évaluation des besoins :
Linton Garner

CEDEC de Montréal et des territoires d'Alliance Québec
À l'attention d'Alliance Québec
1980, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 830
Montréal (Québec) H3H 1E8
Agente de développement économique régional :
Anne Marie Cotter
Téléphone : (514) 932-3292
Télécopieur. : (514) 932-3917
Courriel : amcotter@aq.qc.ca

Secrétariat, Communautés minoritaires de langue officielle
Phase IV, 4e étage
140, promenade du Portage
Hull (Québec) K1A 0J9
Téléphone : (819) 953-4281
Télécopieur : (819) 997-9399

Bureau régional du Québec du DRHC
Coordonnateur de la section 41
Complexe Guy-Favreau
200, boul. René-Lévesque Ouest
Tour ouest, 2e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Téléphone : (514) 982-2384
Télécopieur : (514) 283-7271
(514) 283-5549

ANNEXE D

Définition des expressions Guide explicatif de certains mots et expressions utilisés dans le présent document.

Secteurs d'activité Les « secteurs d'activité » sont les secteurs communs de l'activité humaine qui s'inscrivent dans la vie communautaire et dans le cadre desquels le citoyen participe au sein de la collectivité et de la société. Certains secteurs sont pertinents dans toutes les régions (p. ex. développement économique, culture, patrimoine) et d'autres sont propres à des communautés particulières (p. ex. pêches, secteur d'activité propre aux communautés côtières).

Région administrative La province de Québec compte 17 régions administratives (01, 02, 03, etc.). Ces noms figurent en français dans le présent document, car il n'existe aucune traduction anglaise officielle.

Allophone Dans le contexte québécois, on qualifie d'allophone une personne dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, et dont la première langue officielle parlée peut être l'anglais ou le français.

Anglophone (au Québec) Au Québec, on qualifie d'anglophone (ou « anglophone québécois ») une personne qui utilise couramment la langue anglaise. [Remarque : de nombreux « anglophones » utilisent aussi d'autres langues dans le cadre de leurs activités quotidiennes ou à la maison.]

Bilingue — Bilinguisme Dans le contexte canadien, le terme « bilingue » désigne généralement une personne qui parle anglais ou français et qui est en mesure d'utiliser « l'autre langue officielle » (le français ou l'anglais) pour communiquer verbalement au quotidien. Toutefois, dans la pratique, l'interprétation de ce terme peut varier d'une personne à l'autre. Le niveau du bilinguisme varie et influe grandement sur la capacité d'une personne de participer au marché du travail et à la vie sociale au sein de la majorité. Les variations du niveau de bilinguisme d'une personne touchent les communications verbales, la lecture (compréhension) et l'écriture. [Voir aussi « langues officielles du Canada »]

Communauté Le terme communauté désigne un groupe de personnes — qui partagent des caractéristiques et des intérêts communs ou une histoire commune — vivant ensemble ou dispersées au sein d'une société plus large.

Développement communautaire Initiatives visant à améliorer la vitalité et la viabilité d'une communauté.

Développement économique communautaire — Le processus de développement économique communautaire consiste à trouver les solutions communautaires en vue de répondre à des besoins économiques (et sociaux). Cela suppose qu'on trouve un terrain d'entente afin d'obtenir l'engagement de personnes et d'intérêts divers de la communauté à examiner des responsabilités et des avantages économiques (et sociaux) susceptibles de découler d'une participation plus active. Le développement économique communautaire est donc un moyen pour la communauté d'influencer les processus touchant diverses activités en vue d'améliorer la qualité de vie de ses résidents.

Table communautaire — La Table communautaire est constituée de membres d'associations régionales qui représentent les communautés minoritaires anglophones du Québec. C'est le volet « communautaire » du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire de langue anglaise prévu dans le protocole d'entente signé le 30 mai 1998 par le gouvernement canadien (Développement des ressources humaines Canada) et les communautés québécoises de la minorité de langue anglaise. Le Comité national est constitué de la Table communautaire et de la Table gouvernementale.

Culture — La culture est le modèle global de comportement humain qui comprend la réflexion, les croyances, le discours, les actions, les formes sociales, les caractéristiques matérielles et les artefacts, et qui dépend de la transmission d'un comportement appris d'une génération à une autre.

Minorité de langue anglaise — La minorité de langue anglaise au Canada correspond à l'ensemble des communautés anglophones (communautés de langue anglaise) de la province de Québec. Il s'agit de l'une des deux minorités linguistiques « nationales » du Canada définies dans la Loi sur les langues officielles.

Communauté anglophone (ou communauté de langue anglaise) du Québec — On qualifie de communauté anglophone un groupe de personnes qui utilisent couramment la langue anglaise et qui vivent — certaines ensemble et d'autres dispersées — au sein de la société majoritaire francophone du Québec. Cette communauté peut aussi comprendre les allophones et les francophones bilingues qui, pour diverses raisons, choisissent d'adopter les valeurs de la communauté de langue anglaise.

Francophone — On qualifie de francophone une personne dont la langue maternelle (ou la langue utilisée à la maison est le français et qui utilise couramment le français).

Table gouvernementale

La Table gouvernementale est constituée de dix représentants du ministère fédéral du Développement des ressources humaines du Canada (DRHC). Il s'agit du volet « gouvernemental » du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire de langue anglaise.

Développement des ressources humaines

Le Développement des ressources humaines consiste à promouvoir et à encourager les activités qui permettent aux citoyens et à leurs communautés d'exploiter leur plein potentiel et de participer à la société canadienne.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) est le ministère fédéral créé/remanié en 1994 à la lumière des grands changements touchant les services de main-d'œuvre et de formation et de la délégation de pouvoirs aux gouvernements provinciaux à l'égard des services. DRHC a pour mandat d'aider les Canadiens à participer pleinement au marché du travail et à la vie communautaire. En 1998, le Ministère (dirigé à l'époque par l'honorable Pierre Pettigrew) créait un comité national en vue d'aider le Ministère à élaborer des stratégies pour répondre aux besoins en matière de développement des ressources humaines de la minorité nationale de langue anglaise (dans la province de Québec). Le comité national de DRHC pour la francophonie canadienne a été créé en 1995.

Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire de langue anglaise (comité national)

Le comité national a été créé en 1998, en vertu d'un protocole d'entente (P.E.) signé le 30 mai 1998 par le gouvernement canadien (Développement des ressources humaines Canada) et les communautés québécoises de la minorité de langue anglaise. Le comité compte dix représentants de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), la Table gouvernementale, et des représentants de huit associations régionales (dont sept sont désignées dans le protocole d'entente), la Table communautaire. Il s'agit des associations suivantes : Alliance Québec, Association des gens d'expression anglaise de la vallée de Châteauguay (CVESPA), Association des Côtiers de la Basse-Côte-Nord, Comité d'action sociale anglophone (CASA), Outaouais Alliance, Association des Townshippers, La Voix des anglophones de Québec (VEQ) et le Conseil pour les anglophones madelinots (CAMI) [cette association s'est jointe au comité après la signature du P.E.]. Le comité national se réunit quatre fois par année, dans diverses communautés de la minorité de langue anglaise du Québec. Les coprésidents du comité national sont M. Gaston Plourde, directeur délégué du sous-ministre adjoint, DRHC (Table gouvernementale) et M. Maurice King, président de l'Association des gens d'expression anglaise de la vallée de Châteauguay (Table communautaire).

Évaluation des besoins — On a planifié et coordonné une étude d'évaluation des besoins des communautés de langue anglaise du Québec afin de déterminer ce dont elles ont besoin, collectivement et régionalement, pour être des communautés linguistiques viables et dynamiques.

Associations régionales — Les associations régionales forment un réseau de huit organismes communautaires servant les communautés de langue anglaise du Québec, financé partiellement par le ministère du Patrimoine canadien, dans le cadre du programme Appui aux organismes et aux institutions des communautés de langues officielles. Des représentants de ces organismes constituent la Table communautaire du comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire de langue anglaise. (L'annexe B présente une liste des associations par région.)

LANGUES OFFICIELLES AU CANADA

Langue(s) officielle(s) — La Charte canadienne des droits et libertés et certaines lois fédérales comme la Loi sur les langues officielles reconnaissent l'« anglais » et le « français » comme langues officielles du pays et établissent des droits et responsabilités concernant leur utilisation au gouvernement fédéral.

Loi de 1988 sur les langues officielles — La première loi sur les langues officielles a été promulguée en 1969 en vue d'établir les droits et les responsabilités touchant l'utilisation du français et de l'anglais au sein du gouvernement fédéral pour la prestation de services et à titre de langue de travail utilisée au sein de la fonction publique fédérale. La loi a fait l'objet en 1998 d'une modification importante selon laquelle les ministères et organismes fédéraux sont désormais responsables de considérer l'amélioration et l'enrichissement des communautés minoritaires de langue officielle partout au Canada comme une priorité.

Minorité de langue officielle — La Charte canadienne des droits et libertés décrit deux minorités de langue officielle au Canada : à l'extérieur du Québec, où l'anglais est la langue majoritaire, la minorité de langue française est la minorité de langue officielle; au Québec, où le français est la langue majoritaire, la minorité de langue anglaise est la minorité de langue officielle. Les deux minorités de langue officielle sont à peu près de la même taille.

Communauté minoritaire de langue officielle — On qualifie de communauté minoritaire de langue officielle une communauté dont les membres utilisent couramment l'une des « deux langues officielles » (anglais et français) du Canada et qui vivent en situation de minorité dans leur province, comme les francophones (dans les communautés de langue française à l'extérieur du Québec et les anglophones dans les communautés de langue anglaise (au Québec).

LANGUE ET STATISTIQUE

Les descriptions suivantes ont été simplifiées. À des fins statistiques, Statistique Canada applique une méthode complexe pour combiner les diverses réponses relatives à la langue sur les formulaires de recensement.

Première langue officielle parlée (PLOP)

Au Canada, la « première langue officielle parlée » désigne la première langue « officielle » (l'anglais ou le français) apprise et encore comprise. Au Québec, un nombre croissant de personnes apprennent simultanément l'anglais et le français, ayant un parent de chaque groupe linguistique.

Langue maternelle (LM)

On qualifie de langue maternelle la première langue parlée pendant l'enfance à la maison et toujours comprise. Il s'agit généralement d'une seule langue, mais il est possible qu'une personne possède plus d'une langue maternelle si elle apprend simultanément deux langues ou plus (des parents, des grands-parents, etc.).

Langue parlée à la maison (LPM)

La langue parlée à la maison est la langue utilisée le plus souvent à la maison. Il s'agit généralement d'une seule langue, mais il est possible que deux langues ou plus soient utilisées de manière égale à la maison.

ANNEXE E — Crédits photographiques

Photographies par Pascal Arseneau

Page couverture *(en bas, à gauche)*
Plage aux Îles-de-la-Madeleine
Page 25.....L'île de Havre-aux-Maisons – Îles-de-la-Madeleine
Page 26.....Pêcheur de homard, Grande-Entrée – Îles-de-la-Madeleine
Page 27.....Jeune pêcheur, Havre-Aubert – Îles-de-la-Madeleine
Page 29.....Site historique La Grave – Îles-de-la-Madeleine

Photographie par Perry Beaton

Page 64.....Étudiants à l'Université Bishop's – Lennoxville

Photographies par Eldon Jones (Northern Photography)

Page 41.....Iceberg dans le détroit de Belle Isle près de Lourdes-de-Blanc-Sablon
Page 42.....Promenade de bois à Harrington Harbour
Page 44.....Rorqual à bosse près de l'île Greenly
Page 45.....Prise de morue à Turtle Bank, près de Lourdes-de-Blanc-Sablon

Photographie par Diane Kameen

Page 73.....Parents et enfants au terrain de jeu de la coopérative du Centre Holland – Ville de Québec

Photographie par Shannon Keats

Page 46.....Île de la rivière Saint-Paul – Basse-Côte-Nord

Photographies par Phil Norton

Page couverture
(en sens horaire à partir du coin supérieur gauche)
Ferme des Laurentides
Île aux Coudres, Côte-Nord
Vue de la rue Montagne à Ville Mont-Royal
Rivière Châteauguay, Huntingdon
Page 3.....Collège Stanstead – Stanstead
Page 17.....Dommages causés par la pluie verglaçante à Covey Hill – Havelock
Page 19.....Chantier de construction – Montréal
Page 20.....Autobus scolaire – École primaire Saint Willibrod – Châteauguay
Page 21.....Courrier à vélo – Vieux Montréal
Page 49.....Escarpement Eardley – Parc de la Gatineau, près d'Aylmer
Page 50.....Musée canadien des civilisations – Hull
Page 51.....Vallée de la rivière des Outaouais près d'Aylmer – Québec
Page 52.....Route 117 au nord de Maniwaki
Page 54.....Marathon canadien de ski près de Montebello
Page 55.....Sydney Smith et sa petite-fille Stephanie Johnston, Marathon canadien de ski près de Montebello
Page 56.....Équitation, rivière des Outaouais – Montebello
Page 61.....Lac Memphrémagog près de Georgeville
Page 62.....Townshippers' Day – Bromont
Page 63.....Défilé de la foire agricole du comté de Brome – Ville de Lac Brome
Page 65.....Foire agricole du comté de Brome – Ville de Lac Brome
Page 69.....Navire sur le fleuve Saint-Laurent vu de la citadelle de Québec
Page 79.....Photo aérienne de la rivière Châteauguay près de Howick
Page 80.....Camp de jour, église Maplewood – Châteauguay
Page 81.....Hôpital Anna-Laberge – Châteauguay
Page 82.....Usine d'empaquetage de carottes – Napierville
Page 83.....Pont levant sur la voie maritime du Saint-Laurent –Valleyfield
Page 84.....Eveline Holzhauer et Scott Taylor – Hinchinbrooke
Page 89.....Silhouette de Montréal vue de la rive sud du fleuve Saint-Laurent
Page 90.....Boutiques du West Island, chemin Lakeshore – Dorval
Page 91.....Boulevard Saint-Laurent, quartier chinois – Montréal
Page 92.....Piste cyclable sur la rive sud – Longueuil
Page 94 *(en haut)*
Usine papetière près de la frontière Québec-Ontario
Page 94 *(en bas)*
Mine de cuivre abandonnée au nord de Maniwaki
Page 95.....Forêt d'épinettes et pins au nord de Maniwaki
Page 96.....Nouveau développement – Mont Tremblant
Page 98.....Promenade avec le chien – est de Montréal
Page 100.....Christopher Daniel et Gabrielle Norton, Biosphère, Montréal
Page 101.....Défilé de la Saint-Patrick – Montréal

Photographies par Mike Reshitnyk

Page 16.....Atelier sur Internet au cégep Champlain-St-Lawrence – Ville de Québec
Page 70.....Cercle de lecture des grands-parents au St. Brigid's Home – Ville de Québec
Page 71.....Foire aux livres du Club des femmes de la ville de Québec au centre de formation Eastern Quebec – Ville de Québec
Page 72.....Étudiants du cégep Champlain-St-Lawrence pendant un examen à l'Hôtel Universel – Ville de Québec
Page 75.....Martha Radice, auteure, devant l'église Saint-Jean-Baptiste – Ville de Québec

Photographies par Spec Newspaper

Page 33.....Pointe à Port Daniel – Port Daniel
Page 34.....Bateaux de pêche – Port de Gaspé
Page 35.....Célébrations de la Saint-Patrick – Saint-Jules
Page 36.....Premier jour de la saison de pêche au homard – Shigawake
Page 37.....Concours de violoneux – Chandler

Cartes par Serge Des Roches

Pages 4, 24, 32, 40, 48, 60, 68, 78, 88